ALMANACH

1903 56e ANNÉE



AU DÉPOT CENTRAL DES ALMANACHS PUBLIÉS A PARIS
LIBRAIRIE PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8

56e ANNÉE. 50 CENTIMES.

ALMANACH
ASTROLOGIQUE

SCIENTIFIQUE, ASTRONOMIQUE,

PHYSIQUE, SATIRIQUE, ANECDOTIQUE, ETC.

Magnétisme, Électricité, Locomotion aérienne, Découvertes nouvelles, Progrès, etc.



AVEC GRAVURES

PARIS

Au Dépôt central des Almanachs

PUBLIÉS A PARIS

LIBRAIRIE PLON-NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

JANVIER. ≈ *Les jours croissent de* **1** *h.* **6** *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.			Couch. de la Lune.		
			h.	m.	h.	m.	h.	m.		h.	m.	
1	jeud.	CIRCONCISION.	7	56	4	11	9	0	Matin.	7	9	Soir.
2	ven.	s. Macaire, abbé	7	56	4	12	9	30		8	10	
3	sam.	s^{te} Geneviève.	7	56	4	13	9	57		9	12	
4	*Dim.*	s. Rigobert.	7	56	4	14	10	23		10	16	
5	lun.	s^{te} Amélie.	7	55	4	15	10	48		11	22	
6	mar.	EPIPHANIE.	7	55	4	16	11	15		—	—	
7	mer.	s. Lucien.	7	55	4	17	11	44		0	29	Matin.
8	jeud.	s^{te} Gudule.	7	55	4	19	0	16	Soir.	1	39	
9	ven.	s. Julien.	7	54	4	20	0	55		2	50	
10	sam.	s. Guillaume.	7	54	4	21	1	41		4	1	
11	*Dim.*	s^{te} Hortense.	7	53	4	22	2	37		5	10	
12	lun.	s^{te} Césarine.	7	53	4	24	3	43		6	13	
13	mar.	*Baptême de N.-S.*	7	52	4	25	4	56		7	8	
14	mer.	s. Hilaire, évêq.	7	52	4	27	6	13		7	54	
15	jeud.	s. Paul, ermite.	7	51	4	28	7	30		8	34	
16	ven.	s. Marcel.	7	50	4	29	8	46		9	8	
17	sam.	s. Antoine.	7	50	4	31	9	59		9	38	
18	*Dim.*	Ch. s. Pierre à R.	7	49	4	32	11	9		10	7	
19	lun.	s. Sulpice.	7	48	4	33	—	—		10	35	
20	mar.	s. Sébastien.	7	47	4	35	0	16	Matin.	11	3	
21	mer.	s^{te} Agnès, v. et m.	7	46	4	36	1	20		11	34	
22	jeud.	s. Vincent.	7	45	4	38	2	22		0	7	Soir.
23	ven.	s. Raymond de P.	7	44	4	40	3	20		0	45	
24	sam.	s. Timothée.	7	43	4	41	4	14		1	27	
25	*Dim.*	Conv. de S. Paul.	7	42	4	43	5	4		2	14	
26	lun.	s. Polycarpe, év.	7	41	4	44	5	49		3	6	
27	mar.	s. Jean Chrysost.	7	40	4	46	6	28		4	2	
28	mer.	s. Cyrille.	7	39	4	47	7	3		5	1	
29	jeud.	s. Franç. de S.	7	38	4	49	7	34		6	2	
30	ven.	s^{te} Martine.	7	37	4	51	8	2		7	5	
31	sam.	s. Pierre Nolasq.	7	35	4	52	8	29		8	9	

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 6, à 10ʰ 6ᵐ soir.	Le 6, à 5ʰ 47ᵐ du soir.
◯ Pl. L. le 13, à 2ʰ 26ᵐ soir.	Le 13, à 0ʰ 0ᵐ du soir.
☾ D. Q. le 20, à 11ʰ 58ᵐ mat.	Le 20, à 5ʰ 44ᵐ du mat.
● N. L. le 28, à 4ʰ 48ᵐ soir.	Le 28, à 11ʰ 59ᵐ du mat.

FÉVRIER ♓ *Les jours croissent de 1 h. 33 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	*Dim.*	s. Ignace.	7	34	4	54	8	Matin. 54	9	Soir. 13
2	lun.	PURIFICATION.	7	33	4	56	9	20	10	19
3	mar.	s. Blaise.	7	31	4	57	9	48	11	27
4	mer.	ste Jeanne de V.	7	30	4	59	10	18	—	—
5	jeud.	ste Agathe.	7	28	5	0	10	53	0	Matin. 35
6	ven.	ste Dorothée.	7	27	5	2	11	34	1	44
7	sam.	s. Romuald.	7	25	5	4	0	Soir. 24	2	51
8	*Dim.*	*Septuagésime.*	7	24	5	6	1	22	3	55
9	lun.	ste Apolline.	7	22	5	7	2	29	4	52
10	mar.	ste Scholastique.	7	21	5	9	3	43	5	42
11	mer.	s. Séverin.	7	19	5	10	4	59	6	25
12	jeud.	ste Eulalie.	7	17	5	12	6	17	7	2
13	ven.	s. Polyeucte.	7	16	5	14	7	33	7	35
14	sam.	s. Valentin.	7	14	5	15	8	46	8	5
15	*Dim.*	*Sexagésime.*	7	12	5	17	9	57	8	34
16	lun.	ste Julienne.	7	10	5	19	11	5	9	4
17	mar.	s. Sylvain.	7	9	5	21	—	—	9	35
18	mer.	s. Siméon.	7	7	5	22	0	Matin. 9	10	8
19	jeud.	s. Barbat.	7	5	5	24	1	10	10	44
20	ven.	s. Eucher.	7	3	5	25	2	6	11	25
21	sam.	ste Vitaline.	7	2	5	27	2	58	0	Soir. 10
22	*Dim.*	*Quinquagésime.*	7	0	5	28	3	44	1	0
23	lun.	s. Pier. Damien.	6	58	5	30	4	26	1	54
24	mar.	*Mardi gras.*	6	56	5	32	5	2	2	52
25	mer.	CENDRES.	6	54	5	33	5	35	3	53
26	jeud.	s. Porphyre.	6	52	5	35	6	5	4	55
27	ven.	ste Honorine.	6	50	5	37	6	33	5	59
28	sam.	s. Romain.	6	48	5	38	6	59	7	4

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 5, à 10h 22m mat.	Le 5, à 6h 14m du soir.
🌕 Pl. L. le 12, à 1h 7m mat.	Le 12, à 0h 7m du mat.
☾ D. Q. le 19, à 6h 32m mat.	Le 19, à 5h 59m du mat.
🌑 N. L. le 27, à 10h 29m mat.	Le 27, à 0h 11m du soir.

MARS. ♈ *Les jours croissent de* 1 *h.* 50 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	*Dim.*	*Quadragésime.*	6	46	5	40	7	25 Matin.	8	11 Soir.
2	lun.	s^te^ Camille.	6	44	5	42	7	53	9	18
3	mar.	s^te^ Cunégonde.	6	42	5	43	8	23	10	27
4	mer.	s. Casimir. *Q.-T.*	6	40	5	45	8	56	11	35
5	jeud.	s. Théophile.	6	38	5	46	9	35	—	—
6	ven.	s^te^ Colette.	6	36	5	48	10	20	0	42 Matin.
7	sam.	s. Th. d'Aquin.	6	34	5	49	11	13	1	45
8	*Dim.*	*Reminiscere.*	6	32	5	51	0	15 Soir.	2	43
9	lun.	s^te^ Françoise.	6	30	5	52	1	23	3	34
10	mar.	40 Martyrs.	6	28	5	54	2	36	4	18
11	mer.	s. Constantin.	6	26	5	56	3	51	4	57
12	jeud.	s. Grégoire.	6	24	5	57	5	6	5	31
13	ven.	s^te^ Euphrasie.	6	22	5	59	6	20	6	2
14	sam.	s^te^ Mathilde.	6	20	6	0	7	33	6	32
15	*Dim.*	*Oculi.*	6	18	6	2	8	43	7	2
16	lun.	s. Abraham.	6	16	6	3	9	51	7	32
17	mar.	s. Patrice.	6	14	6	5	10	55	8	5
18	mer.	s. Gabriel.	6	11	6	6	11	54	8	41
19	jeud.	s. Joseph. *Mi-C.*	6	9	6	8	—	—	9	20
20	ven.	s. Guibert.	6	7	6	9	0	49 Matin.	10	4
21	sam.	s. Benoît.	6	5	6	11	1	38	10	53
22	*Dim.*	*Lætare.*	6	3	6	12	2	22	11	45
23	lun.	s. Victorien.	6	1	6	14	3	0	0	42 Soir.
24	mar.	s. Siméon.	5	59	6	15	3	34	1	41
25	mer.	*Annonciation.*	5	57	6	17	4	5	2	42
26	jeud.	s. Emmanuel.	5	55	6	18	4	33	3	46
27	ven.	s. Robert.	5	53	6	20	5	0	4	51
28	sam.	s. Gontran.	5	50	6	21	5	27	5	58
29	*Dim.*	LA PASSION.	5	48	6	23	5	55	7	6
30	lun.	s. Rieul.	5	46	6	24	6	24	8	15
31	mar.	s^te^ Cornélie.	5	44	6	26	6	57	9	25

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 6, à 7^h^ 23^m^ soir.	Le 6, à 6^h^ 1^m^ du soir.
☺ Pl. L. le 13, à 0^h^ 22^m^ soir.	Le 13, à 0^h^ 0^m^ du soir.
☾ D. Q. le 21, à 2^h^ 17^m^ mat.	Le 21, à 6^h^ 15^m^ du mat.
● N. L. le 29, à 1^h^ 35^m^ mat.	Le 29, à 0^h^ 25^m^ du soir.

AVRIL. ♉ *Les jours croissent de* 1 *h.* 43 *m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mer.	s. Valéry.	5	42	6	27	7	Matin. 35	10	Soir. 34
2	jeud.	s. Fr. de Paule.	5	40	6	29	8	19	11	39
3	ven.	ste Marie Egypt.	5	38	6	30	9	10	—	—
4	sam.	s. Isidore.	5	36	6	32	10	8	0	Matin. 38
5	*Dim.*	LES RAMEAUX.	5	34	6	33	11	13	1	31
6	lun.	s. Célestin.	5	32	6	35	0	Soir. 23	2	16
7	mar.	s. Hégésippe.	5	30	6	36	1	35	2	55
8	mer.	s. Gauthier.	5	28	6	38	2	48	3	30
9	jeud.	s. Hugues.	5	25	6	39	4	1	4	1
10	vend.	*Vendredi saint.*	5	23	6	41	5	13	4	31
11	sam.	s. Léon.	5	21	6	42	6	23	5	0
12	*Dim.*	PAQUES.	5	19	6	44	7	32	5	30
13	lun.	s. Herménégilde.	5	17	6	45	8	38	6	2
14	mar.	s. Tiburce.	5	15	6	47	9	40	6	36
15	mer.	ste Anastasie.	5	13	6	48	10	38	7	14
16	jeud.	s. Fructueux.	5	11	6	50	11	30	7	57
17	ven.	s. Anicet.	5	9	6	51	—	—	8	44
18	sam.	Be Marie de l'Inc.	5	8	6	53	0	Matin. 16	9	35
19	*Dim.*	*Quasimodo.*	5	6	6	54	0	57	10	30
20	lun.	s. Théotime.	5	4	6	55	1	33	11	28
21	mar.	s. Anselme.	5	2	6	57	2	5	0	Soir. 28
22	mer.	ss. Soter et Caius.	5	0	6	58	2	34	1	30
23	jeud.	s. Georges.	4	58	7	0	3	1	2	34
24	ven.	s. Fidèle.	4	56	7	1	3	27	3	40
25	sam.	s. Marc.	4	54	7	3	3	54	4	48
26	*Dim.*	s. Clet.	4	52	7	4	4	23	5	58
27	lun.	s. Anthime.	4	51	7	6	4	55	7	9
28	mar.	s. Paul de la Cr.	4	49	7	7	5	31	8	20
29	mer.	s. Pierre Martyr.	4	47	7	9	6	13	9	28
30	jeud.	steCatherine de S.	4	45	7	10	7	3	10	32

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 5, à 2h 1m mat.	Le 5, à 6h 49m du soir.
○ Pl. L. le 12, à 0h 27m mat.	Le 12, à 0h 1m du mat.
☾ D. Q. le 19, à 9h 40m soir.	Le 19, à 5h 42m du mat.
● N. L. le 27, à 1h 41m soir.	Le 27, à 11h 57m du mat.

MAI. ♄ *Les jours croissent de 1 h. 18 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	ven.	ss. Philippe et J.	4	44	7	12	8	Matin. 1	11	S. 28
2	sam.	s. Athanase.	4	42	7	13	9	5	—	—
3	*Dim.*	*Inv. de la ste Croix*	4	40	7	14	10	14	0	Matin. 16
4	lun.	ste Monique.	4	39	7	16	11	Soir. 26	0	57
5	mar.	s. Pie V.	4	37	7	17	0	38	1	33
6	mer.	s. Jean Porte Lat.	4	35	7	19	1	49	2	5
7	jeud.	s. Stanislas.	4	34	7	21	3	0	2	34
8	ven.	s. Désiré.	4	32	7	22	4	10	3	2
9	sam.	s. Grégoire de N.	4	31	7	23	5	18	3	31
10	*Dim.*	s. Antonin.	4	29	7	24	6	24	4	1
11	lun.	ss. Achille et Nér.	4	28	7	26	7	27	4	34
12	mar.	ste Flavie.	4	26	7	27	8	27	5	10
13	mer.	s. Servais.	4	25	7	29	9	22	5	51
14	jeud.	s. Pacôme.	4	23	7	30	10	11	6	36
15	ven.	s. Cassius.	4	22	7	31	10	54	7	26
16	sam.	s. Honoré.	4	21	7	33	11	32	8	20
17	*Dim.*	s. Pascal.	4	19	7	34	—	—	9	16
18	lun.	*Rogations.*	4	18	7	35	0	Matin. 5	10	15
19	mar.	s. Pierre Célest.	4	17	7	36	0	35	11	16
20	mer.	s. Bernardin.	4	16	7	38	1	2	0	Soir. 18
21	jeud.	ASCENSION.	4	14	7	39	1	28	1	22
22	ven.	ste Julie.	4	13	7	40	1	55	2	28
23	sam.	s. Didier.	4	12	7	42	2	22	3	36
24	*Dim.*	N.-D. Auxiliatr.	4	11	7	43	2	51	4	46
25	lun.	s. Urbain.	4	10	7	44	3	25	5	58
26	mar.	s. Philippe de N.	4	9	7	45	4	5	7	9
27	mer.	ste Marie-Mad.	4	8	7	46	4	52	8	17
28	jeu.	s. Germain.	4	7	7	47	5	47	9	19
29	ven.	s. Maximin	4	6	7	48	6	51	10	12
30	sam.	s. Félix, pap. *V. j.*	4	5	7	49	8	1	10	57
31	*Dim.*	PENTECOTE.	4	5	7	50	9	14	11	36

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 4, à 7h 35m mat.	Le 4, à 6h 35m du soir.
○ Pl. L. le 11, à 1h 27m soir.	Le 11, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 19, à 3h 27m soir.	Le 19, à 5h 52m du mat.
● N. L. le 26, à 10h 59m soir.	Le 26, à 11h 33m du mat.

JUIN. ♋ *Les jours croissent de 20 m.*

Jours		☾ Fêtes.	Lever du Soleil. h.	m.	Couch. du Soleil. h.	m.	Lever de la Lune. h.		m.	Couch. de la Lune. h.		m.
1	lun.	s. Pamphile.	4	4	7	51	10	Matin.	28	—		—
2	mar.	s. Marcellin.	4	3	7	52	11		40	0	Matin.	10
3	mer.	s^te^ Clotilde. *Q.-T.*	4	3	7	53	0	Soir.	51	0		39
4	jeu.	s. Quirin.	4	2	7	54	2		1	1		7
5	ven.	s. Boniface.	4	1	7	55	3		9	1		35
6	sam.	s. Norbert.	4	1	7	56	4		14	2		4
7	*Dim.*	Trinité.	4	0	7	57	5		18	2		35
8	lun.	s. Médard.	4	0	7	58	6		19	3		10
9	mar.	s. Félicien.	3	59	7	58	7		15	3		48
10	mer.	s. Landry.	3	59	7	59	8		6	4		31
11	jeu.	Fête-Dieu.	3	59	8	0	8		52	5		19
12	ven.	s. Nabor.	3	58	8	0	9		32	6		11
13	sam.	s. Ant. de Pad.	3	58	8	1	10		7	7		7
14	*Dim.*	s. Basile.	3	58	8	2	10		38	8		5
15	lun.	s^te^ Germaine C.	3	58	8	2	11		6	9		5
16	mar.	s. Jean-Fr. Régis.	3	58	8	3	11		32	10		6
17	mer.	s. Aurélien.	3	58	8	3	11		57	11		8
18	jeu.	s^te^ Marine.	3	58	8	3	—		—	0	Soir.	11
19	ven.	*Fête du S.-Cœur.*	3	58	8	4	0	Matin.	23	1		17
20	sam.	s. Silvère.	3	58	8	4	0		51	2		24
21	*Dim.*	s. Louis de Gonz.	3	58	8	4	1		22	3		34
22	lun.	s. Paulin.	3	58	8	5	1		57	4		45
23	mar.	s^te^ Ethelrède.	3	59	8	5	2		39	5		55
24	mer.	*Nat. de s. J.-Bapt.*	3	59	8	5	3		30	7		1
25	jeu.	s. Guillaume, ab.	3	59	8	5	4		30	8		0
26	ven.	ss. Jean et Paul.	3	59	8	5	5		39	8		50
27	sam.	s. Ladislas.	4	0	8	5	6		53	9		33
28	*Dim.*	s. Irénée.	4	0	8	5	8		9	10		10
29	lun.	*s. Pierre, s. Paul.*	4	1	8	5	9		25	10		42
30	mar.	Comm. de s. Paul.	4	1	8	5	10		39	11		12

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 2, à 1^h^ 33^m^ soir.	Le 2, à 6^h^ 15^m^ du soir.
○ Pl. L. le 10, à 3^h^ 17^m^ mat.	Le 10, à 0^h^ 0^m^ du soir.
☾ D. Q. le 18, à 6^h^ 53^m^ mat.	Le 18, à 6^h^ 0^m^ du mat.
● N. L. le 25, à 6^h^ 20^m^ mat.	Le 25, à 0^h^ 17^m^ du mat.

JUILLET. ♌ *Les jours diminuent de 1 h.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mer.	s. Thierry.	4	2	8	5	11	M. Soir. 51	11	S. 40
2	jeud.	*Visitat. de N.-D.*	4	2	8	5	1	0	—	—
3	ven.	s. Anatole.	4	3	8	4	2	7	0	Matin. 9
4	sam.	s^te^ Berthe.	4	3	8	4	3	11	0	39
5	*Dim.*	s^te^ Zoé.	4	4	8	4	4	12	1	12
6	lun.	s. Tranquille.	4	5	8	3	5	10	1	49
7	mar.	s. Procope.	4	5	8	3	6	3	2	30
8	mer.	s^te^ Elisabeth, r.	4	6	8	3	6	50	3	15
9	jeud.	s. Ephrem.	4	7	8	2	7	32	4	6
10	ven.	s^te^ Félicité.	4	8	8	1	8	9	5	0
11	sam.	s. Pie Ier.	4	9	8	1	8	41	5	57
12	*Dim.*	s. Jean Gualbert.	4	10	8	0	9	10	6	56
13	lun.	s. Eugène.	4	11	7	59	9	37	7	57
14	mar.	s. Bonaventure.	4	12	7	58	10	2	8	58
15	mer.	s. Henri.	4	13	7	58	10	28	10	0
16	jeud.	*N.-D. du Carmel.*	4	14	7	57	10	54	11	4
17	ven.	s. Alexis.	4	15	7	56	11	22	0	Soir. 9
18	sam.	s. Camille.	4	16	7	55	11	54	1	16
19	*Dim.*	s. Vinc. de Paul.	4	17	7	54	—	—	2	24
20	lun.	s^te^ Marguerite.	4	18	7	53	0	Matin. 32	3	33
21	mar.	s. Victor.	4	19	7	52	1	17	4	40
22	mer.	s^te^ Madeleine.	4	21	7	51	2	11	5	42
23	jeud.	s. Apollinaire.	4	22	7	50	3	14	6	37
24	ven.	s^te^ Christine, *v.*	4	23	7	49	4	26	7	25
25	sam.	s. Jacques le M.	4	24	7	47	5	43	8	6
26	*Dim.*	s^te^ Anne.	4	26	7	46	7	1	8	41
27	lun.	s. Pantaléon.	4	27	7	45	8	18	9	13
28	mar.	s. Nazaire.	4	28	7	44	9	33	9	43
29	mer.	s^te^ Marthe.	4	29	7	42	10	46	10	13
30	jeud.	s. Ignace de L.	4	31	7	41	11	55	10	43
31	ven.	s. Germ. l'Aux.	4	32	7	40	1	S. 2	11	15

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☽ P. Q. le 1er, à 9^h^ 11^m^ soir.	Le 1er, à 5^h^ 51^m^ du soir.
○ Pl. L. le 9, à 5^h^ 52^m^ soir.	Le 9, à 0^h^ 0^m^ du soir.
☾ D. Q. le 17, à 7^h^ 33^m^ soir.	Le 17, à 5^h^ 26^m^ du mat.
● N. L. le 24, à 0^h^ 55^m^ soir.	Le 24, à 12^h^ 0^m^ du mat.
☽ P. Q. le 31, à 7^h^ 24^m^ mat.	Le 31, à 6^h^ 12^m^ du soir.

AOUT. ♍ *Les jours diminuent de 1 h. 38 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	sam.	s. Pierre ès liens.	4	33	7	38	2	Soir. 5	11	Soir. 51
2	*Dim.*	s. Alphonse.	4	35	7	37	3	4	—	—
3	lun.	Inv. s. Etienne	4	36	7	35	3	58	0	Matin. 30
4	mar.	s. Dominique.	4	37	7	33	4	47	1	14
5	mer.	*N.-D. des Neiges.*	4	38	7	32	5	31	2	2
6	jeud.	Transfig de J.-C.	4	40	7	31	6	10	2	55
7	ven.	s. Gaëtan.	4	41	7	29	6	44	3	51
8	sam.	s. Cyriaque.	4	43	7	28	7	14	4	50
9	*Dim.*	s. Justin.	4	44	7	26	7	42	5	50
10	lun.	s. Laurent.	4	45	7	24	8	8	6	51
11	mar.	s^{te} Suzanne.	4	47	7	23	8	33	7	53
12	mer.	s^{te} Claire.	4	48	7	21	8	59	8	56
13	jeud.	s. Hippolyte.	4	49	7	19	9	26	10	0
14	ven.	s. Eusèbe. *V. j.*	4	51	7	18	9	56	11	5
15	sam.	ASSOMPTION.	4	52	7	16	10	31	0	Soir. 11
16	*Dim.*	s. Roch.	4	54	7	14	11	11	1	18
17	lun.	s. Mammès.	4	55	7	12	11	59	2	23
18	mar.	s^{te} Hélène.	4	56	7	10	—	—	3	25
19	mer.	s. Joachim.	4	58	7	9	0	Matin. 56	4	22
20	jeud.	s. Bernard.	4	59	7	7	2	2	5	13
21	ven.	s^{te} Jeanne Chant.	5	1	7	5	3	15	5	57
22	sam.	s. Symphorien.	5	2	7	3	4	32	6	35
23	*Dim.*	s. Philippe Benit.	5	3	7	1	5	50	7	9
24	lun.	s. Barthélemy.	5	5	6	59	7	8	7	41
25	mar.	s. Louis, roi.	5	6	6	57	8	24	8	12
26	mer.	s. Zéphyrin.	5	8	6	55	9	37	8	43
27	jeud.	s. Jos. Calasanz.	5	9	6	53	10	46	9	15
28	ven.	s. Augustin.	5	11	6	51	11	52	9	50
29	sam.	Déc. de s. J.-B.	5	12	6	49	0	Soir. 54	10	29
30	*Dim.*	s^{te} Rose de Lima.	5	13	6	47	1	51	11	12
31	lun.	s. Raymond Non.	5	15	6	45	2	43	11	59

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
Pl. L. le 8, à 9^{h} 3^{m} mat.	Le 8, à 0^{h} 0^{m} du soir.
D. Q. le 16, à 5^{h} 32^{m} mat.	Le 16, à 5^{h} 50^{m} du mat.
N. L. le 22, à 8^{h} 0^{m} soir.	Le 22, à 11^{h} 39^{m} du mat.
P. Q. le 29, à 8^{h} 43^{m} soir.	Le 29, à 5^{h} 43^{m} du soir.

SEPTEMBRE. ♎ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 44

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	s. Leu et s. Gilles	5	16	6	43	3	29 Soir.	—	—
2	mer.	s. Etienne, roi.	5	18	6	41	4	9	0	50 Matin.
3	jeud.	s. Lazare.	5	19	6	39	4	45	1	45
4	ven.	ste Rosalie.	5	20	6	37	5	17	2	42
5	sam.	s. Laurent Justin.	5	22	6	35	5	45	3	42
6	*Dim.*	ste Reine.	5	23	6	33	6	12	4	43
7	lun.	s. Cloud.	5	25	6	31	6	38	5	45
8	mar.	*Nativité de N.-D.*	5	26	6	29	7	4	6	48
9	mer.	s. Omer, év.	5	28	6	27	7	31	7	52
10	jeud.	s. Nicolas Tolent.	5	29	6	25	8	0	8	57
11	ven.	s. Hyacinthe.	5	30	6	23	8	33	10	3
12	sam.	ste Pulchérie.	5	32	6	21	9	11	11	9
13	*Dim.*	s. Aimé.	5	33	6	18	9	55	0	14 Soir.
14	lun.	*Exalt. de la Croix*	5	35	6	16	10	47	1	16
15	mar.	s. Nicomède.	5	36	6	14	11	47	2	13
16	mer.	s. Corneille. *Q. T.*	5	38	6	12	—	—	3	4
17	jeud.	Stig. de s. Franç.	5	39	6	10	0	54 Matin.	3	49
18	ven.	s. Joseph Cuper.	5	40	6	8	2	7	4	29
19	sam.	s. Janvier.	5	42	6	6	3	24	5	4
20	*Dim.*	s. Eustache.	5	43	6	3	4	41	5	37
21	lun.	s. Matthieu.	5	45	6	1	5	57	6	8
22	mar.	s. Maurice.	5	46	5	59	7	12	6	39
23	mer.	ste Thècle.	5	47	5	57	8	24	7	12
24	jeud.	*N.-D. de la Merci.*	5	49	5	55	9	34	7	47
25	ven.	s. Firmin.	5	50	5	53	10	40	8	25
26	sam.	ste Justine.	5	52	5	51	11	40	9	6
27	*Dim.*	ss. Côme et Dam.	5	53	5	48	0	35 Soir.	9	52
28	lun.	s. Wenceslas.	5	55	5	46	1	23	10	42
29	mar.	s. Michel, arch.	5	56	5	44	2	6	11	36
30	mer.	s. Jérôme.	5	58	5	42	2	44	—	—

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
Pl. L. le 7, à 0h 29m mat.	Le 7, à 0h 0m du soir.
D. Q. le 14, à 1h 23m soir.	Le 14, à 5h 33m du mat.
N. L. le 21, à 4h 40m mat.	Le 21, à 0h 8m du soir.
P. Q. le 28, à 1h 18m soir.	Le 28, à 6h 2m du soir.

OCTOBRE. ♏ *Les jours diminuent de* 1 *h*. 45.

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	jeud.	s. Remi.	5	59	5	40	3 (Soir.)	17	0 (Matin.)	33
2	ven.	SS. Anges gard.	6	0	5	38	3	47	1	32
3	sam.	s. Denys l'Aréop.	6	2	5	36	4	14	2	32
4	*Dim.*	s. François d'As.	6	3	5	34	4	41	3	34
5	lun.	s. Placide.	6	5	5	32	5	7	4	37
6	mar.	s. Bruno.	6	6	5	30	5	34	5	41
7	mer.	s. Serge, s^te^ Bacq.	6	8	5	28	6	3	6	47
8	jeud.	s^te^ Brigitte.	6	9	5	25	6	35	7	54
9	ven.	s. Denis, év.	6	11	5	23	7	11	9	1
10	sam.	s. François Borg.	6	12	5	21	7	53	10	7
11	*Dim.*	s. Nicaise.	6	14	5	19	8	43	11	10
12	lun.	s. Wilfrid.	6	16	5	17	9	40	0 (Soir.)	8
13	mar.	s. Edouard.	6	17	5	15	10	44	1	1
14	mer.	s. Calixte.	6	18	5	13	11	53	1	47
15	jeud.	s^te^ Thérèse.	6	20	5	11	—	—	2	27
16	ven.	s. Léopold.	6	22	5	9	1 (Matin.)	6	3	3
17	sam.	s^te^ Hedwige.	6	23	5	7	2	20	3	35
18	*Dim.*	s. Luc, évang.	6	25	5	5	3	35	4	6
19	lun.	s. Pierre d'Alcan.	6	26	5	3	4	49	4	37
20	mar.	s. Jean Cantius.	6	28	5	2	6	2	5	8
21	mer.	s^te^ Ursule.	6	29	5	0	7	13	5	41
22	jeud.	s. Mellon.	6	31	4	58	8	21	6	18
23	ven.	s. Rédempteur.	6	32	4	56	9	25	6	58
24	sam.	s. Raphaël.	6	34	4	54	10	24	7	43
25	*Dim.*	s. Crépin, s. Cr.	6	36	4	52	11	16	8	33
26	lun.	s. Evariste.	6	38	4	51	0 (Soir.)	2	9	26
27	mar.	s. Frumence, *v.*	6	39	4	49	0	42	10	21
28	mer.	s. Simon, s. Jude	6	40	4	47	1	16	11	19
29	jeud.	s. Narcisse.	6	42	4	45	1	47	—	—
30	ven.	s. Lucain.	6	43	4	43	2	15	0 (M.)	19
31	sam.	s. Quentin. *V. j.*	6	45	4	42	2	42	1	20

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
🌕 Pl. L. le 6, à 3ʰ 33ᵐ soir.	Le 6, à 0ʰ 0ᵐ du soir.
☾ D. Q. le 13, à 8ʰ 6ᵐ soir.	Le 13, à 5ʰ 22ᵐ du mat.
🌑 N. L. le 20, à 3ʰ 39ᵐ soir.	Le 20, à 11ʰ 39ᵐ du mat.
☽ P. Q. le 28, à 8ʰ 42ᵐ mat.	Le 28, à 6ʰ 15ᵐ du soir.

NOVEMBRE. ↠ *Les jours diminuent de* 1 *h.* 20

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	*Dim.*	TOUSSAINT.	6	47	4	40	3	Soir. 8	2	Matin. 22
2	lun.	*Les Trépassés.*	6	48	4	38	3	34	3	26
3	mar.	s. Marcel.	6	50	4	37	4	2	4	31
4	mer.	s. Charles Borr.	6	51	4	35	4	33	5	38
5	jeud.	ste Bertilde.	6	53	4	34	5	8	6	47
6	ven.	s. Léonard.	6	55	4	32	5	49	7	55
7	sam.	s. Ernest.	6	56	4	30	6	37	9	1
8	*Dim.*	Les 4 Couronnés	6	58	4	29	7	33	10	3
9	lun.	s. Théodore.	7	0	4	28	8	36	10	59
10	mar.	s. André Avellin	7	1	4	26	9	44	11	48
11	mer.	s. Martin.	7	3	4	25	10	55	0	Soir. 29
12	jeud.	s. René, év.	7	4	4	23	—	—	1	5
13	ven.	s. Didace.	7	6	4	22	0	Matin. 8	1	38
14	sam.	s. Stanisl. Kotska	7	8	4	21	1	21	2	8
15	*Dim.*	ste Gertrude.	7	9	4	19	2	33	2	37
16	lun.	s. Edmond.	7	11	4	18	3	45	3	7
17	mar.	s. Grégoire Thau.	7	12	4	17	4	55	3	39
18	mer.	s. Eudes.	7	14	4	16	6	4	4	13
19	jeud.	ste Elisabeth.	7	15	4	15	7	10	4	52
20	ven.	s. Félix de Valois	7	17	4	14	8	11	5	35
21	sam.	*Présent. de N.-D.*	7	18	4	13	9	7	6	22
22	*Dim.*	ste Cécile.	7	20	4	12	9	56	7	14
23	lun.	s. Clément.	7	21	4	11	10	39	8	9
24	mar.	s. Jean de la Cr.	7	23	4	10	11	16	9	7
25	mer.	ste Catherine.	7	24	4	9	11	48	10	6
26	jeud.	ste Gen. des Ard.	7	26	4	8	0	Soir. 17	11	6
27	ven.	s. Maxime.	7	27	4	7	0	44	—	—
28	sam.	s. Sosthène.	7	29	4	7	1	10	0	Mat. 7
29	*Dim.*	AVENT.	7	30	4	6	1	35	1	9
30	lun.	s. André.	7	31	4	5	2	2	2	12

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
☺ Pl. L. le 5, à $5^h 37^m$ mat.	Le 5, à 0^h 0^m du soir.
☾ D. Q. le 12, à $2^h 55^m$ mat.	Le 12, à 6^h 6^m du mat.
● N. L. le 19, à $5^h 19^m$ mat.	Le 19, à 0^h 3^m du soir.
☽ P. Q. le 27, à $5^h 46^m$ mat.	Le 27, à 6^h 21^m du soir.

DÉCEMBRE. ♑ *Les jours diminuent de 27 m.*

JOURS.		FÊTES.	Lever du Soleil.		Couch. du Soleil.		Lever de la Lune.		Couch. de la Lune.	
			h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
1	mar.	s. Eloi.	7	33	4	4	2	31 Soir.	3	18 Matin.
2	mer.	s^te^ Bibiane.	7	34	4	4	3	4	4	26
3	jeud.	s. Franç. Xav.	7	35	4	3	3	42	5	35
4	ven.	s^te^ Barbe.	7	36	4	3	4	27	6	44
5	sam.	s. Sabas, abbé.	7	38	4	3	5	21	7	50
6	*Dim.*	s. Nicolas.	7	39	4	2	6	23	8	50
7	lun.	s. Ambroise.	7	40	4	2	7	31	9	43
8	mar.	*Imm. Conception.*	7	41	4	2	8	44	10	29
9	mer.	s^te^ Léocadie.	7	42	4	2	9	58	11	8
10	jeud.	*N.-D. de Lorette.*	7	43	4	1	11	11	11	42
11	ven.	s. Damase.	7	44	4	1	—	—	0	13 Soir.
12	sam.	s. Valery.	7	45	4	1	0	24 Matin.	0	42
13	*Dim.*	s^te^ Lucie.	7	46	4	1	1	35	1	11
14	lun.	s. Nicaise.	7	47	4	1	2	45	1	41
15	mar.	s. Mesmin.	7	48	4	1	3	53	2	14
16	mer.	s^te^ Adélaïde. *Q. T.*	7	49	4	2	4	58	2	50
17	jeud.	s^te^ Olympe.	7	50	4	2	6	0	3	30
18	ven.	s. Gatien.	7	50	4	2	6	58	4	15
19	sam.	s. Meurice.	7	51	4	2	7	50	5	5
20	*Dim.*	s. Philogone.	7	52	4	3	8	35	5	58
21	lun.	s. Thomas.	7	52	4	3	9	15	6	55
22	mar.	s. Honorat.	7	53	4	4	9	50	7	54
23	mer.	s^te^ Victoire.	7	53	4	4	10	20	8	53
24	jeud.	s^te^ Delphine. *V. j.*	7	54	4	5	10	47	9	53
25	ven.	NOEL.	7	54	4	5	11	13	10	54
26	sam.	s. Etienne.	7	55	4	6	11	38	11	56
27	*Dim.*	s. Jean, ap.	7	55	4	6	0	3 Soir.	—	—
28	lun.	Les ss. Innocents	7	55	4	7	0	30	0	95 Matin.
29	mar.	s. Thomas de C.	7	55	4	8	1	0	2	5
30	mer.	s^te^ Colombe.	7	56	4	9	1	34	3	12
31	jeud.	s. Sylvestre.	7	56	4	10	2	15	4	20

Phases de la lune.	*Passage de la lune au méridien.*
◐ Pl. L. le 4, à 6h 22m soir.	Le 4, à 0h 0m du soir.
☾ D. Q. le 11, à 11h 2m mat.	Le 11, à 5h 48m du mat.
● N. L. le 18, à 9h 35m soir.	Le 18, à 11h 37m du mat.
☽ P. Q. le 27, à 2h 32m mat.	Le 27, à 6h 27m du soir.



L'ANNÉE 1903

L'ANNÉE 1903 RÉPOND AUX ANNÉES :

6616 de la période julienne.
2679 des Olympiades. La 3e année de la 670e Olympiade commence en juillet 1903.
2656 de la fondation de Rome, selon Varron (mars).
2650 de l'époque de Nabonassar, depuis février.
1903 de la naissance de Jésus-Christ.
1320 de l'Hégire ou année des Turcs.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or. . . .	4	Cycle solaire.	8
Epacte.	2	Indiction romaine. .	1

Lettre dominicale. . . . . D

FÊTES MOBILES.

La Septuagésime, le 8 février.
Les Cendres, le 25 février.
PAQUES, le 12 avril.
Les Rogations, les 18, 19 et 20 mai.
L'ASCENSION, le 21 mai.

LA PENTECOTE, le 31 mai.
La Trinité, le 7 juin.
La FÊTE-DIEU, le 11 juin.
L'Avent, le 29 novembre.

QUATRE-TEMPS.

Les 4, 6 et 7 mars.
Les 3, 5 et 6 juin.
Les 16, 18 et 19 septembre.
Les 16, 18 et 19 décembre.

COMMENCEMENT DES SAISONS.

Le Printemps commencera le 21 mars, à 7 heures 24 minutes du soir. *Equinoxe.*

L'Eté commencera le 22 juin, à 3 heures 14 minutes du soir.

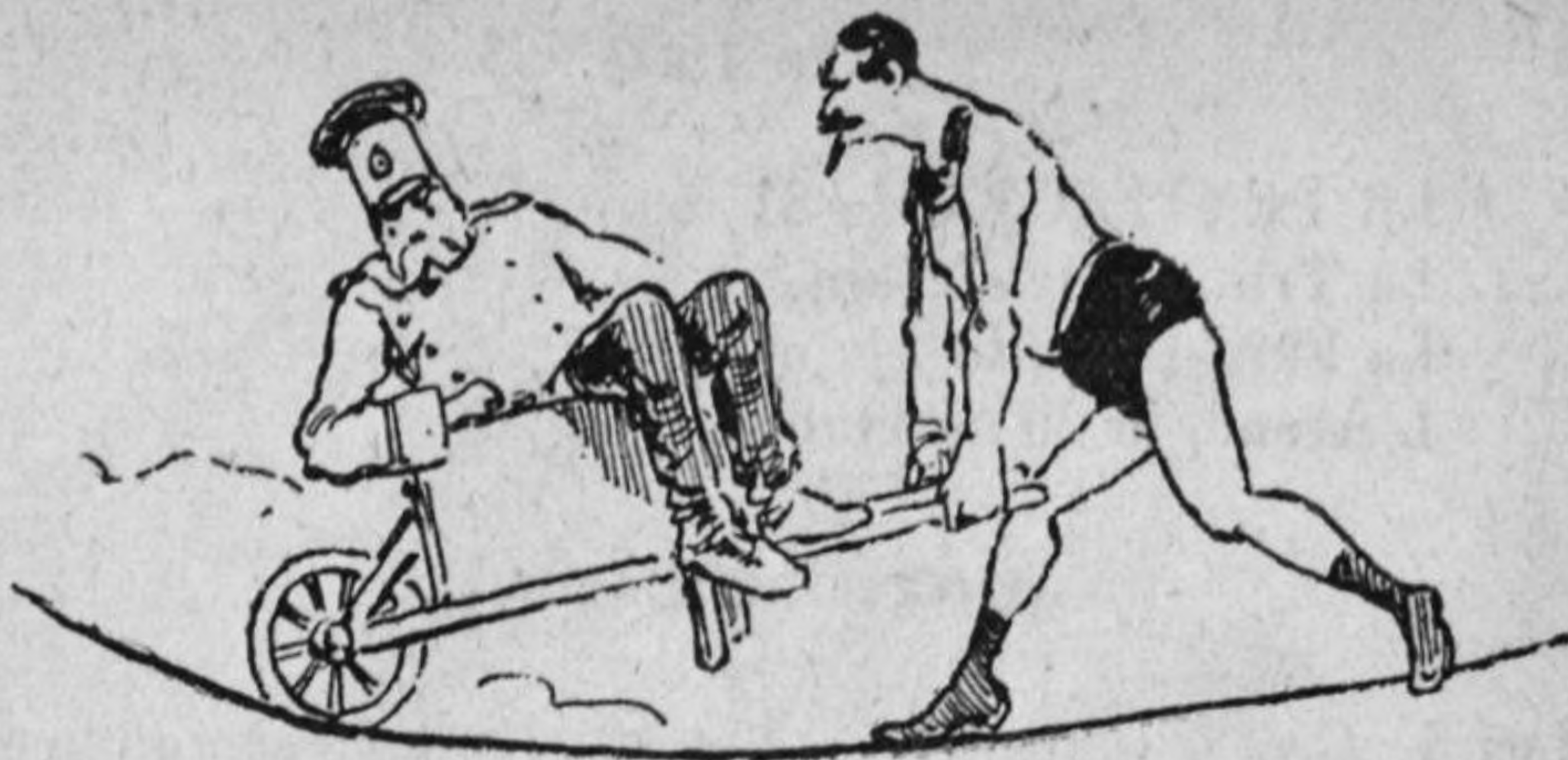
L'Automne commencera le 24 septembre, à 5 heures 53 minutes du matin. *Equinoxe.*

L'Hiver commencera le 23 décembre, à 0 heure 29 m. du matin.

ÉCLIPSES DE 1903.

Il y aura en 1903 deux éclipses de soleil et deux éclipses de lune.

1. Éclipse annulaire de soleil, le 28 mars 1903, invisible à Paris.
2. Eclipse partielle de lune, le 11 avril 1903, visible à Paris. Commencement de l'éclipse à 9 h. 36 m. du soir; milieu à 0 h. 22 m. du matin; fin de l'éclipse à 3 h. 9 m. du matin.
3. Eclipse totale de soleil, le 21 septembre 1903, invisible à Paris.
4. Eclipse partielle de lune, le 6 octobre 1903, en partie visible à Paris. Commencement de l'éclipse à 0 h. 37 m. du soir; milieu à 3 h. 27 m. du soir; fin de l'éclipse à 6 h. 17 m. du soir.



SIGNES DU ZODIAQUE.

			Degrés.
0	♈	*Aries*, le Bélier .	0
1	♉	*Taurus*, le Taureau	30
2	♊	*Gemini*, les Gémeaux	60
3	♋	*Cancer*, l'Écrevisse	90
4	♌	*Leo*, le Lion. . .	120
5	♍	*Virgo*, la Vierge	150
6	♎	*Libra*, la Balance	180
7	♏	*Scorpius*, le Scorpion	210
8	♐	*Sagittarius*, le Sagittaire. .	240
9	♑	*Capricornus*, le Capricorne .	270
10	♒	*Aquarius* , le Verseau. . .	300
11	♓	*Pisces*, les Poissons	330

☉ Le Soleil. — ◉ La Lune, satellite de la terre.





PLANÈTES.

☿ Mercure. ♀ Vénus. ♁ Terre. ♂ Mars. ♃ Jupiter. ♄ Saturne. ♅ Uranus. ♆ Neptune. ⚶ Vesta. ⚵ Junon. ⚳ Cérès. ⚴ Pallas. Junon. Vesta. Astrée. Hébé. Iris. Flore. Métis. Hygie. Parthénope. Victoria. Egérie. Irène. Eunomia. Psyché. Thétis. Melpomène. Fortuna. Massalia. Lutetia. Calliope. Thalie. Thémis. Phocéa. Proserpine. Euterpe. Bellone. Amphitrite. Uranie. Euphrosyne. Pomone. Polymnie. Circé. Leucothée. Atalante. Fidès. Léda. Lætitia. Harmonia. Daphné. Isis. Ariane. Nysa. Eugenia. Hestia. Aglaïa. Doris. Palès. Virginia. Nemausa. Europa. Calypso. Alexandra. Pandore. Mélété. Mnémosyne. Concordia. Olympia. Écho. Danaé. Erato. Ausonia. Angelina. Maximiliana. Maja. Asia. Leto. Hesperia. Panopea. Niobé. Feronia. Clytia. Galathea. Eurydice. Freia. Frigga. Diana. Eurynome. Sapho. Terpsichore. Alcmène. Béatrix. Clio. Io. Sémélé. Sylvia. Thisbé. Antiope. Udine. Aréthusa. Æglé. Clotho. Ianthe.





TABLEAU

DES PLUS GRANDES MARÉES EN 1903

MOIS	JOURS ET HEURES DE LA SYZYGIE	HAUTEUR de la marée
JANVIER....	P. L. le 13, à 2 h. 26 m. du soir.	1,09
	N. L. le 28, à 4 h. 48 m. du soir.	0,86
FÉVRIER....	P. L. le 12, à 1 h. 7 m. du mat.	1,11
	N. L. le 27, à 10 h. 29 m. du mat.	0,95
MARS......	P. L. le 13, à 0 h. 22 m. du soir.	1,09
	N. L. le 29, à 1 h. 35 m. du mat.	1,00
AVRIL......	P. L. le 12, à 0 h. 27 m. du mat.	1,01
	N. L. le 27, à 1 h. 41 m. du soir.	1,01
MAI........	P. L. le 11, à 1 h. 27 m. du soir.	0,90
	N. L. le 26, à 10 h. 59 m. du soir.	1,01
JUIN.......	P. L. le 10, à 3 h. 17 m. du mat.	0,81
	N. L. le 25, à 6 h. 20 m. du mat.	1,03
JUILLET	P. L. le 9, à 5 h. 52 m. du soir.	0,78
	N. L. le 24, à 0 h. 55 m. du soir.	1,09
AOUT.......	P. L. le 8, à 9 h. 3 m. du mat.	0,84
	N. L. le 22, à 8 h. 0 m. du soir.	1,12
SEPTEMBRE..	P. L. le 7, à 0 h. 29 m. du mat.	0,91
	N. L. le 21, à 4 h. 40 m. du mat.	1,12
OCTOBRE....	P. L. le 6, à 3 h. 33 m. du soir.	0,96
	N. L. le 20, à 3 h. 39 m. du soir.	1,05
NOVEMBRE..	P. L. le 5, à 5 h. 37 m. du mat.	0,98
	N. L. le 19, à 5 h. 19 m. du mat.	0,94
DÉCEMBRE ..	P. L. le 4, à 6 h. 22 m. du soir.	0,99
	N. L. le 18, à 9 h. 35 m. du soir.	0,84

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes

marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine lune. Ainsi, on aura l'époque où elles arrivent en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1903 les plus fortes marées seront celles des 15 janvier, 13 février, 15 mars, 26 juin, 26 juillet, 24 août, 22 septembre et 22 octobre. Ces marées, surtout celles des 15 janvier, 13 février, 15 mars, 26 juillet, 24 août, 22 septembre et 22 octobre, pourraient occasionner quelques désastres si elles étaient favorisées par les vents.

Voici l'unité de hauteur pour quelques ports :

Port de Brest.	3 m. 20	Port de Saint-Malo. . . .	5 m. 67
— Lorient.	2 m. 38	— Audierne.	2 m. 00
— Cherbourg	2 m. 82	— Croisic.	2 m. 50
— Granville	6 m. 11	— Dieppe	4 m. 44

Pour avoir la hauteur d'une grande marée dans un port, il faut multiplier la hauteur de la marée prise dans le tableau précédent par l'unité de hauteur qui convient à ce port. *Exemple :* Quelle sera à Saint-Malo la hauteur de la marée qui arrivera le 15 mars 1903, un jour et demi après la syzygie du 13 mars ? Multipliez 5 m. 67, unité de hauteur à Saint-Malo, par le facteur 1.09 du tableau : vous aurez 6 m. 18 pour la hauteur de la mer au-dessus du niveau moyen qui aurait lieu si l'action du soleil et de la lune venait à cesser.



CALENDRIER DU JARDINIER.



Janvier.

Labour à la bêche des terrains qui doivent être semés aux mois de mars et avril. — Conduire le fumier. — Confection de couches. — Semer sur couche laitues et carottes hâtives. — Repiquer sous cloches laitues et romaines. — Si le temps est beau, donner de l'air

aux artichauts. — Forcer les asperges. — Semer pois michaux hâtifs sur costières. — Visiter la serre aux légumes.

Planter arbres fruitiers dans les sols secs, s'il ne gèle pas. — Laver au lait de chaux les arbres fruitiers couverts de lichen et de mousse. — Tailler les poiriers et pommiers.

Utiliser les mauvais jours en fabriquant des paillassons.

Février.

Continuer les labours et les fumures. — Semer en pleine terre poireaux, persil, cerfeuil, cresson alénois, pois hâtifs et oignons blancs, fèves de marais. — Semer sur couche melons, haricots pour récolter en vert, radis. — Repiquer sur couche laitues et romaines hâtives. — Aérer les artichauts. — Récolter les choux de Bruxelles. — Labourer les asperges.

Continuer les plantations et la taille des arbres fruitiers à pépins. — Commencer la taille des arbres à noyaux. — Écheniller les haies et les arbres. — Planter et tailler la vigne.

Mars.

Continuer la préparation des carrés. — Semer sur costières ou couche sourde les choux d'York, de Milan, quintal et les choux-raves. — Semer en pleine terre betteraves, carottes, pois, chicorée, etc. — Planter les pommes de terre hâtives, griffes d'asperges et bulbes d'ail et d'échalote. — Découvrir les artichauts. — Renouveler les réchauds des couches. — Planter les porte-graines. — Donner de l'air aux plantes sous châssis.

Terminer la taille des arbres fruitiers. — Bouturer les groseilliers. — Abriter contre les froids les pêchers, abricotiers qui vont fleurir.

Avril.

Semer sur couche les céleri, chicorée, citrouilles, courges, cornichons. — Semer en pleine terre toutes les graines, sauf les haricots. — Repiquer les choux-fleurs semés en janvier sur couche. — Arroser si cela est utile. — Labourer et œilletonner les artichauts. — Planter les fraisiers. — Récolter les asperges.

Continuer à abriter les arbres fruitiers en fleur, tels que pêchers, abricotiers. — Pratiquer les greffes.

Mai.

Continuer les semis des mois de mars et d'avril. — Semer les choux-fleurs, salsifis et brocolis. — Transplanter laitue, romaine, chicorée. — Repiquer sur couche sourde et sous cloches les melons. — Pincer les fèves. — Ramer les pois. — Semer haricots pour récolter en sec. — Planter ciboules et poireaux. — Déchausser les échalotes. — Mettre en place et en pleine terre les tomates. — Arroser amplement et fréquemment.

Ebourgeonner les arbres fruitiers. — Palisser la vigne.

Juin.

Continuer à semer les haricots. — Lier les romaines et les chicorées. — Transplanter les choux, choux-fleurs, oignons, poireaux, etc., semés au printemps en pépinière. — Ramer les pois et les haricots. — Enlever les coulants des fraisiers. — Pincer les tomates. — Tailler les melons de seconde saison. — Récolter artichauts, fraises, melons hâtifs cultivés sous châssis. — Arroser les fraisiers et tous les légumes qui demandent beaucoup d'eau. — Biner et sarcler.

Continuer à ébourgeonner et palisser les arbres fruitiers. — Commencer à récolter les cerises.

Juillet.

Semer les pois tardifs. — Renouveler les semis d'oi-

gnons. — Lier les chicorées et scaroles. — Lier et butter les cardons. — Récolter pommes de terre hâtives, échalotes, ail. — Tailler une seconde fois les melons. — On commence à récolter les cornichons. — Arroser et butter les céleris. — Sarcler et biner les carottes, betteraves, etc. — Récolter les semences et porte-graines à mesure qu'ils mûrissent. — Enlever les coulants des fraisiers.

Ecussonner et desserrer les ligatures des greffes du printemps. — Ebourgeonnement et palissage des pêchers, vignes, etc. — Enlever les feuilles qui couvrent complètement les pêches et les abricots.

Août.

Semer chicorée, navets, épinards, mâche, choux cœur de bœuf et pain de sucre, etc. — Repiquer les plants de fraisiers. — Arroser largement. — Surveiller les porte-graines. — Semer les oignons blancs hâtifs. — Biner et sarcler. — Butter les céleris et cardons. — Récolter les oignons.

Continuer à écussonner et à palisser. — Commencer l'épamprage des treilles et des vignes. — Opérer la taille en vert dite *cassement*. — Détruire les animaux et insectes qui attaquent les fruits mûrs.

Septembre.

Semer choux-fleurs demi-durs, laitue d'hiver, radis noirs, épinards pour mars et avril, mâche. — Planter choux et chicorée pour l'hiver. — Repiquer l'oignon blanc. — Terminer la récolte des graines. — Empoter les fraisiers qui doivent être forcés. — Préparer les silos et magasins destinés aux racines. — Planter oseille et fraisiers. — Labourer et fumer les carrés non occupés. — Terminer la récolte des oignons.

Continuer l'épamprement des vignes. — Récolter et sécher les prunes à pruneaux. — Biner les pépinières. — Opérer le dernier pincement. — Récolter les poires.

Octobre.

Planter griffes d'asperges dans les sols secs. — Supprimer les vieux pieds d'artichauts. — Repiquer les choux d'York, cœur de bœuf et pain de sucre. — Planter les choux de printemps et les laitues d'hiver. — Détruire les vieilles couches. — Récolter les navets. — Mettre en jauge les choux cabus pommés.

Commencer la plantation des arbres fruitiers qui se dépouillent de leurs feuilles. — Continuer la récolte des fruits à pépins.

Novembre.

Semer mâche, pois hâtifs et carottes de Hollande. — Butter les artichauts. — Mettre en place les choux semés en août. — Replanter oseille. — Rentrer dans les caves les cardons, chicorée, céleri, choux-fleurs et les derniers artichauts. — Arracher les carottes, betteraves et navets.

Continuer, s'il y a lieu, les plantations des arbres fruitiers. — Préparer les trous pour les plantations du printemps.

Ramasser les feuilles et confectionner les composts.

Décembre.

Couvrir les artichauts de feuilles et de fumier. — Visiter les légumes conservés dans les silos ou les caves, et donner de l'air pendant le jour. — Commencer les labours d'hiver.

Continuer les plantations et commencer la taille des arbres à pépins.

PROPHÉTIES

JANVIER

Michel de Nostre-Dame, dit Nostradamus, enverra ses bons souhaits et vœux aux innombrables lecteurs qui ont la bonté de croire en lui. — Un mari, en



Monsieur et madame commenceront mal leur année.

souhaitant bonne année à sa femme, la qualifiera de bon cratère, plutôt que de doux caractère. — En invitant Subliveau à dîner, Blancnavet se trouvera avoir invité un plat de plus. — En déclarant sa flamme à une blanchisseuse, un monsieur essayera de renverser toutes barrières. — Au restaurant, un

bohème préférera être servi à l'œil plutôt qu'au doigt. — Un condamné parlant à la foule se formalisera de ce que le bourreau qui doit lui couper le cou veut d'abord lui couper la parole.

FÉVRIER

Un mari regrettera une fois de plus que sa femme ne soit pas un garçon. — Un croquemort sera tout



Un chasseur terminera la saison de chasse en visant le... noir de son chien.

ébahi de ce qu'une demoiselle ne le trouvera suffisamment encore beau. — A un malade se plaignant de sa fichue mine, un médecin ordonnera de prendre

un crayon neuf. — Une dame ayant sept enfants ne craindra pas d'affirmer qu'elle s'y connaît en mal de mer ou mère. — Une cocotte, en se faisant adorer de Lapinot, s'en fera également dorer. — Les bébés nés d'un blond ou d'une blonde auront le nez à eux ou non pas aquilin.

MARS

Pour bien consolider sa force de caractère, Payesansous continuera de ne pas payer ses dettes. — En apprenant que sa femme est partie avec Arthur,



Se pressentant trompé, un mari aura recours à la victorieuse consolatrice.

Troupia sera ébaubi. — Un gardien du musée ne comprend pas pourquoi quand il crie : « On ferme !... » il y a toujours des derniers. — Un bon égoïste sera regretté pour les services qu'il... n'aura pas rendus. — N'ayant rien à se mettre sous la dent, une jolie

dame y mettra ses amies. — Pour s'être montré trop bonne pâte, un boulanger tombera dans le pétrin.

AVRIL

Un porc qu'on épilera criera contre la crise des soies. — Né avec une feuille de vigne sur le rump-



Un chevalier du fouet essayera d'être poli envers la correctionnelle.

steack, un gosse deviendra disciple de dame Bouteille. — Un jeune mari se montrera amoureux d'un petit bouton rose... sur le nez de sa femme. — Le 11 de ce mois, treize cent cinquante et un délits du même ordre seront découverts. — Les enfants

femelles nés le 22 mars auront la bouche non pas comme une, mais comme deux. — Une dame sera effrayée de ce que son fruit aura l'oreille d'un juge... son bon ami.

MAI

Quoique né d'un boiteux et d'une boiteuse, petit Népomucène n'aura pas le pied bot. — Insulté par



Un peintre trouvera amer le refus par le jury du salon, de son tableau « la mer ».

le ministère public, un prévenu de vol déclarera qu'il veut s'en aller. — Pour avoir mangé du cheval, un dîneur n'aura plus l'estomac dans les talons, mais l'étalon dans l'estomac. — Pour se nourrir de son

amour trop chaud, Gontran se mettra à la glace. — Un oculiste sera choisi comme bon tuteur à une pupille. — Un galopin en fera voir de toutes les couleurs à un aveugle.

JUIN

Un vieux monsieur ayant perdu tous ses cheveux se croira revenu aux beaux jours de son enfance. —



Entre deux coqs vivant en paix, une poule surviendra... et alors?...

Touché par un sermon sur la charité, un avare se mettra mendiant. — Faute d'avoir assez d'étoffe pour être jeune première, une actrice sera doublure. — Pour empêcher sa femme de courir, Pancrace lui

donnera comme cadeau un boulet d'or. — Un filou se plaindra d'avoir été condamné à perpétuité plutôt qu'à discrétion. — Pour pêcher la nuit, Barbassou, de Marseille, pêchera au ver luisant.

JUILLET

Toinot pour témoigner sa reconnaissance à un bienfaiteur, lui en fera cadeau d'une du mont-de-



Un *espérant* se crispera de ne pas trouver son nom parmi les palmés du 14.

piété. — Une dame obtiendra le divorce parce que le trop bon cœur de son mari aura trop battu sur elle. — Un aveugle refusera une traite à vue. — Un savant découvrira pourquoi sa femme l'a trompé. —

Tombé dans la mélasse, un député en comprendra enfin la question. — Ayant marché sur quelque chose d'onctueux, une demoiselle se mariera le 25.

AOUT

Une demoiselle s'éprendra d'un monsieur qui lui aura mis le doigt dans son nez... à elle. — Pour avoir remarqué une truffe sur le nez de son ivrogne de mari, Angélique en recueillera une giroflée sur



Un collégien sera récompensé de ses succès au grand concours.

le sien. — Désirant un mari de personnalité bien tranchée, une femme de chambre épousera un manchot n'ayant qu'une jambe et qu'une oreille. — Pour s'habituer à la chaleur, un candidat colon au Sénégal se fourrera la tête dans son poêle. — Les taxes judiciaires seront diminuées pour que l'on ne puisse plus dire Thémis *is money*. — Un retoqué du

concours de violon y sera mis pour ivresse... au violon.

SEPTEMBRE

Ayant au bal de l'Opéra trop regardé un grand bébé, gentille Irma en aura un neuf mois après, tout petit, tout frais, tout rose. — Pour avoir un collier de perles, une petite dame n'aura qu'à trouver une



L'anneau de Polycrate s'affirmera au bout d'une fourchette comme preuve du malheur d'un mari aimé?...

seule huître. — Un chanteur à couacs sera, pour faux, poursuivi de sifflets. — Un orateur se dira pourvu du fluide magnétique pour s'excuser d'endormir ses auditeurs. — Faute de ne pouvoir être décoré, un cabot se posera une tomate... sur le nez. — Un jeune homme à qui on recommandera le mariage préférera débuter par le veuvage.

OCTOBRE

Pour amoindrir la distance entre une vachère et lui, un nobliau ira à la mairie en automobile. — Un banquier qui aura filé à Bruxelles en sera



Deux époux, de nuit, conjugueront à rebours le verbe « aimer ».

ramené en cabriolet aux poignets. — L'assassin d'un médecin prétendra au prix Montyon : il aura sauvé tant de malades ! — Un jeune Anglais fera ses visites dans les poches de ses voisins. — Comme dot à sa fille, un avare fera courir le bruit qu'il est malade. — Le caissier de l'Odéon se plaindra de recevoir de bien mauvaises pièces.

NOVEMBRE

Un ivrogne prétendra qu'il a bu un hectolitre d'un hectare de ses vignes. — Pour paraître désintéressé, Guibol ne s'inquiétera plus de rien. — Par esprit



Au bal de l'Opéra, Pierrot et Colombine, sans souffler mot, se comprendront.

d'économie, Perenet fera faire sa cuisine au beurre fort. — Frisetamèche se trouvera encore bon rossignol pour le mariage. — Pour bien se faire instruire, un jeune filou fréquentera les juges d'instruction. — De ce que l'on abolira la censure, Toto croira qu'au lycée il n'y a plus de censeurs.

DÉCEMBRE

Un auteur incompris sera enchanté d'avoir reçu une charge de plomb dans les mollets : il ne sera plus un raté. — Une ligue de concierges se formera en vue de la défense de la propriété sans laquelle il



Entre monsieur et madame (de Janvier), il y aura, le 31, risette de réconciliation.

n'y aurait plus de locataires à tourmenter. — Le 25 de ce mois, un potache sera heureux d'attendre Noël sans le bonhomme Chaptal. — Passant par Paris, le Juif errant sera engagé comme facteur supplémentaire. — Si elle veut devenir mère, une jeune dame devra aller aux bains *idem*. — La dernière nuit de l'année sera marquée par une pluie de baisers... conjugaux.

ASTRONOMIE ET MÉTÉOROLOGIE

LE DISQUE SOLAIRE

En observant alternativement le disque du soleil, dit la *Revue scientifique*, au moment de son coucher ou à son passage au méridien, à travers un verre coloré et un disque de carton placé à la hauteur des yeux, en s'éloignant de ce disque à une distance suffisante pour observer la même grandeur que le soleil, M. Reimann a pu évaluer le rapport des grandeurs apparentes du soleil en comparant les distances du point d'observation au disque.

Ce rapport est de 3,32 à 1, c'est-à-dire que le diamètre du soleil à son coucher paraissait trois fois et un tiers plus grand qu'à son passage au méridien à la hauteur de 55 degrés au-dessus de l'horizon; ce qui confirme les résultats d'une précédente série d'observations qui avaient permis au même astronome d'indiquer par le chiffre 3,48 le rapport du rayon horizontal au rayon zénital, ce qui l'amène à conclure que le diamètre apparent du soleil est proportionnel à la longueur du chemin parcouru par les rayons lumineux dans l'atmosphère.

PRÉVISION DU TEMPS

Depuis plusieurs années, le fait a été constaté qu'il est possible, grâce à des observations météorologiques faites aux îles Açores, qui se trouvent à l'ouest de l'Afrique septentrionale, de prévenir l'Europe assez longtemps d'avance des tempêtes venant de l'ouest et du sud-ouest. De cette constatation est née la pensée de fonder un observatoire

météorologique dans une de ces îles. Déjà un navigateur portugais, le capitaine Chaves, avait établi, il y a quelques années, un observatoire, dont les observations permirent de rectifier les prévisions fournies par les observatoires d'Amérique, si souvent troublées dans leur exactitude par la longueur du chemin que certaines perturbations doivent parcourir avant d'atteindre l'Europe.

On a donc pensé construire un observatoire sur les îles Tercaira, de l'archipel des Açores, Sao Miguel, Fayal et Flores. Cet établissement a été inauguré le 10 juillet 1901, et son inauguration a eu lieu sous la présidence du roi et de la reine de Portugal, qui n'ont pas hésité à traverser l'Océan pour montrer l'intérêt qu'ils prennent à l'utile fondation.

Le personnel se compose d'un directeur, résidant à Sao Miguel, mais qui devra passer au moins deux mois par an à Fayal et un mois à Flores, de deux météorologistes à Flores, de deux à Fayal; de quatre à Sao Miguel. Le budget prévu est de quarante-cinq mille francs environ. Les Açores, étant en communication avec l'Europe par un câble électrique, pourront envoyer par cette voie les résultats des observations météorologiques et de prévision du temps faites dans les observatoires.

AURORE BORÉALE

Nous ne sommes pas sans fierté de la puissance de nos machines productrices de l'électricité et de la puissance de l'éclat de leur trait de feu, autrement dit de leur étincelle. Que dirons-nous donc alors, si nous comparons celle-ci à cette merveilleuse étin-

celle électro-magnétique que l'on désigne sous le nom d'aurore boréale?

Un astronome allemand, du nom de Schapper, a pu étudier une aurore boréale qui s'est manifestée entre les trois villes de Gœttingen, de Hambourg et de Warnemünde et il est arrivé à conclure que cette aurore boréale était constituée comme un vaste arc-en-ciel de dimensions extraordinaires, puisque ses extrémités auraient touché la terre à Liverpool d'une part et, d'autre part, à Liban, en Courlande. La hauteur de l'arc au-dessus de la terre était de 70,000 mètres.

Elle a émis, à plusieurs reprises, d'immenses fusées rouges comme des langues de feu, qui ont été particulièrement visibles à Lubeck et à Kirchberg en Sibérie. Or, ces radiations mesuraient, l'une 670,000 mètres; l'autre 800,000 mètres d'altitude et la vitesse du rayon atteignait 70 kilomètres à la seconde.

TEMPÉRATURE DE L'ATMOSPHÈRE

On a constaté depuis longtemps que, plus on s'élève dans l'atmosphère, plus s'abaisse la température ; et cet abaissement est proportionnellement plus fort de 5,000 mètres à 10,000 mètres.

Ainsi, d'après M. Teisserenc de Bort, qui a lancé dans l'atmosphère des ballons-sondes portant des instruments enregistreurs, si, au mois de janvier, la moyenne à la surface du sol est de neuf dixièmes de degré, la température n'est plus qu'à 18 degrés neuf dixièmes au-dessous de zéro à 5,000 mètres et à 52 degrés au-dessous de zéro à 10,000 mètres. La température la plus basse relevée

à cette altitude a été de 54 degrés; la moins basse de près de 42 degrés au-dessous de zéro, bien entendu.

La température moyenne marquée par zéro degré se trouve vers 1,200 mètres à la fin de la saison froide, et à 3,600 mètres en été; et la moyenne pour l'été est de 2,750 mètres, à peu près à la limite des neiges éternelles.

LE CHAUD ET LE FROID ATMOSPHÉRIQUES

Si nos étés et nos hivers peuvent être considérés comme doux, les températures moyennes de chaud et de froid ne dépassant que rarement les limites extrêmes, il n'en est pas de même en Amérique, à New-York notamment.

Pendant l'été de 1901, au mois de juillet, on a pu relever 36 degrés 67; à Baltimore, 39 degrés 45, rarement moins de 32 pendant le cours du mois; à Cincinnati, le 22 juillet, le thermomètre a marqué 41 degrés; il en a été de même à Saint-Louis, du 21 au 24 juillet, mais on a également constaté que la chaleur s'était élevée le 25, à 42 degrés; à New-City, la température a atteint 37 degrés 80.

AU KLONDYKE

Le Klondyke, le nouvel Eldorado, vers lequel se précipitent les chercheurs d'or, mais dont bien peu reviennent, n'est pas précisément un paradis; son climat est vraiment effroyable. Le 17 janvier 1901, le thermomètre, à Dawson, capitale du pays, marquait 56 degrés huit dixièmes au-dessous de zéro centigrade, et le 14 juillet de la même année, s'élevait à près de 28 degrés au-dessus. Au Jukon, dis-

trict plus au nord, la plus basse température observée a été de 55 degrés au-dessous de zéro, le 26 janvier 1896 et le maximum marqué en juillet 1899, de 34 degrés au-dessus de zéro. Donc dans ce pays, l'homme doit pouvoir résister à un écart de température de 89 degrés.

S'il est rigoureux, l'hiver est précoce. A Dawson, situé à 305 mètres d'altitude, il commence en septembre, et la débâcle des glaces s'opère du 4 au 24 mai, d'après les moyennes observées.

HAUTEUR DES NUAGES

A quelle hauteur planent les nuages?

C'est une question qui n'a pas encore été étudiée d'une manière générale, mais des observations faites dans divers pays ont démontré que la hauteur, comme la vitesse des nuages, varie suivant les climats. Ainsi, les cirrus, les nuages les plus élevés, sont à Bossekop, en Norvège, à la hauteur de plus de 7,000 mètres et leur vitesse de translation est de 18 mètres à la seconde; à Manille, ils sont plus élevés, mais leur marche est un peu plus lente : 12,000 mètres, et 14 mètres à la seconde. Les cirro-cumulus se tiennent en Norvège à 4,500 mètres et circulent à la vitesse de 11 mètres à la seconde. A Manille, ils planent à la hauteur de 5,600 mètres et leur marche est d'un peu plus de 6 mètres.

Les nuages inférieurs, les nimbus, qui, en Norvège, se tiennent à un ou deux kilomètres du sol, marchent à la vitesse de 7 mètres à la seconde; ils ont, aux Philippines, une hauteur de 1,700 mètres et marchent à la vitesse de 5 mètres à la seconde.

Enfin, on a mesuré, aux îles Philippines, des

cirrus planant à plus de 20,000 mètres de hauteur, alors qu'en Norvège, ils ne dépassent pas 1,100 à 1,200 mètres. Leur vitesse est en raison directe de la hauteur : à Bossekop, à 11,000 mètres, ils filent à la vitesse moyenne de 24 mètres à la seconde, soit celle d'un train rapide de chemin de fer lancé à 90 kilomètres à l'heure.

Cette dernière expérience révèle l'existence dans les hautes régions atmosphériques de forts courants d'air dont on ignore encore la vitesse.

STATISTIQUE DES COUPS DE FOUDRE

Dans nos pays français, la foudre ne semble pas faire de trop grands ravages, mais tous les pays ne sont pas également favorisés. La Hollande notamment paraît, plus que tout autre pays du nord, singulièrement foudroyée.

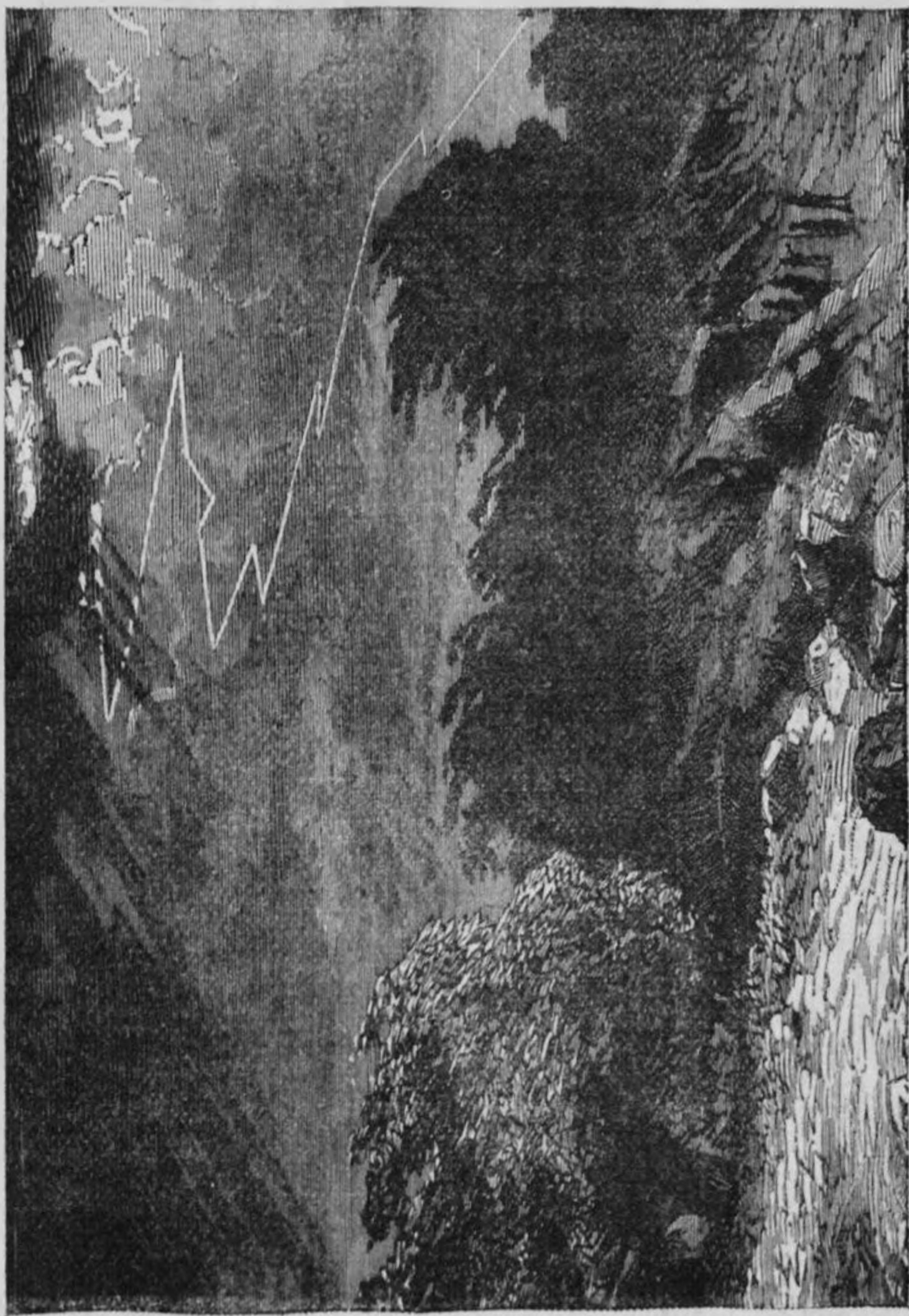
En vingt-huit ans, suivant les relevés de l'Institut des Pays-Bas, on a constaté une moyenne annuelle de 67 coups de foudre sur habitations, 20 sur des fermes, 17 sur des granges et écuries, 6 sur des bâtiments publics, 3 sur des églises, 4 sur des fabriques, 18 sur des moulins, 17 sur des meules de grain et de foin, 3 sur des navires.

Il y a eu, par la foudre, 18 personnes frappées mais rétablies, et 13 tuées; 9 moutons, 41 vaches, 13 chevaux et 6 autres animaux tués.

Dans ce pays comme dans les autres, ce sont surtout les peupliers qui sont atteints par la foudre; puis viennent les chênes et les saules.

En comparant les populations respectives de la Hollande et de la France, il faudrait multiplier au moins par dix les chiffres précédents pour établir

entre les deux pays, la comparaison des risques



Un coup de foudre.

d'atteinte par la foudre. Ainsi, la France devrait marquer au moins 130 personnes foudroyées à mort

par la foudre, pour que, proportionnellement, il y eût égalité sous ce rapport entre elle et la Hollande. Nous n'en sommes pas là, heureusement.

COUP DE FOUDRE CURIEUX

Un coup de foudre observé le 6 juin 1901 sur la cheminée d'une maison rue de la Station, à Louvain, a donné lieu à des remarques curieuses.

La foudre, lisons-nous dans le journal *Ciel et Terre*, sous la signature J. Clavel, a démoli la partie supérieure de la cheminée dont les débris furent projetés sur les toits voisins. En descendant par le conduit de la cheminée, elle enfonça d'abord quelques briques dans la chambre d'un étudiant, puis, continuant sa route, détacha un carton fermant le trou d'un tuyau de poêle dans la cuisine-cave.

Une boule de feu apparut alors aux yeux terrifiés de plusieurs jeunes filles, ouvrières modistes qui travaillaient autour d'une table. De la cheminée, la boule s'était dirigée sur la machine à coudre placée à côté de la porte d'entrée, puis avait disparu dans la cage de l'escalier, épargnant ainsi les personnes qui se trouvaient dans la cave. La porte du premier était fermée et le fluide y pénétra en pratiquant dans le mur un trou rond de vingt centimètres de diamètre environ. Dans la pièce du premier étage, des fils de fer étaient tendus pour y laisser sécher le linge. Les clous et crampons auxquels ils étaient fixés furent fondus et les fils brûlèrent à terre en conservant leur position relative; mais les linges qui s'y trouvaient suspendus avaient pris feu.

Dans la partie du premier donnant sur la cour se trouve une mansarde dont deux mètres environ de

cloison furent démolis, les débris tombant sur un lit qui fut brisé. Les planches de ce lit furent déchiquetées par le fluide qui démolit en outre une bande étroite de la maçonnerie de la cheminée, depuis le plancher jusqu'au plafond. Se dirigeant alors vers la fenêtre, il l'arracha en brisant les vitres et les bois et en ébréchant la barre d'appui.

Descendu dans la cour, il mit en pièces un banc adossé au mur, puis, se relevant en une grosse boule de feu à un mètre environ du sol, produisit une explosion formidable en projetant un globe d'étincelles que les gens de la maison comparèrent au bouquet d'un feu d'artifice.

Ce fut tout ce que la famille vit ou entendit de la salle à manger où elle était occupée à souper. Elle comprit ce qui s'était passé et la cause des cris de détresse partant de la cuisine. Tout cela avait eu lieu en beaucoup moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter. En visitant la maison, on constata qu'à la mansarde, le papier tapissant les murs était brûlé ou déchiré; qu'une quantité considérable de plâtras était détachée, la couleur du plancher carbonisée, le vernis des meubles brûlé; que dans toutes les pièces, une couche épaisse de suie recouvrait les planchers, les parements, les meubles, les literies et les marchandises du magasin. C'est sans doute à la présence de cette suie dans l'air qu'il faut attribuer la hauteur extraordinaire et la couleur sombre que la flamme du gaz avait prises dans la cuisine. L'incendie du grenier avait été vite éteint, mais il fallut plus de trois semaines pour réparer les dégâts.

Les quinze personnes qui se trouvaient dans la

maison en furent quittes pour une forte émotion bien légitime.

UN BOLIDE

Bien que l'apparition de bolides ne soit pas rare, on doit signaler celui qui, le 22 avril 1901, a éclaté aux environs de Saïgon, et qui a été observé de la station météorologique du cap Saint-Jacques et dont M. Ambrosi a fait connaître les éléments.

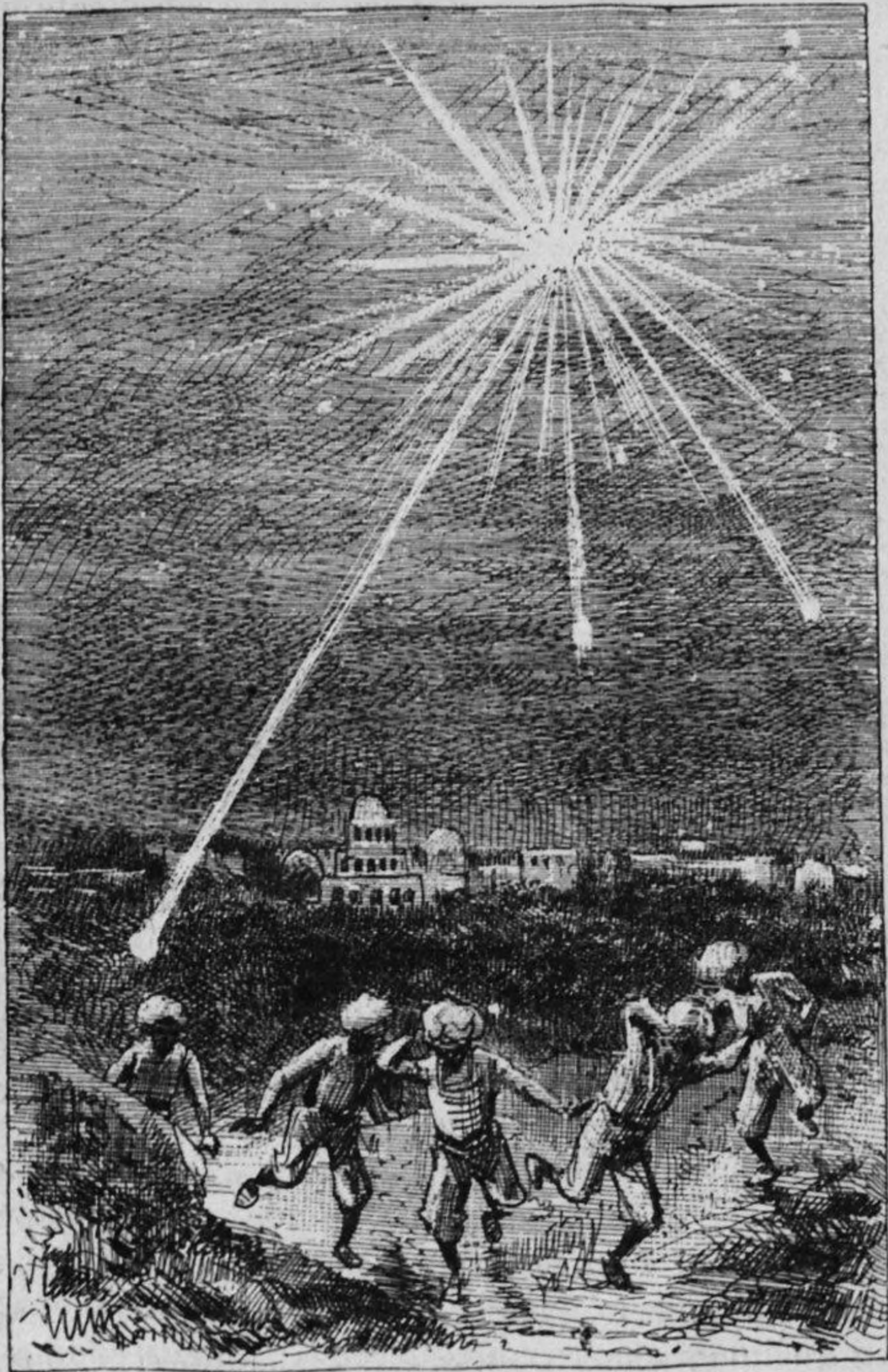
Il fut aperçu entre dix et onze heures du soir, se dirigeant du sud-est au nord-ouest. Il était très volumineux et a éclaté en illuminant comme une fusée tout l'horizon du cap et en laissant tomber une multitude de boules bien plus lumineuses que les étoiles de première grandeur. La durée de l'apparition a été de quatre à cinq secondes et son explosion à une hauteur de 70 à 80 degrés au-dessus de l'horizon a produit un roulement d'environ quinze secondes.

AVALANCHES

Dans un article sur les avalanches qu'il a publié dans le journal *la Nature,* M. Corcelle, agrégé de l'Université, écrit à propos des cruels accidents qui ont éprouvé, l'hiver dernier, nos chasseurs alpins :

« On peut assister journellement au spectacle de la formation des avalanches : lorsqu'on le contemple d'un peu loin, il semble que, sur les flancs de la montagne, se déroule un gros nuage blanc qui descend vers l'abîme. Lorsque le glissement arrive à la fin de sa course, on voit s'élever comme une fumée légère au-dessus du gouffre où il prend fin.

« Mais tout ne se borne pas à ce spectacle pittoresque : ces glissements sont presque toujours mor-



Explosion d'un bolide.

tels pour les ascensionnistes, en raison de la masse énorme de matériaux qu'ils déplacent.

« Les malheureux voyageurs qui en sont victimes perdent vite l'équilibre et roulent, étourdis et bientôt asphyxiés, dans une crevasse de glacier où nul ne peut les retrouver.

« Il arrive parfois que l'avalanche ne prend personne, c'est lorsque l'avalanche ne commence qu'aux pieds du voyageur. Parfois aussi elle sert de matelas protecteur, elle amortit une chute et préserve les membres de frottements trop durs sur le rocher.

« Dans les courses « à la ramasse » vers le mont Cenis, le fait a été observé. Seulement il faut se relever lestement lorsque la course est finie, pour éviter l'enlizement dans la neige pulvérulente. Ce n'est point commode, le moindre mouvement en profondeur peut provoquer une disparition irrémédiable.

« C'est par ces glissements, généralement dangereux, que tous les ans, dans les Alpes, se produisent d'effroyables catastrophes. »

TOUT CE QU'IL Y AURAIT DANS L'AIR

D'après les anciens, l'air était un corps simple, c'est-à-dire composé d'un seul gaz appelé air. La science, il y a moins d'un siècle et demi, nous a indiqué que l'air est composé de deux gaz : l'azote et l'oxygène. Plus tard, on a démontré que l'acide carbonique existe dans l'air en quantité notable. Il y a quelques années, on a découvert que la composition du gaz atmosphérique est encore plus compliquée qu'on le supposait, ou tout au moins que dans le mélange constitutif d'azote et d'oxygène, on trouve

quelques éléments dont l'existence avait été ignorée jusqu'alors.

Ainsi, l'air renfermerait pour cent parties en poids, 0,937 d'*argon ;* une ou deux parties de *néon* pour cent mille parties d'air; une ou deux parties d'hélium et une de krypton pour un million de parties; une partie de xénon pour vingt millions de parties d'air.

Si tous ces éléments trouvés dans l'air y existent réellement, et si les chiffres de proportions sont exacts, il faut avouer que les chimistes qui nous les donnent sont à la fois bien savants, bien adroits et bien patients.

LE VÉSUVE

Le volcan Vésuve, le plus fameux de tous ceux qui existent, non par sa puissance, mais parce qu'il est le plus connu et a été le plus observé.

Dans une de ses dernières éruptions, un savant italien, M. Matteneci, a constaté que le bruit de ses explosions se perçoit à une distance de plusieurs dizaines de kilomètres, et que la hauteur de pierres et de scories lancées du cratère a été parfois de plus de cinq cents mètres. Le 9 mai 1901, un bloc, mesurant douze mètres cubes et pesant plus de trente mille kilogrammes, a été lancé par une force que l'on a estimé valoir celle de plus de six cent mille chevaux-vapeur. — On sait que le cheval-vapeur représente la force nécessaire pour soulever soixante-quinze kilogrammes à un mètre de hauteur en une seconde de temps. — Il a employé dix-sept secondes pour parcourir, à la vitesse de quatre-vingts mètres à la seconde, sa trajectoire de lancée.

Il est d'une belle force, n'est-ce pas, le vieux



Le Vésuve vu de Naples.

Vésuve, et il tient toujours, suivant une expression moderne, le *record* de la puissance : nos canons les plus puissants n'en sont pas encore là.

L'EDELWEISS

Vous savez que l'edelweiss, cette fleur des Alpes, de forme étoilée et d'apparence duveteuse, est la plante préférée de la tsarine.

Par quel miracle de la nature, de la vie végétale, cette merveilleuse éclosion en forme stellaire est-elle allée s'épanouir à côté des neiges éternelles, dans les sommets inviolés? Il y a là-dessus une fantastique légende que nous raconte l'*Echo de Paris* :

« ... A l'époque où Jésus naquit à Bethléem, la fameuse étoile des Rois Mages, après avoir conduit au berceau divin les trois souverains de l'Asie mystérieuse, n'avait plus qu'à se retirer, sa mission terminée. Mais où se cacher? Dans le ciel, elle eût éclipsé toutes ses rivales, et de nouveaux mages, trompés par sa lumière, auraient encore attendu un autre Messie. Elle fut forcée de chercher un refuge sur la terre. Longtemps elle erra par-dessus les continents et les îles, voulant trouver une contrée parfaite. Par une nuit de mai, elle aperçut les montagnes de la Suisse, ses vallons aux pâturages paisibles, ses villages aux habitants dignes et modestes, et se divisant en une infinité d'étoiles filantes, elle descendit sur les cimes des monts. Le lendemain, les pâtres et les chasseurs de chamois trouvaient sur les pierres mêmes des fleurs soudainement écloses, ressemblant à des astres de velours blanc. »

Voilà pourquoi l'edelweiss ne se fane jamais et porte bonheur à ceux qui le touchent.

BONS CONSEILS ASTROLOGIQUES

L'ALBESTA

Les astrologues anciens avaient appris que le secret du bonheur, mais le vrai secret, existait dans les livres de l'*Albesta*. Sa composition était, par eux, attribuée au patriarche Abraham, mais d'autres pensaient qu'il avait pour auteur Zerdust ou Zoroastre. Que sont devenus ces livres? On l'ignore; ce que l'on sait seulement, c'est qu'Abraham, fait prisonnier par Nemrod, les lisait alors que son vainqueur l'avait fait enfermer dans un four ardent. Ces livres existent toujours, nous apprennent encore les astrologues, puisque n'existe nulle trace de leur destruction; et il est évident que si on les retrouvait, l'humanité, connaissant enfin le secret du bonheur, verrait cesser tous ses maux. Mais alors, ajoutent d'autres astronomes grincheux, le monde finirait, puisque le monde est basé sur le secret des passions, des affections, des intérêts.

ABRACADABRA

Quiconque serait tourmenté du désir de pratiquer une vertu par jour devra s'adresser au dieu *Abracax* qui se cache quelque part depuis le deuxième siècle de notre ère. Etant survenu dans le monde un peu inopinément, il eut des adorateurs que l'on traita de sectaires parce qu'ils déclaraient que leur dieu commandait à 365 dieux, lesquels présidaient à 365 vertus, une par jour et pour chacun. Ce dieu, paraît-il, n'était autre que le dieu persan appelé

Mitra, qui, lui-même, serait le Soleil. On pourra s'étonner de l'expulsion d'un pareil dieu de la surface de la terre. Mais cette expulsion s'explique par ce fait que si tous les hommes devenaient vertueux, il n'y aurait plus ni rois, ni empereurs, ni soldats, ni gendarmes, ni sergots, ni douaniers, ni surveillants quelconques ; que ministres et députés deviendraient inutiles, et encore plus les sénateurs et les employés du gouvernement, les tribunaux surtout ; et alors que deviendrait le monde ?

Quoi qu'il en soit, par ces temps rénovateurs et de respect de toute liberté, autre que celle des catholiques, nous pouvons à notre aise, tous les matins, à l'aube, variable suivant les saisons, invoquer le dieu Abracax en récitant dévotement, sept fois, sans respirer, l'invocation suivante qui est son oraison dominicale :

Abracadabra
Abracadabr
Abracadab
Abracada
Abracad
Abraca
Abrac
Abra
Abr
Ab
A

LA FÊTE D'ABRIZAN

Quiconque, le 13 septembre ou mois de Tir, le soir, à l'heure du crépuscule, voudra se faire bien venir d'un ou d'une autre quelconque, devra célébrer le seul usage qui nous reste de la fête d'*Abrizan*.

Il devra s'asperger d'eau de rose ou de fleur d'oranger et, se munissant de vaporisateurs remplis de ces mêmes eaux, en asperger amis et amies qu'il visitera. Cet usage a lieu en Perse, il est vrai, mais l'astrologue ne doute pas qu'il serait le bienvenu à Paris et autres lieux, et particulièrement bien vu du médicastre dit *la terreur des microbes*.

LE DIEU ACTOR

D'innombrables industriels nous offrent d'innombrables insecticides à l'adresse de ces tourmentants insectes que l'on appelle des mouches. Tous ces insecticides attirent plutôt ces bestioles. Mais si nous avons le désir sincère de nous en délivrer, invoquons le dieu *Actor* et sacrifions-lui quelque chose de nature à lui plaire, un pot de miel, par exemple, et tout aussitôt nous serons débarrassés des mouches, ces véhicules des maladies contagieuses.

Il y a encore un autre moyen de se délivrer des maudites et malpropres bêtes. Il suffirait de célébrer dans chaque famille et tous les trois ans, comme les anciens, les fêtes romaines des astiaques, pas le moins du monde monotones. Elles consistaient en jeux et danses de toutes sortes suivies de bons repas, mais surtout du sacrifice d'un bœuf blanc dont la chair était abandonnée aux mouches. Rassasiées, celles-ci, paraît-il, avaient la délicate reconnaissance de ne plus revenir. Le procédé est simple ; ne pourrait-on l'employer ?

LA DÉESSE ACIDALÉE

La vengeance est un plaisir des dieux, a-t-on dit ; et qui ne le sait, qui n'a été heureux de s'être bien

vengé ? Mais il y a vengeance et vengeance, et souvent l'on se contenterait d'une gentille petite vengeance bien agaçante, bien irritante, bien longue, bien cruelle et n'exposant pas, comme le font de vulgaires coups de pistolet, de poignard ou de vitriol, aux taquineries de la justice.

Dans ce cas, invoquez la déesse *Acidalée* ; c'est elle qui excelle à bourreler d'inquiétudes et de soucis les individualités qu'on lui désigne. Le meilleur résultat est celui que l'on obtient en sacrifiant à la déesse une chamelle blanche. A Paris, où on trouve tout ce que l'on veut, on doit trouver des chamelles blanches.

LE ROI ALLADE

Un utile avis est donné aux machinistes qui, dans les théâtres de Paris et de la province, sont chargés d'imiter les éclairs et les bruits du tonnerre. Qu'ils redoutent de subir la colère des dieux, et pensent au triste sort du roi Allade, du Latium, surnommé le sacrilège, à cause de ses impiétés. Il avait osé se moquer des dieux en inventant une machine qui imitait le tonnerre. Il périt foudroyé. Il est vrai que ce funeste accident se passait en 885 avant l'ère actuelle.

Pensez aussi qu'il fut également foudroyé, le frère du pauvre Sisyphe, cet infortuné qui passait son temps à remonter le long des pentes d'une montagne escarpée une pierre énorme qui, immédiatement après son arrivée au but fixé, dégringolait à toute vitesse pour de nouveau être remontée. Le frère de Sisyphe, appelé Salmonée, avait conquis une partie du pays nommé Ellide, et, croyant pouvoir se faire passer pour dieu, imagina de faire

construire au-dessus de sa capitale un pont d'airain sur lequel on faisait rouler un lourd chariot. Le bruit imitait celui du tonnerre et, pour figurer les éclairs, cet original lançait au milieu de la foule terrifiée des torches allumées qui blessaient et tuaient nombre d'habitants. C'était alors un véritable orage, mais de malédictions... Ce que je te crois...

L'HERBE SAMOLUS

Nos grands-pères, les Gaulois, avaient du bon et, pour préserver leurs animaux des maladies contagieuses, ils n'avaient besoin ni de vétérinaires, ni de prescriptions ministérielles.

Désignant des gens à jeun, ils les chargeaient de recueillir une herbe appelée samolus, végétant dans les lieux humides. Elle devait être cueillie de la main gauche, sans la regarder ; elle était ensuite pilée et jetée dans les eaux des canaux et étangs dans lesquels les animaux allaient boire. Or, quand les animaux, les bœufs et les cochons, surtout, avaient bu de l'eau contenant de l'herbe samolus, ils devenaient réfractaires à toutes maladies.

C'était simple, comme vous le voyez. On ne saurait donc, dans un but d'économie, trop engager à faire revivre cette bienfaisante pratique.

PROCÉDÉ HERCULE

Si quelqu'un vous chagrine ou si vous enviez son bien, imitez toujours les exemples que nous ont donnés les dieux. Invitez le fâcheux à dîner avec vous. Servez-lui un repas de choses lourdes qui lui seront désagréables au goût et, pour vous, accumulez

les mets légers que vous préférerez. Avant de lui servir ce repas en partie double, vous parierez contre lui que, le premier, vous aurez terminé le repas. Vous gagnerez ; il se fâchera, vous cherchera querelle et vous l'assommerez ; ce qui vous sera facile, puisque bons vins et bons mets vous auront donné la force et que votre adversaire sera ou à peu près à jeun.

Ce moyen est grossier, direz-vous.

Nenni ; il est divin, puisque c'est celui qu'employa Hercule pour se défaire d'un rival, Lépreus, fils de Neptune. Les deux rivaux avaient parié de manger un bœuf et Hercule avala le sien en moins de temps que Lépreus. L'histoire ne dit pas si les deux ruminants furent accommodés de la même manière; mais, faute d'indications, il est toujours possible de suppléer aux textes. Faisant ainsi, vous suivrez l'exemple des Anglais pour le Transvaal, des Américains pour les colonies espagnoles : ils ont imité l'exemple d'Hercule, mais en préparant leur querelle.

JUPITER CONDUCTEUR

Au moment de partir en guerre, tout général d'armée fera bien d'imiter les Lacédémoniens qui, pour s'attirer les faveurs de Jupiter conducteur, lui sacrifiaient un bélier, le brûlaient et, prenant des charbons ardents sur l'autel du sacrifice, les apportaient sur la frontière du pays à envahir. C'est probablement parce qu'ils ont oublié cette prescription que les Anglais n'ont pu conquérir le Transvaal. Il est vrai que, de leur côté, les Boers ne s'étant pas non plus recommandés de Jupiter conducteur, les chances

entre les deux rivaux se sont contrebalancées. C'est ainsi, sûrement, que peut s'expliquer la durée de la guerre.

LE DIEU ACTEUS

Les armées de terre et les marines de guerre sont extrêmement coûteuses ; mais, nous dit-on, il en faut et il est de toute nécessité de donner pour leur entretien jusqu'à la moelle de nos os. Mais, que voulez-vous ? si nous ne voulons coiffer le casque prussien et recevoir la schlague prussienne, non plus nous habiller en écrevisses cuites ou en kaki pour aller martyriser et détruire les peuples moins forts que nous, nous devons accepter tous les sacrifices.

Et pourtant, si nos gouvernants étaient mieux avisés, et nos députés moins ignorants, moins irréligieux, ils invoqueraient le dieu Acteus, d'origine rhodienne, comme beaucoup de sorciers savants et puissants.

Ils lui élèveraient temples et autels où on irait le prier, et alors, suivant en cela le rôle qui lui est assigné dans l'ordre des occupations divines, il accablerait nos voisins ennemis de maux et de calamités. Chez eux, il neigerait en été, grêlerait au printemps, grillerait en hiver, et, quand il arroserait la terre de pluies, il le ferait avec l'eau du Styx ; de la terre empoisonnée surgiraient pestes pour les hommes, insectes de toute nature pour les récoltes qui seraient dévorées, d'où la famine et ; si la bonne volonté du dieu allait plus loin, il saurait amener sur des écueils les flottes les plus cuirassées du monde.

Le seul inconvénient de ce système si favorable

aux idées de désarmement, c'est que nos rivaux et ennemis seraient capables d'user contre nous du même moyen.

TABOU

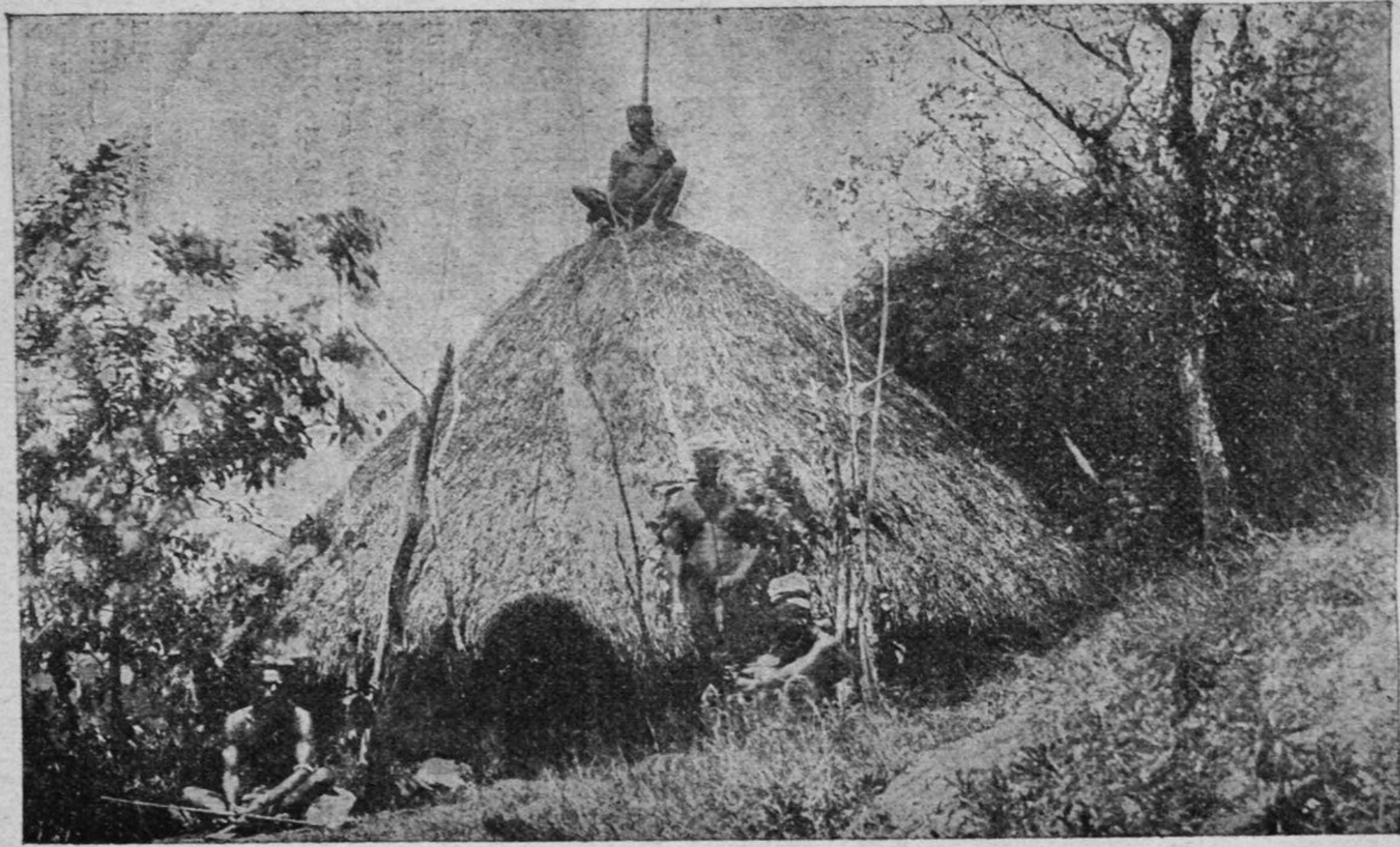
Nous avons la faiblesse et le préjugé, dans nos pays soi-disant civilisés, de nous croire à l'abri de toute indiscrétion et de toute méchanceté en verrouillant nos portes contre le regard curieux de nos femmes et en dépensant des sommes folles pour entretenir des gardiens de la paix, une gendarmerie, des gardes champêtres, etc. Les Canaques, que nous qualifions de sauvages, disposent de moyens autrement simples et économiques. Ils ont le tabou.

Le mot « tabou » signifie sacré, défendu. Les taouas, sorciers ou grands prêtres, médecins, déclarent *tabou* tout ce qu'il leur plaît de faire respecter. Si quelqu'un va pour toucher à une chose, quelle qu'elle soit, et qu'on lui crie : *tabou!* il lui faut retirer la main instantanément comme s'il s'était brûlé ; car l'inobservance de cette règle entraîne des pénitences graves et quelquefois même la mort.

La case des chefs de famille et des guerriers peut être tabou.

A côté des cases qu'habitent les Canaques, il y en a presque toujours une autre un peu plus petite. Celle-ci s'appelle hahé koïka, de *hahé*, case, de *koïka*, fête, c'est-à-dire case de réjouissance. Elle est toujours tabou pour les femmes ; c'est là que les guerriers gardent leurs armes, costumes et ornements de fête ; c'est là aussi qu'ils boivent le kava et qu'ils tiennent conseil. Tout ce qui entre dans cette case devient tabou, et nulle femme ne peut y toucher.

. . . .



Hutte de Canaques.

Les habitants de Nouka-Hiva croient à l'existence d'un bon et d'un mauvais esprit; ils sacrifient à l'un et à l'autre. Ils croient que leurs taouas, prêtres, ont des communications secrètes avec l'*atoua*, ou dieu; ce sont les prêtres qui sont chargés de transmettre les volontés du dieu au peuple : aussi sont-ils strictement obéis.

Par conséquent, si par une inscription sur nos portes, maisons, meubles, coffres-forts, porte-monnaie, vertu de nos femmes, nous inscrivons le mot sacré qui déclare tout cela tabou, nous pouvons, sans bourse délier, dormir sur nos deux oreilles.

CHOSES D'ASTROLOGIE

PROPHÉTIE POUR LE VINGTIÈME SIÈCLE

Il y a à Rome une voyante, la demoiselle Bello, qui voit l'avenir ; et, parmi de nombreuses prophéties, voici ce qu'elle promet pour un temps qui n'est plus lointain :

— Quand Léon XIII mourra, le roi rendra Rome à son successeur et ira établir sa capitale à Naples.

— Gênes, Milan, Venise et Livourne seront villes libres ; la Savoie et Nice tomberont au pouvoir de l'Italie, la France ayant pour compensation les frontières du Rhin.

— Un prince de la branche des Capétiens régnera en France, de par la volonté du peuple, anxieux de voir se réaliser le plus beau des programmes (?).

— L'Allemagne sera divisée, la Russie voudra s'emparer de Constantinople, et la Norvège, séparée de la Suède, proclamera la République scientifique et sentimentale (?).

— Avant cinquante ans, les Chinois, devenus un peuple guerrier, essayeront d'envahir l'Europe ; mais un tsar obéissant au pape la sauvera ; le pape sera déjà chef de l'Eglise universelle, les juifs, les protestants, les grecs orthodoxes, etc., s'étant soumis à son autorité.

Ne nous moquons pas des Italiens ; nous autres, nous avons eu Mlle Couesdon. D'ailleurs, qui vivra verra... probablement rien de tout cela.

LE ROUGE

Beaucoup de lecteurs et lectrices m'écrivent, dit

Sergine, des *Annales,* pour me demander quelques conseils pour les étrennes.

En deux mots, les voici :

A vos amis qui ont des doigts carrés, donnez des cadeaux utiles, ils seront contents; à ceux aux doigts spatulés, des cadeaux faisant beaucoup d'effet et inutiles.

Aux doigts pointus, chiffons, dentelles, rubans, bijoux ; ces derniers peuvent être faux, pourvu qu'ils soient jolis — tout est, pour les mains propriétaires de tels doigts, dans la forme.

Maintenant, quel que soit le cadeau que vous enverrez, attachez-le avec un ruban rouge : le rouge est la couleur qui porte chance.

LA FIN DU MONDE

Chaque fois qu'une année commence, il est de règle qu'un devin quinteux nous annonce la fin du monde.

1903 ne pouvait pas faillir à la tradition.

Nous lisons dans *le Journal* qu'un savant américain aurait, avec images frissonnantes à l'appui, démontré que la fatale congélation peut arriver un jour ou l'autre :

« Ce n'est plus la comète qui se cogne contre la terre, ce n'est plus le marasme du soleil qui s'éteint faute de combustible : c'est la masse glaciale du pôle sud qui s'avance vers le nord, qui déplace ainsi le centre de gravité de la terre et fait perdre l'équilibre aux océans, lesquels, à leur tour, noieront les continents et les couvriront d'une épaisse cuirasse glaciale.

« L'astronome-géologue assure que sa prévision est

basée sur des dates positives et scientifiques et que le danger est imminent.

« Ceci dit, il se sera mis à déjeuner comme un homme qui a la conscience tranquille... »

Et si vous voulez, lecteurs, en croire Nostradamus, vous en ferez autant.

SUPERSTITIONS CHINOISES

Heureux, dit le docteur Matignon, celui qui peut suspendre à la porte de sa chambre un couteau ayant servi à un assassin : pas un esprit n'osera approcher.

Des feuilles d'iris ou d'armoise placées au-dessus du lit, une branche de pêcher en fleur au linteau de la porte suffisent pour écarter le malheur.

Sur eux-mêmes, les Chinois portent, accrochés à un bouton de leur blouse, une petite courge, un petit morceau de jade ou d'ivoire sur lesquels sont gravées certaines inscriptions heureuses : « Puissiez-vous avoir une calme longévité! — Puissiez-vous connaître les trois bonheurs! »

Des dessins représentant une chauve-souris, un cerf, une pêche, une grue, sont autant d'indices de félicité et de longue vie. Des petits couteaux en argent, spéciaux pour les maléfices, sont suspendus au cou des enfants. Les clous ayant servi à clouer un cercueil sont fixés dans la natte ou montés en bracelets que l'enfant portera jusqu'à dix ans. Beaucoup de charmes sont cousus dans la doublure des habits.

Plus souvent, on les fait brûler, et leurs cendres sont avalées avec du thé. Certains de ces charmes, portant des inscriptions spéciales et ornés de têtes

de chien, sont très en faveur chez les demi-mondaines désireuses de s'attirer, sinon l'affection, au moins la clientèle de quelque riche protecteur. Le papier est réduit en cendres et la courtisane tâche de les faire absorber au Chinois convoité, convaincue que celui-ci, avec la fidélité du toutou dont l'image a été brûlée, ne pourra manquer de venir lui offrir son cœur et sa bourse.

RACE DE L'AVENIR

Enfin, après le professeur Loeb, dit *le Petit Journal,* qui serait parvenu à supprimer la mort, voici venir, toujours d'Amérique, le professeur Brunner qui nous donne quelque idée de ce que sera la future race humaine.

Ce savant, fort sérieux, vient de publier, sur la conformation de la future race humaine, quelques prédictions qu'il dit scientifiquement fondées.

Dans quelques siècles — M. Brunner ne précise pas — la race humaine se composera de géants à tête immense. Le cerveau sera très développé et le front immensément large.

En revanche, l'homme de l'avenir aura quelques côtes de moins et ses pieds ne seront plus munis que de quatre doigts. Il perdra aussi la... — comment dirai-je? — la base de l'épine dorsale.

Il vivra beaucoup plus vieux que maintenant. Afin de ménager son cerveau, il aura quelques machines pour exécuter certaines opérations mentales, par exemple le calcul. Dans la future génération, on saura aussi déterminer d'avance le sexe des enfants à naître.

Il y aura alternativement une période de prédo-

minance féminine et une de prédominance masculine.

Donc, après la musique de l'avenir, on aura la race de l'avenir, celle qui, sans doute, sera la clientèle de Wagner.

LE LOTTO A NAPLES

Un ami du journal *la République* lui a raconté les faits suivants :

On sait qu'avec le peuple de Naples le *lotto*, même au moment des pires catastrophes, ne perd jamais ses droits. A la première annonce officielle de la peste, la population a mis en masse sur le terne suivant : 66 pestes, 75 cadavres, 83 gros rats, — et ce qu'il y a de plus fort, c'est que le terne est sorti.

Pour une fois, la peste aura donc fait des heureux.

C'est macabre, direz-vous; mais, que respecte la passion du jeu? Il y a mieux encore.

Lors de la mort du roi Humbert, non plus la ville de Naples, mais toute l'Italie, misa comme un seul homme sur une combinaison de terne basée sur des chiffres ayant trait au souverain et à la date du crime.

Cette fois encore le terne sortit et le Trésor se trouva en présence d'une telle différence à solder qu'il fut un instant question d'opérer des réductions sur les primes à payer.

Mieux eût valu réduire la rente, car, en Italie, le lotto est chose sacrée, et le peuple eût été capable de faire une révolution. En raclant tous ses fonds de tiroir, le gouvernement parvint à réunir la somme et finalement paya...

Ce en quoi il fit bien !

LE FANTOME ROYAL

Le roi Humbert avait, de son vivant, un sosie, M. Bertolani, photographe à Salerne. M. Bertolani,



Le roi Humbert.

très fier de cette ressemblance, cherche à l'accentuer encore par la coupe des moustaches, l'attitude, les gestes, etc. Il ne s'est pas départi de cette habitude depuis l'attentat de Bresci.

Un soir, à la tombée de la nuit, il passait en voiture découverte devant la caserne de Salerne.

Le factionnaire était un soldat originaire de Monza, qui avait souvent vu le roi Humbert. Apercevant le photographe, il crut se trouver en présence du spectre du monarque assassiné. Pris de peur, il laissa tomber son fusil et cria : « Au secours ! »

On le releva de son poste. Une demi-heure plus tard, le photographe repassa en voiture. Le nouveau factionnaire fut également pris d'épouvante pour la même raison.

Il croyait revenu le roi assassiné à Monza.

USAGES D'AUTREFOIS

MESSE ROUGE

La République a cité le quatrain suivant, inspiré à l'un de nos plus spirituels députés par la suppression de la messe rouge :

D'aller désormais à la messe,
Notre tribunal s'interdit.
C'est pour donner au Saint-Esprit
Une leçon de politesse.

Nos juges, à la fin, sont las
De renouveler chaque année
Cette visite surannée
Que l'Esprit-Saint ne leur rend pas.

On voit que l'esprit épigrammatique des Jean-Baptiste Rousseau, des Lebrun, des Rulhière et des Rivarol n'est point tout à fait mort chez nous, si ce n'est dans nos corps parlementaires... Oh ! là, on pourrait chercher longtemps sans trouver. On arrive souvent à être grotesque, mais spirituel rarement.

GALETTE DES ROIS

Elle règne encore, mais son trône est battu en brèche. Déjà, au dix-huitième siècle, peu s'en fallut que ces mêmes galettes ne missent aux prises boulangers et pâtissiers. C'était au temps où chaque corporation, très jalouse de ses privilèges et fière de ses spécialités professionnelles, admettait difficilement les empiétements de sa voisine. Aussi, grande colère des pâtissiers le jour où les boulangers de Paris s'avisèrent pour la première fois d'en-

voyer un gâteau à leurs clients, en guise de gâteau des Rois.

Il fallut que le Parlement s'en mêlât. Celui-ci, après mûr examen, rendit un arrêt en vertu duquel



François Arago.

le pâtissier triomphait du boulanger et avait seul le droit d'envoyer la galette.

Aujourd'hui — que les temps sont changés ! — c'est à qui ne l'offrira pas !

PHILOSOPHIE DE SAVANT

Le *Charivari* rappelle, à propos des mouvements du baromètre, un joli mot de François Arago, le célèbre astronome :

« Une des belles pièces de son cabinet de physique était un baromètre d'une extrême précision, et d'un travail très ingénieux, présent de sir Humphrey ; il valait deux cents guinées, soit plus de cinq mille francs.

« Un jour, son vieux domestique, époussetant avec trop de zèle, décrocha le superbe instrument qui, en tombant, se brisa en mille morceaux.

« Désespoir violent du serviteur maladroit.

« — Calme-toi, lui dit Arago avec un bon sourire; le malheur n'est pas si grand. Seulement, tu vas nous occasionner une forte pluie, car mon baromètre n'était jamais descendu aussi bas. »

LE MICROBE DES CHEVEUX BLANCS

Le docteur Metchnikof aurait découvert, nous dit *le Temps*, les raisons qui font que nos cheveux blanchissent, et il espère pouvoir nous donner prochainement un procédé infaillible pour les empêcher de blanchir.

Cette découverte, selon lui, ne peut être attendue avec fièvre que par quelques vieux beaux, dont elle facilitera la toilette, et par quelques marchands de teinture, dont elle ruinera le commerce. Les gens sensés sont bien résolus d'ores et déjà à ne se point servir de la méthode antipigmentophagique du docteur Metchnikof.

Quoi de plus beau, en effet, que de beaux cheveux blancs, sur le chef vénérable d'un aïeul ? Avec l'invention Metchnikof, plus de « nobles têtes de vieillards » ; plus rien que des masques disparates et grimaçants, cheveux blonds ou bruns sur fronts

ridés, comme ceux des malheureux grotesques qui ne savent pas vieillir et s'acharnent à

... Réparer des ans l'irréparable outrage.

Un des plus nobles aspects de la race humaine, qui en a tant de vilains, disparaîtrait donc. Tous les tableaux de maîtres représentant des têtes augustes de patriarche, à longues chevelures et à longues barbes blanches comme neige, seraient rejetés dans un archaïsme déconcertant et ne produiraient plus aucune impression sur la sensibilité esthétique des générations nouvelles. Et, dans la littérature, que de choses n'auraient plus aucun sens ! Dans combien de drames un père ne pourrait-il plus dire à un fils coupable : « Tu déshonores mes cheveux blancs ? » Il faudrait supprimer le *Cheveu blanc* du recueil des comédies d'Octave Feuillet. M. François Coppée serait obligé de se distraire un instant de la politique pour récrire le trait final d'un de ses contes en vers :

Le lendemain, Adèle avait les cheveux blancs.

Les vieux fonctionnaires qui demandent la Légion d'honneur ou les palmes académiques comme couronnement de leur carrière ne pourront plus se dire « blanchis sous les harnais ». Le chocolat X. Y. Z. sera décidément seul à blanchir en vieillissant.

CONVERSATION AVEC MARS

Quelques astronomes fantaisistes, ou quelques fantaisistes astronomes, nous ont appris qu'ils seraient en coquetterie avec la planète voisine Mars ; qu'entre cet astre et la terre pourraient s'échanger des signaux se répondant d'une planète à une autre.

Le *Journal des Débats*, un sceptique indigne de croire à de pareils miracles, a persiflé agréablement ce mensonge d'aujourd'hui, qui ne serait pas près de devenir vérité de demain. Et cependant ?...

« *Væ soli !* » a dit l'Écriture. C'est pourquoi les planètes, à qui le destin rend malaisé le commerce de leurs semblables, commencent à se lasser dans leur isolement. Depuis quelque temps, celle avec laquelle nous avons le plus de familiarité, la vieille Terre, s'efforce de lier société avec Mars. Jusqu'ici, ses avances répétées n'avaient obtenu qu'un médiocre succès. Mais une ère nouvelle vient de s'ouvrir avec le nouveau siècle : Mars a parlé. Un jeune astronome américain, au cours de l'une de ses studieuses veilles, a vu paraître à la surface de cette planète bénévole des signes lumineux qui par leur aspect — et leur caractère — ne peuvent, à son avis, être que des signaux. Et ces signaux avaient un sens qui voulait dire : *un, deux, trois*. D'où l'on peut conclure sans erreur que les Martiens savent compter jusqu'à trois. C'est déjà quelque chose : il y a des hommes qui n'en pourraient faire autant. D'ailleurs, comment l'astronome américain a-t-il connu que c'était bien *un*, *deux, trois* que les Martiens avaient écrits sur le sol de leur globe en traits de lumière de plusieurs centaines de kilomètres ? Étaient-ce des chiffres arabes ? ou romains ? ou des mots anglais ? allemands ? espagnols ? esquimaux ? On a négligé de nous l'apprendre. Et je n'étudierai pas cette question davantage : c'est à mon éminent collaborateur Henri de Parville qu'il appartient de l'approfondir.

« Mais, enfin, Mars a parlé. Ce qu'il a dit n'est pas

grand'chose; tout de même, il faut qu'on lui réponde. Que lui écrirons-nous? On a déjà fait maintes propositions subtiles. Dans les plaines de la Sibérie, — c'est toujours la Sibérie qui est le lieu préféré par les amateurs de correspondance martienne, — on projette de tracer des signes gigantesques, choisis de telle manière que nos frères célestes puissent juger de notre état de civilisation, et soient induits à nous répliquer par des signes analogues, qui nous permettront de juger du leur. Mais quels signes? Là-dessus les avis diffèrent. Les uns veulent que l'on dessine sur la terre sibérienne une immense figure du théorème du carré de l'hypothénuse. Les Martiens ne sauraient manquer d'y répondre par quelque démonstration de l'égalité des triangles. Et l'on apprendra..., de la sorte, si les Martiens savent ou non la géométrie... Des personnes estiment que ce renseignement théorique est de peu d'importance; elles souhaiteraient d'obtenir des informations plus pratiques sur les mœurs et la vie des habitants de Mars.

« Ces personnes-là proposent que, dans la plaine sibérienne, — encore, — on dessine un colossal double-six : que les Martiens répondent en posant six-cinq, on en déduira aussitôt qu'ils connaissent le noble jeu des dominos; et l'on sera certain que, dans ses parties essentielles, leur civilisation ressemble beaucoup à la nôtre : ils seront véritablement des frères pour nous. D'autres personnes s'arrêtent à un autre dessein : écrire, en Sibérie, — toujours, — un point d'interrogation démesuré. Mais la question serait bien vaste et Mars serait embarrassé. La liste des propositions n'est, d'ailleurs

pas close; on pourrait ouvrir entre les lecteurs des *Débats* un concours de correspondance martienne. Il serait surprenant qu'avec leur aide on n'arrivât pas à rédiger un joli télégramme interplanétaire.

« Mais, pour quelque formule que l'on se décide, nous aimerions que l'on trouvât le moyen d'y introduire en termes délicats une question discrète sur un point particulièrement intéressant. Comment se fait-il que Mars ait songé à nouer des relations avec la Terre, avec la vieille déesse Gaia, l'antique amoureuse d'Ouranos ? Mars serait-il volage ? Ou Vénus aurait-elle cessé de lui plaire? — L. »

LE NOMBRE 13

Depuis qu'un juif du nom de Judas Iscariote vendit son divin maître pour trente deniers, le nombre 13 est devenu un nombre maudit que l'on fuit non sans terreur. Il porte malheur, ce nombre, et il est de croyance générale que, dans toute réunion où se comptent treize membres, l'un de ceux-ci meurt dans l'année. Aussi est-ce avec terreur que les maîtresses de maison évitent de réunir à table treize convives et que si, par mégarde, ce nombre fatidique apparaît, par suite de manquement de convives, invite-t-on n'importe qui à faire le quatorzième convive.

C'est aussi en vertu de cette mauvaise réputation que nombre de propriétaires parisiens poussaient la superstition au point de ne pas vouloir laisser apposer le numéro 13 sur leurs immeubles, ce qui fait qu'on chercherait vainement ce numéro dans quelques-unes de nos rues.

Dans ce même ordre d'idées, voici un petit fait historique qui ne manque point d'une certaine saveur.

Le lendemain de la bataille de Magenta, l'Empereur Napoléon III donna un banquet pour célébrer cette mémorable journée. La liste officielle des invités figure, au milieu de beaucoup d'autres souvenirs, dans une sorte de petit musée patriotique, que vient de constituer, à Magenta même, un avocat italien, M. Giovanni Giacobbe.

Les invités étaient exactement au nombre de quinze, et cependant le dernier de la liste porte le numéro 16.

La raison en est des plus simples : par ordre de l'Empereur, on avait laissé le numéro 13 en blanc.

Toutes ces précautions n'empêchaient pas qu'il y eût un treizième, mais quel était-il! Était-ce le treizième invité, ou le treizième arrivé ou le treizième à table à partir de la première place à la droite de l'Empereur?

N'importe, il y avait toujours quelqu'un qui était treizième.

PREMIER ENTR'ACTE

La Moulardière, dit M. Domino, qui vient de faire un gros héritage, a mandé le tapissier pour décorer son appartement.



— Croyez-vous donc que mes moyens ne me permettent pas d'en avoir du neuf?

— Je vous conseille un salon vieil or, lui dit le tapissier.

La Moulardière, se récriant :

— Pourquoi vieil or, croyez-vous donc que mes moyens ne me permettent pas d'en avoir du neuf?

*
* *

— Tu vois, dit Dupuis à Cotonnet; tu vois ce grand type à barbe noire! En voilà un qui a de la veine.

— Comment cela?

— Oui; il avait demandé ma femme en mariage quelque temps avant moi... Et on la lui a refusée, pour me la donner!

*
* *

Dans un salon.

On parle de la mode dans l'habillement, et, incidemment, des gilets à fleurs. Un député très en vue, et dont la réélection n'est rien moins que certaine, se lève alors sans affectation et s'éloigne discrètement.

On échange des regards interrogateurs.

— C'est bien simple, explique l'un des assistants : ce pauvre X... ne peut entendre parler de gilet sans songer aussitôt à... la veste!

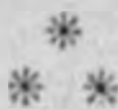
*
* *

Ordonnance et ordonnance.

Le colonel X... est laconique.

Quelqu'un lui demande si le docteur Z... soigne bien l'influenza.

— Fait'ment, j'ai guéri mon ordonnance avec la sienne.



Toujours la question des enseignes artistiques.
— Il est à remarquer, dit à ce propos Plaisantin-



— Fait'ment, j'ai guéri mon ordonnance avec la sienne.

Montécourt, que sur un grand nombre de boutiques parisiennes figurent déjà les noms de deux peintres célèbres.

— Lesquels?

— Gros et Detaille!

LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE

Bien que des mois aient passé sur l'effroyable désastre de la Martinique, l'impression, on peut le dire, est restée extrêmement vive. On sait que le 8 mai, le jeudi de l'Ascension, la ville de Saint-

Pierre, peuplée d'une trentaine de mille d'habitants, a été incendiée par un débordement de gaz brûlants sortis de la montagne Pelée, volcan éteint qui, dans les derniers jours d'avril, avait donné des signes de réveil. La population tout entière, du gouverneur M. Mouttet, jusqu'aux derniers des nègres et des mulâtres, a péri, probablement asphyxiée par la chaleur en même temps que par des émanations de vapeurs délétères sorties du volcan. Les seules personnes de Saint-Pierre échappées à la catastrophe furent seulement celles que leurs affaires en avaient momentanément éloignées. Quelques jours après, quand on put braver la chaleur intense de ce gigantesque bûcher, constitué par une ville entière, on retrouva nombre d'habitants non brûlés, mais étendus à terre ou dans les maisons, et qui étaient morts en se tenant les mains sur la figure, principalement aux narines et à la bouche, comme s'ils avaient voulu échapper aux effluves brûlants d'un air surchauffé ou à des émanations irrespirables.

Les travaux de déblaiement et de recherches des corps, dans le but de les inhumer où de les brûler, en raison des odeurs méphitiques qui s'exhalaient des ruines, avaient commencé, quand le 20 mai, les travailleurs durent s'enfuir en toute hâte. Le volcan de la montagne Pelée, dont l'éruption avait paru diminuer d'intensité, venait de se ranimer et projetait sur la malheureuse ville ou plutôt sur ses ruines une grêle de pierres qui produisit l'effet d'un bombardement et consomma la destruction des quelques édifices publics et des maisons dont les murailles subsistaient encore.

Depuis, à plusieurs reprises, le volcan, lançant



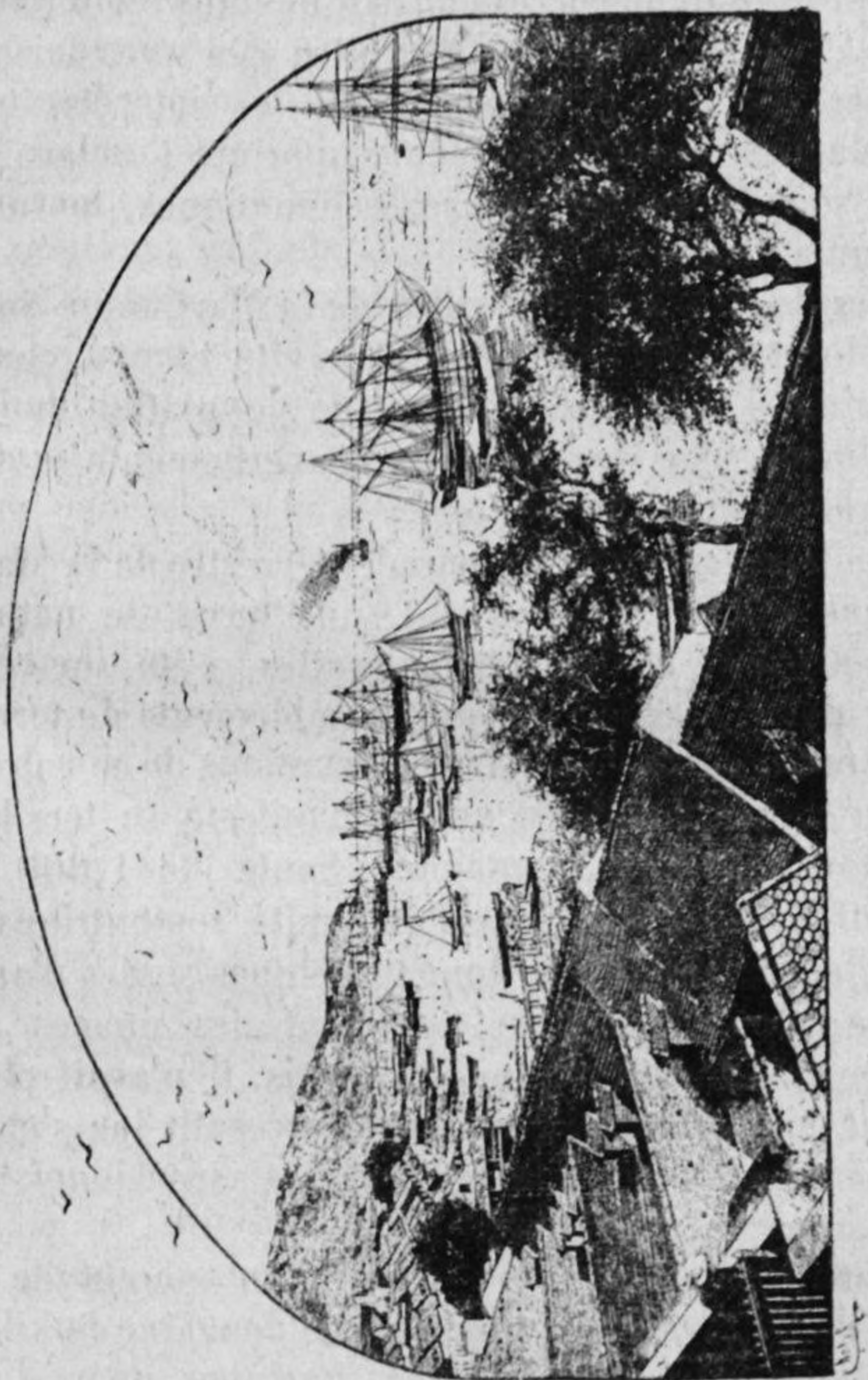
Le Morne-Rouge et la montagne Pelée

des tourbillons de fumée, des cendres, des pierres, a paru menacer Fort-de-France, la seconde des villes martiniquaises. Il y a eu panique dans cette malheureuse cité, mais sans autre dommage.

Tel est le fait qui, à partir du commencement de mai, a pour ainsi dire terrorisé le monde entier. Il rappelait, par son importance tragique, la terrible éruption du Vésuve, en l'an 79 de l'ère chrétienne, éruption qui ensevelit sous une pluie de cendres et de pierres les villes de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies, et, plus récemment, la terrible éruption du volcan de l'île Krakatau, dans l'archipel de la Sonde à la suite de laquelle disparut dans la mer une partie de cette île, peuplée d'un nombre considérable d'habitants de race malaise. Si l'impression laissée par la catastrophe du Krakatau fut considérable, celle qui a fait disparaître la ville de Saint-Pierre a été d'une tout autre importance, et elle a plus profondément frappé les imaginations ; ce qui tient au fait que la Martinique est un pays civilisé, plus en vue, peuplé en partie d'habitants de race européenne et en relations constantes de commerce et d'idées avec les grandes nations de l'Europe.

La Martinique, l'une des îles de l'archipel des Antilles, est longue de 80 kilomètres sur une moyenne de 37 de large ; elle a 370 kilomètres de tour. C'est un pays de nature volcanique, qui a été produit par une ou plusieurs éruptions, et qui, par suite, se compose de mamelons, de mornes ou collines couvertes de verdure, séparés par des ravins profonds, mais rarement de plaines. La végétation y est puissante, merveilleuse même, et le père de l'auteur de ces notes, qui la vit en 1820 et y recouvra la

santé après une attaque de fièvre jaune, en parlait encore avec enthousiasme près de soixante ans après.



La rade foraine de Saint-Pierre.

En réalité, l'île de la Martinique, la seconde en importance de nos Antilles françaises, a été qualifiée

par les voyageurs de véritable paradis terrestre. Longtemps colonie extrêmement florissante, quand elle produisait du sucre et un café des plus renommés, elle a vu sa prospérité décroître dès que, faisant passer certains principes avant les intérêts, nos législateurs ont brusquement supprimé l'esclavage, sans souci des conséquences économiques, morales et humanitaires.

Les deux principales villes de la Martinique sont ou plutôt étaient Saint-Pierre, la cité commerçante et animée, et Fort-de-France, de population moindre, mais siège des autorités gouvernementales des divers degrés et attributions.

Malheureusement, ce paradis terrestre de la Martinique est, avons-nous dit, une terre de nature volcanique et, à différents intervalles, a été, sur certains points, secoué par des tremblements de terre, plus ou moins ravagé par les éruptions de ce volcan de la montagne Pelée qui a manifesté sa terrible puissance. Cette montagne, haute de 1,300 à 1,400 mètres, s'élève à l'extrémité septentrionale de l'île. En 1851, elle donna quelques signes d'agitation; de son sommet surgirent des nuages de fumée et de cendres; mais, depuis, il n'avait plus donné signe d'activité et même un petit lac s'était formé dans son ancien cratère. Les ascensionnistes s'y baignaient volontiers.

Dans les derniers jours d'avril, on aperçut de la ville de Saint-Pierre, située à une douzaine de kilomètres de la montagne Pelée, quelques nuages de fumée; puis, les jours suivants, ce nuage ne fit que s'augmenter et s'épaissir, et la montagne disparut presque complètement dans une brume épaisse.

L'atmosphère était chaude et lourde; quelques grondements se faisaient entendre. Voici du reste ce qu'a écrit un habitant d'une commune voisine de Saint-Pierre, dans une lettre parvenue au journal *les Colonies*, touchant les premiers prodromes de la catastrophe.

« Grand-Fonds (Prêcheur), le 25 avril 1902.

« Depuis plus de trois mois, on sentait une odeur infecte qui laissait une inquiétude assez profonde chez les habitants; on finit par reconnaître que cette odeur provenait de la soufrière. Elle augmentait au fur et à mesure d'intensité, et nous plongeait dans une grande frayeur, car les anciens racontaient ce qu'était la soufrière lors de son explosion datée de 1851.

« En effet, le mercredi 23 avril, vers huit heures du matin, la terre trembla d'une secousse assez forte.

« Hier, 25, vers cette même heure, on remarquait le temps qui s'assombrissait, et au même moment, il y eut comme une éclipse du soleil, accompagnée d'un sourd grondement. On eût dit des coups de tonnerre éclatant au milieu d'une tempête et augmentant à mesure que le ciel s'obscurcissait : tout le monde croyait qu'une bonne averse allait tomber et consoler de la sécheresse de ces jours derniers.

« Tout à coup, on entendit un bruit pareil à celui d'un coup de canon ; le ciel par endroits était en feu, et l'on voyait tomber une pluie continuelle fine et blanche de cendres que le volcan vomissait et répandait sur tout le quartier de la Grande-Savane, de Grand-Fonds, de Bois-Lézard et du Gros-Morne.

Cette cendre était si abondante qu'à deux mètres de distance personne ne pouvait se reconnaître.

« Les habitants, pris de crainte, s'emparent de



Négresse de la Martinique.

leurs enfants et de leurs biens les plus chers, courent à droite, à gauche, comme des gens frappés d'aveuglement, reviennent au domicile, crient, prient en même temps, demandent du secours aux voisins, qui eux-mêmes sont tellement affaissés par la terreur qu'ils demeurent immobiles à l'appel de

leurs concitoyens, restent plus d'une heure dans cet état avant de se remettre. Cette pluie de cendres dura environ deux heures.

« Durant la journée, le temps est demeuré toujours sombre et calme.

« A dix heures du soir, on sentit une nouvelle secousse et, comme la soufrerie fume toujours, il y a beaucoup de frayeur chez les habitants. »

De jour en jour la situation s'aggravait et voici ce qu'écrit le 3 mai, cinq jours avant la catastrophe, un professeur du lycée de Saint-Pierre, qui était depuis quatorze ans dans la colonie et qui a disparu avec toute sa famille :

« Samedi 3 mai 1902, 5 h. 45 matin.

« Nous sommes en pleine éruption de la montagne Pelée; toute la nuit le volcan a craché des cendres sur la ville qui apparaît ce matin couverte d'un linceul grisâtre ; de temps en temps, de sourdes détonations. Voici quelques jours que le vieux volcan avait manifesté son désir de revivre ou, selon d'autres théories, les approches de son agonie par des émissions de vapeur. L'ancien lac s'était desséché; un autre s'était formé qui bouillonne comme du métal en fusion. Mais rien n'a été aussi impressionnant que le spectacle d'hier.

« Je vais au lycée à huit heures; la montagne était nette de tout nuage, de toute vapeur; à la fin de ma conférence, à neuf heures, j'aperçois les répétiteurs qui, avec quelques élèves, se montrent du doigt la montagne. Je les rejoins. Trois énormes ballons de fumée très compacte, grisâtre, venaient de sortir du

cratère : l'éruption continuait. Le vent rejetait ces vapeurs vers le canal de la Dominique.

« A midi, cela a repris de plus belle. A deux heures, c'étaient des jets de pierres très visibles ; enfin à deux heures du matin, ta mère et ta sœur sont réveillées par une détonation, nos chiens japent; moi-même, qui dormais bien, je suis interrompu dans mon somme par une rêverie étrange et une odeur de soufre ; il pleuvait de la cendre dans la maison même; les meubles en sont pleins. Nous allons voir sur le boulevard.

« 9 h. 45. — La cendre nous aveugle ; la montagne Pelée est absolument invisible, cachée par une couche impénétrable de vapeurs. Tous les environs sont pleins de fumée qui s'accroche aux arbres et qui retombe en poudre impalpable. Nous continuons notre route avec l'intention d'aller voir ce que les Saussine sont devenus.

« Près du Jardin des Plantes, il devient imprudent pour ta mère et ta sœur d'aller plus loin. Je continue : elles vont sur la savane voir les Armamet; un bœuf échappé court sur la route comme un fou ; les petits oiseaux ne savent sur quelles branches se poser ; les pigeons sont blottis dans leurs pigeonniers; dans les cours, poules, canards restent dans leurs cages; l'aspect de la campagne est lugubre: c'est plus gris que quand il pleut ; il pleut, en effet, mais c'est de la cendre.

« J'arrive chez Saussine : tout est fermé. Je frappe ; on m'ouvre, et vite on referme la porte; la cendre couvre le plancher, les meubles, s'introduit dans les tiroirs. Nous nous communiquons nos impressions ; la nuit a été très anxieuse, car on paraît s'attendre



Allée du jardin public de Saint-Pierre.

à l'asphyxie; je prends une tasse de café et nous filons avec Saussine. Mon chapeau est couvert d'une épaisseur de cendres de quelques millimètres, ma veste d'alpaga est grise, mon pantalon et mes souliers ont même aspect.

« Je rentre à la maison à sept heures et demie; on me fait changer d'effets, je déjeune et je vais au lycée.

« De la classe, c'est à peine si l'on peut distinguer la mer, tellement les émanations sont épaisses. On se demande quand cela va finir, car les yeux, les oreilles, le nez sont envahis, et, à la longue, cela peut devenir très gênant. L'eau de la Goyave s'est en partie arrêtée. Mes voisins d'en face sont partis, ce matin, avec leur argenterie. On est monté au morne Dorange pour mieux respirer, prétend-on. Erreur, c'est la même chose.

« Comment va se passer la nuit prochaine ?

« Les habitants de Sainte-Philomène, du Prêcheur sont effrayés et l'on voit des femmes tenant leurs petits enfants dans leurs bras.

« 10 heures. — Le tambour roule; nous avons été les seuls à faire classe. Mais le gouverneur vient d'arriver; il réunit une commission. (Les cendres ont été jusqu'au Lamentin, dans le Sud.) Tous les magasins sont fermés. Une dépêche nous avise que Fort-de-France reçoit aussi des cendres. Il semblerait, d'après les phénomènes ordinaires, que nous puissions nous attendre à une coulée de lave ; mais l'air commence à devenir peu respirable.

« Midi. — A deux heures, il y aura du nouveau peut-être encore ; mais je cours porter cette lettre à la poste. »

Le départ du courrier, ainsi que nous l'écrit l'intéressant, mais infortuné correspondant, ne lui a pas permis de nous raconter ce qui s'est passé dans la journée du 4 mai. Ce que nous avons appris n'émanait que de personnes qui n'avaient pas assisté à l'incendie de la ville, causé, pense-t-on, non par un envahissement de lave ardente et enflammée, mais par le passage au-dessus de la ville d'une masse de gaz surchauffé.

Toujours est-il que, le 8 mai, à six heures du matin, les habitants étaient surpris et asphyxiés, brûlés par cette subite et extrême élévation de température, les uns dans les rues, le plus grand nombre dans leurs maisons et dans les églises qui s'enflammaient spontanément; que la mer, sur le bord de laquelle s'étendait Saint-Pierrre, était refoulée par un raz de marée, et bouillonnait sous l'effet de la chaleur. Violemment secoués, un assez grand nombre de navires sur rade sombraient ou s'enflammaient et seul un navire américain, ayant réussi à sauver quelques marins des navires voisins, parvenait à rompre chaînes et amarres d'ancrage pour prendre la mer et arriver en rade de Fort-de-France. Mais son grèement était à demi brûlé, la plupart de ses hommes mourants et son capitaine grièvement blessé.

LE PING-PONG

Au dire du *Français*, le jeu du *ping-pong* est en train de supplanter le *bridge* dans les salons anglais :

« Ping-pong! Ces deux syllabes ont des résonances de gong ou de bourdon d'église. Et pourtant, elles ne servent à désigner qu'un jeu de tennis en miniature. Le dîner est fini ; gentlemen graves et grandes dames anglaises en toilette de soirée se retirent quelques instants au salon. Les domestiques débarrassent la table sur laquelle on trace un cours de tennis. Un filet haut de vingt centimètres environ est tendu. Tout est prêt. On remet à chaque invité de minuscules raquettes tendues de parchemin. La partie commence. Les balles de caoutchouc ont été remplacées par des balles en celluloïd.

« Ping! Un coup sec. C'est la balle qui vient d'être lancée.

« Pong! Une raquette vient de l'attraper au vol, avec un son de peau de tambour. Cela dure des heures.

« De temps en temps, on casse bien quelques potiches, on crève bien quelques tableaux, mais la maîtresse de maison se garde bien de montrer son mécontentement. Son salon serait déserté si elle n'offrait plus la partie de tennis en chambre.

« Un championnat de ping-pong a été organisé dernièrement. Ce fut un succès sans précédent. Ladies et gentlemen du meilleur monde s'y disputèrent les lauriers de la victoire, plus faciles à conquérir sur les tables d'un music-hall que dans les défilés de l'Afrique du Sud.

« Une association de ping-pongnistes a été fondée.

Les adhérents sont de jour en jour plus nombreux, comptant parmi eux les plus grands noms du Royaume-Uni. »

Est-ce que le ping-pong fera son apparition dans les salons parisiens, où l'on suit avec tant de scrupule les modes anglaises? Peut-être, il y a tant d'imbéciles dans le pays qui se dit le plus spirituel de la planète !

UN VIEUX MARCHEUR

Très affaissé par le poids de quatre-vingt-cinq printemps, le baron Vincent *** lutte vaillamment contre les défaillances de l'âge.

Sa devise pourrait être :

« Qu'importe si l'on n'est plus jeune, pourvu qu'on réussisse encore à le paraître ! »

Aussi est-ce lorsqu'un appui lui serait le plus nécessaire que le baron met son point d'honneur à ne solliciter le secours de personne.

L'autre soir, un ami lui dit en le reconduisant :

— L'escalier est dangereux ; vous feriez bien de prendre la rampe.

Naturellement, le bonhomme ne tient aucun compte de la recommandation.

Son pied, mal assuré, glisse ; il trébuche et descend six marches d'un coup.

— Là, fait son interlocuteur, quand je vous le disais !

Le baron, piqué, se retourne, le torse en avant, la tête droite, et, d'un air superbe :

— Mais... je descends toujours comme ça !

ADORATIONS D'ACTEURS

On prétend que la foi s'en va. Allons donc ! Elle se transforme tout au plus. Si nous oublions celui qui nous a créés et chaque jour nous enchante par le spectacle de son splendide univers, du moins se met-on à adorer les gens de théâtre que les athées de ce genre de culte qualifient irrévérencieusement du vocable de cabotins... *Le Figaro*, qui suit les progrès de ce culte, a constaté que Mme Sarah Bernhardt, une admirable actrice, mais une femme, tout ce qu'il y a de plus femme, après tout, est, pour certaines gens, devenue presque une madone :

« A Avignon, il y a un vieux à barbe blanche qui devient dangereux quand la tragédienne arrive en tournée dans la cité des Papes, et on est obligé de le ligotter.

« A Paris, une jeune fille a sa chambre entièrement tapissée de ses portraits, et se fait voler par des gens qui, flattant sa manie, l'incitent à acheter des bijoux... pour envoyer à Sarah !

« Un employé d'administration des chemins de fer lui écrit chaque jour et commence ainsi : « *Tu* me disais dans *ta* lettre d'hier... » ce qui indique que des amis lui répondent en tâchant de féminiser leur écriture — des amis de café, sans doute, devant lesquels cet admirateur fait sa correspondance.

« L'anecdote peut devenir dramatique. A certaine cérémonie religieuse où Sarah devait assister, une folle mystique était venue avec un poignard caché dans sa manche. On avait été prévenu, d'ailleurs, et deux agents de la Sûreté surveillaient ses moindres gestes. Au moment où Sarah entrait dans l'église,



Mme Sarah Bernhardt dans *Phèdre*.

elle se sentit tirée par le bas de son manteau : une femme en embrassait l'étoffe en murmurant des protestations de dévouement et de tendresse. Les fleurs, les cierges, l'orgue, l'encens, avaient détendu les nerfs de la malheureuse ; ses sentiments vindicatifs s'étaient mués en adoration. »

Ce genre de fanatisme a gagné rois et empereurs.

Mme Ristori, célèbre tragédienne qui, il y a une trentaine d'années, fut vraiment célèbre, vieillit en ce moment en Italie : elle a atteint en 1902 l'âge respectable de quatre-vingts ans. A ce propos, roi d'Italie, empereur allemand, empereur de Russie lui ont fait visite personnelle ou compliments par ambassadeurs, ce qui amène *le Temps* à faire les judicieuses réflexions suivantes :

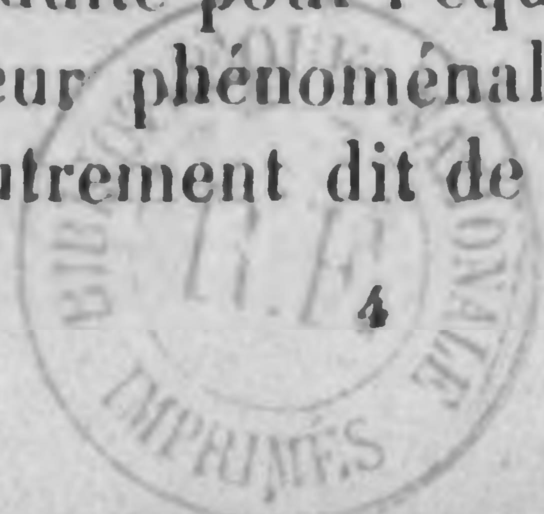
« Veuillez réfléchir un instant aux suites probables et même certaines de cette double démarche. Il n'est pas de pays au monde où les comédiennes en retraite, pour peu qu'elles aient brillé jadis de quelque éclat, ne se considéreront désormais comme offensées, si, à l'un de leurs anniversaires, le chef de l'Etat et les chefs des Etats amis et alliés négligent de remplir cette petite formalité. Nous avons, chez nous, un certain nombre d'artistes fort distinguées qui ne sont plus de toute première jeunesse. Elles vieilliront encore, espérons-le, pour elles, pour leur famille, pour leurs amis. Elles vieilliront, elles atteindront un âge avancé. Le Président de la République et l'empereur de toutes les Russies feront bien de ne pas perdre de vue le calendrier. Il y aura des cottages discrets, des châteaux historiques, et même des mansardes froides et nues, où des cœurs amis de la gloire, et non insensibles à la gloriole,

battront dans l'attente d'une visite, d'un télégramme, d'un bouquet. Et voilà un rite nouveau qui s'introduit dans le culte voué de nos jours aux comédiennes et aux comédiens. »

JUIFS ET JUIVES EN TUNISIE

Jadis, dans tous les pays musulmans, en Tunisie, par conséquent, le juif se distinguait du croyant par un costume spécial et obligatoire : pantalon bouffant gris, veste bleue et turban noir. Le pantalon ou plutôt la culotte, plus ou moins ample, s'arrêtait au-dessus du genou, alors que la jambe s'enserrait dans un bas blanc. Cette tenue, qui se rapproche par certains détails de celle des Maures, est conservée par un certain nombre d'israélites âgés, également par quelques familles anciennes fidèles aux traditions ; mais la plupart des juifs fortunés, surtout les juifs d'origine italienne, principalement livournaise, ont adopté la tenue européenne et ne se distinguent plus des autres races que par la coupe de leur profil, quelquefois aussi par la nuance plus accentuée de leur visage et, quand ils sont jeunes, de la chevelure.

Quant aux femmes israélites, leur costume est à peu près celui des Mauresques de condition égale ; mais, malgré le désir qu'elles en ont, elles ne peuvent se confondre avec cette élite, presque cette aristocratie de la société musulmane, à cause de leur énorme corpulence, d'où résulte une démarche lourde, mal équilibrée, de leur pénible balancement sur deux pieds de surface trop réduite pour l'équilibre de leurs jambes d'une grosseur phénoménale. Cette poussée du tissu adipeux, autrement dit de la



graisse, légitime sujet d'étonnement pour le voyageur qui arrive à Tunis, n'est pas naturel. Jeune fille, la juive est souvent svelte de taille, belle et fine de figure ; mais à Tunis, au point de vue de la recherche en mariage par un coreligionnaire, une femme mince et svelte n'est pas désirable, elle est sans valeur ; elle doit, pour répondre à l'idéal d'un fiancé, être une femme grasse et, pour le devenir, il lui faut se soumettre à un régime spécial.

Dans ce but, elle doit être maintenue dans un logement peu éclairé, à demi humide ; dans un repos presque absolu, oisive. Là, pendant quelques mois, elle est nourrie abondamment de tout ce qui peut lui donner un rapide embonpoint : aliments farineux, couscoussou, boulettes de viandes graisseuses frites dans l'huile et de viande de jeunes chiens, régal que, paraît-il, recherchaient les anciens Carthaginois. Le résultat de ce régime est un développement exagéré de l'embonpoint du corps tout entier.

Parfois, le prétendant exprime la mesure de ses désirs par le don de bracelets de grand diamètre qui, d'eux-mêmes, coulent du poignet de la jeune fille et tombent à terre avant l'engraissement, mais s'y maintiennent quand le diamètre du bras est devenu suffisant, si, bien entendu, l'opération ayant été savamment conduite, le tempérament du sujet s'y étant prêté, la corpulence rêvée a été atteinte.

Cette explication, que l'on donne des moyens d'obtenir l'extraordinaire embonpoint nuptial des juives, fait tout naturellement naître cette remarque que si, en France, nous pesons la dot, là-bas, à Tunis, dans le monde israélite, on pèse la femme.



Juive tunisienne.

Cet usage de l'engraissement des jeunes filles à marier est très ancien parmi les israélites du nord de l'Afrique, et, fait singulier, c'est que cet embonpoint initial, une fois acquis pour répondre à un goût vraiment bizarre, persiste toute la vie. Si, à la suite de quelque maladie, l'amaigrissement survient, l'engraissement reprend ses droits aussitôt la convalescence terminée.

L'aspect d'une malheureuse femme ainsi transformée, d'une pareille monstruosité, peut difficilement se concevoir quand on ne l'a pas vue, et cet aspect est aussi fâcheux, que cette masse de graisse mouvante soit vêtue à l'européenne ou ait adopté le costume mauresque.

Cette femme si grosse porte un pantalon collant, presque un caleçon ; il est vrai que, pour les juives riches, ce vêtement est en velours grenat ou vert foncé et qu'il est tout chamarré de broderies. La poitrine s'enferme dans une veste ou camisole également du plus riche tissu, brodée et soutachée de broderies d'or et d'argent. Paul Arène, qui a vu ces monstruosités juives tunisiennes, les a traitées de masses gélatineuses encroûtées d'or.

Ainsi que la femme mauresque, qu'elle imite autant qu'elle le peut dans son costume, la femme juive sort voilée. Autrefois, ces femmes circulaient à visage découvert ; mais à la suite du séjour qu'il fit en Tunisie, pour se livrer à d'intéressants travaux archéologiques et linguistiques, M. Théodore Reinach eut conscience du ridicule résultant pour ses coreligionnaires et de leur corpulence grotesque et de leur costume, qui l'accentuait. Il usa de son influence sur les autorités religieuses de son culte et obtint

qu'elles prescriraient aux femmes juives l'usage du voile mauresque ; mais, voilée ou non, cette femme n'en cause pas moins, quand circule dans les rues de Tunis sa masse déambulante, un étrange encombrement.

P. LAURENCIN.

DEUXIÈME ENTR'ACTE

A propos du théâtre où l'on veut nous montrer, quand la censure — heureusement — ne s'y oppose pas, des fétidités physiques de notre pauvre espèce, Raoul Ponchon, le bon poète, remarque :

Le bel et bon théâtre,
Scientifique et folâtre,
A la fois instructif
Et lénitif !

Plus de Conservatoires !
Les artistes notoires
Y sortent tous, morbleu !
De l'Hôtel-Dieu.

Ce sont d'anciens internes,
Tout au moins des externes
Ayant leur doctorat,
Et cætera.

Là, les jeunes premières,
Ce sont des infirmières,
Et les jeunes premiers,
Des infirmiers.

*
* *

Pour s'excuser de faire incinérer sa femme, Toutenboue a répliqué à un vieil ami de la défunte :

— J'ai voulu la satisfaire une dernière fois, car,

tu t'en souviens, mon cher, il n'y avait pas de plus parfaite femme de foyer.

*
* *

Deux ivrognes, aussi ivrognes qu'il est possible d'être ivrognes, sont unis comme les doigts et la main, et, au grand étonnement de ceux qui les connaissent, même en parfaite ribote, s'entendent à merveille.

— Quelle belle affection! remarque un copain.

— Oh! oui, répond-on, le sentiment qui les unit compte quarante ans de bouteille.

*
* *

La vieille Mme Cardinal est alitée à la suite d'une chute qu'elle a faite dans son escalier.

Taupin, qui vient la voir, lui dit d'un ton de reproche :

— Voyons, madame, est-ce qu'à votre âge on fait encore des faux pas?

*
* *

Un tendre père à son fils, qui vraiment prête trop ses louis à des camarades en panade :

— Souviens-toi, mon cher Hermégilde, que plus on se montre bonne pâte, plus on s'avance vers le pétrin pour y tomber.

*
* *

A sa dernière maladie, Grossistonsac, l'un de nos plus filous financiers, s'est confessé, et il a édifié le confesseur avec sa franchise.

— Figurez-vous, dit ce dernier, qu'il a tout avoué : péchés par actions et péchés par émissions.

TRIBUNAUX

UN COUSIN

Quai des Célestins, chez M. Bertrand, 8 octobre, à trois heures et demie du matin. Le maître de céans est plongé dans un profond sommeil. Un léger bruit le fait sursauter. Pris de frayeur, le dormeur se blottit sous les couvertures et retient son souffle. Puis, il se dégage avec prudence, risque un œil furtif. Un homme est là qui s'est emparé de son pantalon et le fouille consciencieusement. Mû comme par un ressort, le locataire se dresse sur son lit et, d'une voix de tonnerre, crie : « Au voleur ! »

Le concierge a entendu. Il grimpe quatre à quatre l'escalier, ferme la porte du logement et court chercher la force. Les agents arrivent, se saisissent de l'intrus. On trouve sous l'oreiller un revolver qui y est venu comme par miracle.

Bry niait hier devant les juges de la huitième chambre en avoir jamais été propriétaire et avoir tenté de se débarrasser de la sorte d'une pièce à conviction dont la découverte le gênait quelque peu pour protester de la pureté de ses intentions.

— Enfin, lui dit M. le président Bernard, dites-nous ce que vous pouviez bien aller faire, chez le témoin, à trois heures et demie du matin, si ce n'était pas pour cambrioler ?

— Mais, monsieur le président, je ne suis nullement un cambrioleur. Je venais voir mon cousin.

— Comment, son cousin ? riposte le plaignant. Mais je ne suis pas son cousin.

— Je vous demande pardon.

— Ah bien, par exemple!

— Parfaitement. Que voulez-vous? Des fois, on est cousin sans le savoir.



— Des fois, on est cousin sans le savoir.

Le prévenu a un casier surchargé. On s'explique qu'on ne tienne guère à une telle parenté. En tout cas, le tribunal s'est chargé de mettre le plaignant à l'abri de ses importunités en condamnant le pseudo-cousin à trois ans de prison et à la relégation.

RUSE DE BRACONNIER

Une perle cueillie dans le *Journal des Débats* :

« Le tribunal de Coblentz a condamné un braconnier qui avait l'esprit joyeux.

« Ce braconnier était de son métier tailleur de pierres. Depuis longtemps on le soupçonnait de s'approvisionner de venaison fraîche la nuit, dans les bois. Si bien qu'il y a deux ans, l'administration forestière décida de perquisitionner chez lui. Le malheur voulait qu'il eût, la veille même, tué un chevreuil. A l'arrivée des forestiers, le premier moment de trouble passé, il s'avisa d'une ruse assez agréable. Il défit rapidement le berceau de son enfant, y coucha le chevreuil, le couvrit de paille, posa l'enfant dessus, enveloppa le tout de couvertures et attendit de pied ferme. Les hommes se présentèrent, déclarèrent le but de leur visite et commencèrent à fouiller. Naturellement ils ne trouvèrent rien. L'enfant hurlait. « Il faut nous conduire dans les autre pièces, déclara celui qui dirigeait la perquisition. — Bien volontiers, répondit doucement le braconnier. Mais voyez : vous avez réveillé mon enfant ; il crie, il va peut-être s'agiter ; je ne voudrais pas le laisser seul. Vous êtes venus nombreux. Voulez-vous être assez bons pour laisser dans cette pièce un de vos hommes. Il bercera le mioche pendant que je vous conduirai. Je serai tranquille, et vous ferez commodément votre devoir. » Ainsi fut fait. Le braconnier conduisit avec politesse les gardes visiter toute sa maison, cependant qu'un d'entre eux, avec un bon sourire paternel, et sans se douter de rien, balançait le bord du berceau, et berçait,

avec l'enfant qui s'endormait, le chevreuil caché sous l'enfant. »

PROCÈS MACARONIQUE

Le Vélo reproduit, d'après les journaux d'Ille-et-Vilaine, cette stupéfiante histoire :

« Tous les touristes connaissent la belle tour Solidor, à Saint-Servan, tour que le duc de Bretagne Jean IV fit construire en 1384 pour bloquer Saint-Malo. C'est l'une des curiosités de la baie célèbre où vient se jeter la rivière de Rance.

« Il y a quelque temps, un fabricant d'Elbeuf, ayant inventé un drap d'une solidité incomparable, eut l'idée de le dénommer drap Solidor. Sans doute, dans son esprit, ce nom ronflant devait signifier : drap d'une solidité à toute épreuve ; solidor, drap solide !

« Or, le ministre de la marine, ayant appris qu'un marchand de drap venait de prendre un brevet pour un drap qualifié Solidor, s'émut et, continuent nos confrères, que nous soupçonnons volontiers de mystification préméditée, un bureaucrate, à cheval sur la forme, défendit au drapier d'appeler son produit du nom de Solidor par la bonne raison que drap Solidor voudrait dire drap de la tour Solidor, drap du port Solidor, drap du quai Solidor, toutes choses qui, sous le nom de Solidor, appartiennent à la marine et auxquelles nul ne peut toucher sans sacrilège ! ! !

« Le fabricant d'Elbeuf, qui s'était mis dans de si beaux draps en usurpant un nom relevant de l'autorité du ministre de la marine, a battu en retraite, non sans stupéfaction, devant un bon

procès que la rue Royale s'apprêtait à lui intenter.
« Cela est-il possible? »

PRÉSENTEZ ARMES!

Une histoire de Rachel racontée par M. Germain Bapst dans *la Revue hebdomadaire* :



Rachel.

« Le jour d'une des grandes courses de Longchamp, la célèbre tragédienne Rachel fit le projet de se rendre à la réunion du lendemain. A ce moment, elle était fort liée avec le prince Napoléon. Celui-ci

lui exprime le désir de la voir y aller dans une daumont à quatre chevaux. L'actrice se récrie : elle n'a pas de postillons ni d'attelage à quatre. « Si ce « n'est que cela, répond le prince, je me charge de « tout. Je donnerai des ordres, et vous aurez une « daumont à votre porte, demain, à deux heures. » En effet, la daumont était là à l'heure dite, superbe, trop superbe, car le chiffre, à l'aigle et à la couronne, n'était autre que celui du prince Napoléon lui-même. Rachel trouva naturellement l'attelage ravissant, ne fit pas autrement attention aux détails des harnais, et monta dans la voiture avec sa sœur Dinah Félix. Elle portait une pèlerine de zibeline magnifique, à peu près semblable à celle que possédait l'Impératrice, et il faut dire qu'avec son masque tragique admirable elle avait fort grand air dans son carrosse à quatre. Au haut des Champs-Elysées, à côté de l'Arc-de-Triomphe, à la barrière aujourd'hui démolie, était un poste commandé par un officier. Ce dernier, sachant que les souverains devaient aller à Longchamp, et voyant une voiture aux armes et au chiffre de l'Empereur, fait sortir ses hommes et commande de présenter les armes et de battre aux champs. Lorsque les souverains arrivèrent pour de bon, l'erreur se découvrit, et alors le bruit se répandit vite aux courses et dans Paris que Rachel avait été saluée par les troupes à l'égal de l'Impératrice. Le soir, chroniqueurs, hommes du monde, sportsmen, membres du Jockey-Club et autres regorgeaient dans les salons de l'actrice, quêtant des informations. »

Il paraît que l'Empereur rit de l'incident ; mais l'Impératrice fronça les lèvres et exigea la publica-

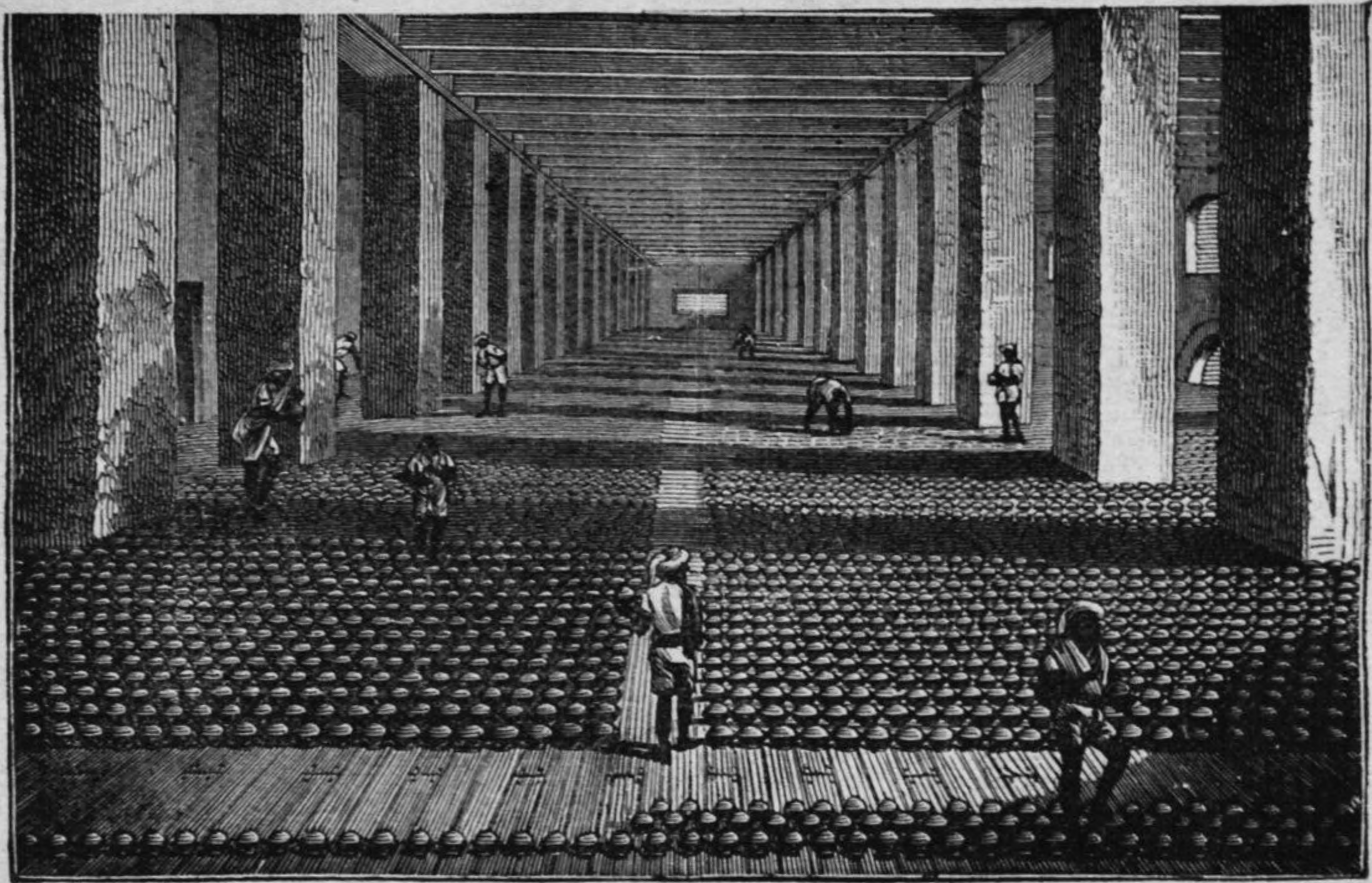
tion, dans *le Moniteur,* d'une note défendant à quiconque de porter la livrée et le chiffre de la maison impériale.

LES FUMEURS D'OPIUM

Il y a fort longtemps qu'on fume l'opium en Chine, a dit le docteur Reynard dans une de ses anciennes conférences de la Sorbonne, et qu'on en mange dans le Levant. Avant de nous parler de nos morphinomanes, il nous a raconté l'histoire d'un fumeur d'opium qui le fait mieux comprendre.

A bien calculer, la manie de manger de l'opium diminue plutôt qu'elle n'augmente parmi les musulmans. Zambacco, qui a longtemps habité l'Orient, nous en donne la raison. Le Turc cherchait dans l'opium une sorte d'ivresse, d'anéantissement délicieux, qu'il trouve aujourd'hui plus facilement dans le champagne ou le bordeaux. Ce dernier procédé lui apporte d'ailleurs en plus le plaisir de la dégustation, les jouissances du palais, que l'opium ne lui fournissait guère. Cela tient à ce que l'esprit religieux diminue là-bas comme ici, et ceux-là mêmes qui redoutent de rompre avec le Coran tâchent de s'accommoder avec lui. Du temps Mahomet, ni le rhum, ni le cognac n'étaient inventés ; il ne les a donc pas défendus. Or, ce qui n'est pas défendu est permis, et tel musulman qui considère le vin comme si impur qu'il n'oserait y toucher même avec la main, se grise à fond avec de l'eau-de-vie, sans croire compromettre pour cela sa part de paradis.

Mais les hommes religieux, les ulémas (prêtres) surtout, ne raisonnent pas ainsi ; ils en sont restés à l'opium. Ils le prennent sous forme de boulettes de



Fabrique d'opium

cinq à six centigrammes qu'ils ont sur eux, dans des petites boîtes en or, où il puisent de temps en temps. C'est surtout après le repas, quand la digestion est commencée, qu'ils prennent leur drogue favorite, un peu comme chez nous on prend du café ou du thé.

L'effet primitif est loin d'être le sommeil, comme on pourrait le croire ; c'est plutôt une sorte d'excitation intellectuelle ou physique, qui rend l'Oriental, par lui-même si triste, turbulent, bavard, excité et querelleur.

Barillier raconte qu'un pilote du Bosphore, qui était thériaki (mangeur d'opium), se voyait obligé d'avaler quelques pilules d'opium chaque fois qu'il avait à supporter une grande fatigue; il devenait alors d'une adresse admirable, tandis que, s'il était privé de son excitant ordinaire, il commettait mille bévues et devenait des plus dangereux.

Les Turcs ne se contentent pas de manger de l'opium, ils en donnent à leurs chevaux.

« Je venais, dit Burus, de voyager toute la nuit avec un cavalier du pays. Après une marche fatigante d'environ trente mille (quarante-huit kilomètres), je fus obligé d'accepter la proposition qu'il me fit, de nous arrêter quelques minutes. Il employa ce temps à partager avec son cheval épuisé une dose d'opium d'environ deux grammes. Les effets de cette dose furent bientôt évidents pour tous les deux : le cheval finit avec facilité une journée de quarante milles (soixante-douze kilomètres) ; le cavalier devint plus actif, plus animé. »

Malheureusement, pour entretenir cet état factice, il faut augmenter les doses ; alors survient la

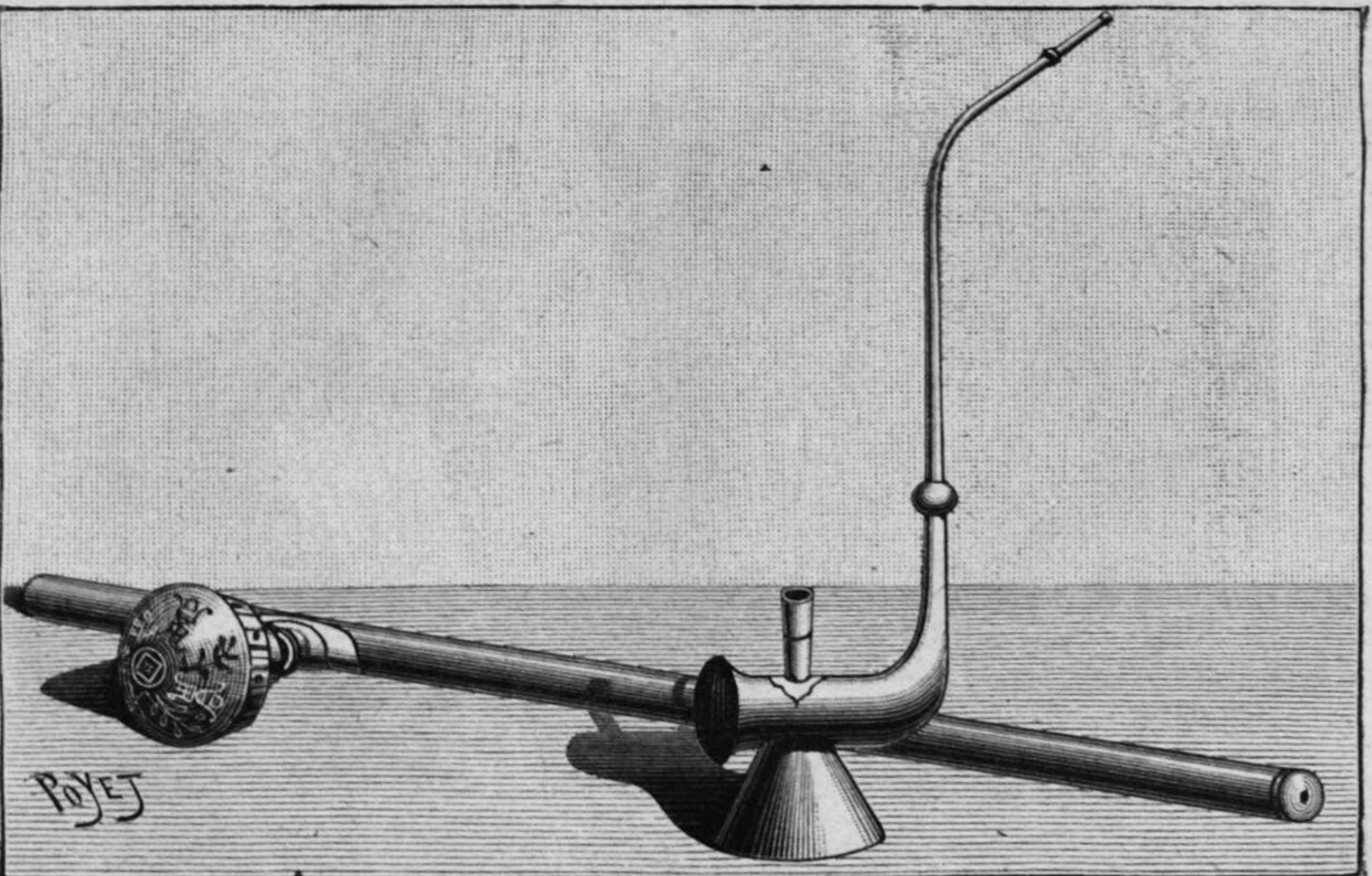
deuxième période de l'opiophagie, celle de l'abrutissement.

Les chériakis se réunissent pour se livrer à leur vice; ceux de la haute société chez eux, les gens du peuple dans des cabarets spéciaux.

« Douze Turcs, dit Landjiorgs, étaient assis à un divan; après le dîner, on servit le café, puis ensuite l'opium. Bientôt les effets de cette substance se sont déclarés. Les uns, parmi les jeunes, ont paru plus vifs et plus gais que de coutume; ils se sont mis à rire et à chanter. Les autres se sont levés en fureur de leur canapé, ont tiré leur sabre et se sont mis en garde sans pourtant frapper ni blesser personne. Les soldats de police étant survenus, ils se sont laissé désarmer; mais ils ont continué de crier. D'autres enfin, plus âgés, sont tombés dans la stupidité et la somnolence. L'un d'eux, septuagénaire, qui était ambassadeur, est resté insensible aux rires et aux cliquetis des sabres; il n'a pas plus bougé que s'il était de marbre; ses yeux étaient entr'ouverts; il voyait, il sentait, mais il était devenu incapable de se mouvoir. »

On est rarement témoin de ces scènes, les gens du monde se cachant des étrangers pour s'y livrer; mais il est facile, au contraire, d'étudier les gens du peuple dans les cabarets d'opium.

« Il existe encore à Stamboul, dit Zambacco, un café spécialement affecté aux opiophages de la basse classe. Là, dans un demi-jour, rangés sur des bancs rigides fixés aux trois murs de la boutique, ils se livrent à la ronde, dans un morne silence, à la rêvasserie. Si un observateur jette en passant un coup d'œil dans cette boîte de la paresse, il assiste à



Pipes à opium.

un spectacle que la photographie pourrait rendre seule fidèlement. Des têtes de tous les types coiffées de



Le fumeur s'abandonne à son vice.

turbans de formes infinies, blancs ou verts, confectionnés avec des tissus unis ou finement brodés,

enroulés à plat ou tordus autour d'un fez; des yeux bridés plus ou moins entr'ouverts, suivant le degré du narcotisme et de l'abrutissement; des têtes à expressions variées, renversées et s'appuyant sur le mur, sur l'épaule du voisin, ou bien retombant de toute leur lourdeur sur la poitrine, et oscillant d'une manière cadencée dans le sens vertical ou horizontal; ou bien appuyées sur les deux mains, les coudes étant posés comme des piliers sur les deux genoux; des bouches souvent entr'ouvertes et bavant, ou bien les lèvres battant en soupape à chaque aspiration; des ronflements gutturaux troublant parfois cette réunion d'êtres d'outre-tombe, qui offre l'aspect lugubre d'une agonie en masse... tel est le tableau imparfait de cet eldorado des *effondrés*... »

C'est d'ailleurs, à fort peu près, le même spectacle que nous donnent les fameuses tabagies d'opium de l'Extrême-Orient.

En Chine, en effet, et dans la Malaisie, on ne mange pas l'opium, on le fume; c'est un fait connu de tout le monde, et sur lequel je n'insisterais pas s'il n'y avait quelque intérêt à montrer jusqu'où peut aller une pareille calamité, et par conséquent ce dont nous sommes menacés si l'amour de la morphine continue à prendre chez nous la même intensité.

Il y a quelques centaines d'années, l'opium était, dans l'Empire du Milieu, un grand luxe réservé aux mandarins, qui ne se cachaient pas pour en faire usage, mais qui l'interdisaient à leurs administrés. Tout au plus en faisaient-ils honneur à leurs invités et surtout aux étrangers. Depuis, on en a beaucoup usé, et dès l'année 1840 l'abus avait atteint ses dernières limites.

Il y a à cela une raison économique qu'il ne faut pas craindre d'appeler abominable. Les Chinois n'acceptent guère en payement de leurs produits que de l'or et de l'argent monnayés ou en lingots : les espèces ainsi introduites dans l'empire n'en sortent plus, et c'est un véritable drainage que subissent par ce fait l'Europe et l'Amérique. L'Angleterre, dont les possessions indiennes fournissent des quantités prodigieuses d'opium, a forcé la Chine, par des traités célèbres, à accepter l'entrée de cet opium chez elle et à le payer en lingots et non en marchandises : l'empire se voit ainsi obligé de dégorger une grande partie de l'argent tenu en réserve.

Ce commerce a pris des proportions extraordinaires. D'après une publication anglaise, des salles immenses sont utilisées à la fabrication des sucs de pavots, à leur dessiccation dans des vases de terre. On prépare là des millions de kilogrammes de substances toxiques.

Aujourd'hui, il entre annuellement en Chine soixante-dix mille caisses d'opium, valant au moins trois cents millions de francs; c'est trois cents millions de poison, ingurgité par droit de guerre à tout un peuple...

« Et, continue le docteur Paul Reynard, ajoutez à cela la réalisation de la prédiction de Fauvel, c'est-à-dire le choléra instantanément apporté par des milliers d'Européens, pour quelques ballots de coton arrivant un peu plus vite à Londres, et vous vous étonnerez peut-être que ce soient les mêmes hommes, auteurs de ces calamités, qui ont fait des lois draconiennes contre tout savant qui essayerait sur un animal une expérience destinée à soulager l'humanité ; les

mêmes qui, naguère, condamnaient à la prison un



La misère entre dans la maison du fumeur.

célèbre médecin, parce que, dans un congrès d'hygiène, voulant montrer les désastres de l'absin-

thisme, il avait tué... un lapin. » Quoi qu'il en soit, les Chinois fument de l'opium dès l'âge de vingt-cinq ans. Ils se servent pour cela de pipes de différents modèles. L'opium, roulé en petites boules, est placé sur le fourneau au moyen d'une aiguille, puis enflammé à une lampe.

L'effet immédiat est une sorte d'état vertigineux. Les préoccupations disparaissent, comme les douleurs du corps; puis, comme dans l'opiophagie, survient un délire bruyant, une sorte d'état maniaque dans lequel le sujet s'agite, hurle et brise tout autour de lui. Souvent on le voit sortir de sa maison, s'élancer sur le premier venu et le tuer. On raconte qu'un jour un de ces forcenés se jeta sur la lance d'un soldat de police avec tant de force qu'il s'embrocha lui-même, non seulement dans le fer, mais dans le bois, et qu'il arriva ainsi jusqu'à son adversaire, qu'il tua d'un coup de poignard. C'est pour éviter cet accident que certains agents de l'ordre public sont armés de fourches avec lesquelles ils saisissent les fumeurs délirants et les collent contre le mur jusqu'à ce que l'on ait pu les désarmer.

Il existe en Chine des cabarets pareils à ceux de la Turquie, dans lesquels les gens du peuple vont fumer; les régisseurs de ces sortes d'établissements se chargent de les attacher s'ils deviennent furieux; ils les roulent sur des divans quand ils arrivent à la période d'abrutissement.

Dans quelques endroits, il existe même des sortes de caves où, pour plus de sûreté, on enferme les fumeurs pêle-mêle et sans surveillance. Ils peuvent crier, hurler, se battre, sans risquer d'attirer l'attention de la police. Il n'est pas rare, quand le matin

on vient à ouvrir un de ces repaires, d'y trouver quelques cadavres. Il y a peu de temps, l'adminis-



Le fumeur d'opium vend jusqu'à ses habits.

tration anglaise découvrit, à Londres même, un de ces établissements importé par les Chinois.

On conçoit que l'intelligence ne résiste pas longtemps à de pareils traitements.

C'est qu'en effet le fumeur d'opium, comme le mangeur, est forcé d'augmenter rapidement la dose de son poison. Après six ou huit mois, il doit fumer une dizaine de pipes par jour : tout son argent y passe; il est ruiné en un an. Il vend ce qu'il possède, puis il joue, et, quant il a tout perdu, il joue ses doigts, dont il abat une phalange chaque fois qu'il se trouve avoir perdu. (Ball.) Les auteurs s'accordent à dire que le maximum de la vie d'un fumeur est alors de cinq à six ans.

Outre sa torpeur intellectuelle, le fumeur présente un état cachectique caractéristique; son appétit est perdu, toutes ses fonctions sont suspendues ; son teint est plombé, et son corps devient tellement maigre qu'il semble n'être plus qu'un squelette habillé de peau.

En face d'un pareil mal, le gouvernement impérial a essayé de réagir : il a d'abord frappé d'impôt l'entrée de l'opium.

Ce système n'a pas été plus heureux : le fonctionnaire chinois n'est pas seulement menteur, il est surtout voleur, et c'est de la concussion qu'il tire le plus clair de son revenu. « Si j'en crois, dit M. Reynard, M. de Moges, le tao-taï de Sanghaï se faisait, dès 1860, pour un million de pots-de-vin, rien qu'en laissant entrer de l'opium en contrebande.

Devant son insuccès douanier, le gouvernement essaya de la jurisprudence pénale. Ecoutez l'arrêt que lança, en 1841, le vice-roi de Canton :

« Voilà deux ans que le chef du Céleste-Empire a défendu à tous ses sujets de fumer l'opium. Le délai

de grâce expire le douzième jour de la douzième lune de cette année. Alors tous les coupables de



Sa famille l'abandonne.

contravention seront punis de mort; leurs têtes seront exposées en public, afin d'effrayer ceux qui

seraient tentés de les imiter.— J'ai réfléchi pourtant que l'emprisonnement solitaire était plus efficace que la peine capitale pour arrêter un aussi épouvantable délit. Je déclare donc que je vais faire construire près de la porte d'Eternelle Pureté une prison spéciale pour les fumeurs d'opium. Là, ils seront tous, riches et pauvres, enfermés dans une cellule étroite, éclairée par une fenêtre, avec deux planches servant de lit et de siège pour s'asseoir. On leur donnera chaque jour une ration d'huile, de riz et de légumes. En cas de récidive, ils subiront la mort. »

Cette législation avait un inconvénient : la peine était hors de proportion avec le crime, par suite inapplicable. D'ailleurs, en regardant autour de lui, l'empereur s'aperçut que ses femmes elles-mêmes fumaient de l'opium.. Après la législation, on essaya de la moralisation et des prédications ; l'imagerie populaire reproduisit à l'infini les malheurs du fumeur d'opium.

Au début, on voit un homme riche qui commence à fumer de l'opium malgré les exhortations d'un ami qui, lui, fume du tabac dans un narghileh. Voici que sa famille commence à s'inquiéter. Sa femme le supplie de renoncer à son vice ; dans une pièce voisine, sa femme pleure en silence, et l'enfant profite de la scène pour emporter les pipes, cause de tous les maux.

Mais l'opium a déjà fait son œuvre ; la démoralisation du fumeur augmente tous les jours ; il a abandonné sa profession; il dissipe son bien, renonce à son négoce ; toute la journée, il vit dans des rêves, pendant que des histrions, qu'il paye fort cher, font de la musique auprès de son divan.

Puis, vient la misère, la vente des meubles, la femme obligée de travailler pour soutenir la famille;



L'hiver est venu, le fumeur d'opium va mourir.

le fumeur, que marquent de leurs stignates le vice et la maladie, ne peut plus se soulever de son lit; sa

femme et ses enfants pleurent de chagrin, sa vieille mère abandonne la maison ; lui, est toujours inerte. Il bat sa femme et ses enfants, casse et brise tout chez lui ; il a vendu sa maison et, l'argent épuisé à acheter de l'opium, il mendie, toujours pour fumer le poison. Son aspect devient tel que les passants prennent la fuite en le rencontrant ; les chiens eux-mêmes lui donnent la chasse.

Exténué, il s'assied au pied d'un arbre, abandonné de tous ; il n'a même plus d'opium pour satisfaire sa passion ; il comprend sa faute, mais il n'est plus temps de la réparer. Voici l'hiver ; le misérable attend la mort, n'ayant plus même une pierre où reposer sa tête.

« Voilà, messieurs, dit en terminant cette partie de sa conférence le docteur Reynard, qui est bien triste, bien frappant, bien moral. Ce vice n'existe pas chez nous, croit-on. En effet, sauf exceptions, nous n'avons pas de fumeurs d'opium, mais nous avons les morphinomanes. »

HYPNOSE ET JUSTICE

(HISTOIRE, NON PAS CONTE)

On a parfois essayé de faire intervenir en justice la faculté de certains hommes de provoquer chez d'autres, mais surtout chez des femmes, le sommeil hypnotique, et de profiter de l'état somnambulique pour leur arracher des secrets nécessaires à la justice. Cette pratique n'a pas encore été admise ; on l'a jugée peu compatible à la dignité de la justice (la dignité de la justice!... enfin, passons!), du moins dans notre pays, même peu en rapport avec nos idées morales; on y viendra cependant, non pas directement, sans doute, mais à titre de renseignement, de point de départ pouvant servir l'instruction.

Mais ce que nous nous refusons, sinon à admettre, du moins à appliquer, l'a été d'une manière très logique par un juge américain de la ville d'Indianopolis. C'est la science venant en aide à la sagacité de Salomon.

Depuis six années, jamais sur les lèvres d'Harry Welley, clerc chez M. Succaton, homme de loi de la dix-septième rue, on n'avait plus vu poindre le moindre sourire, et jamais ses regards n'avaient lancé ces éclairs qui sont les reflets des plus secrètes pensées de l'âme, illuminations de joie goûtée, de bonheur espéré, d'estime de soi-même après devoir accompli.

Appartenant à la communauté religieuse des quakers, on le savait homme doux, paisible, loyal, toujours prêt à rendre service. Son patron l'estimait comme travailleur assidu, habile et probe, et, dans son quartier, c'était presque de la vénération

qu'éprouvaient pour lui ses voisins et quelques amis, tant il était charitable.

Et ce qui ajoutait à la sympathie générale, c'est que l'on connaissait son histoire, simple, mais navrante.

Marié jeune à une femme qu'il aimait, il l'avait perdue alors qu'elle venait de mettre au monde une enfant sur laquelle s'étaient reportées toutes les effusions et toutes les joies du pauvre amoureux maintenant le plus passionné des pères. Quatre ans après sa naissance, l'enfant était devenue, de par sa beauté extraordinaire, sa grâce et son enjouement, l'objet d'une véritable adoration.

Si Harry Welley aimait et secourait ceux que le malheur accablait, s'il savait les secourir, leur sacrifier son temps et son bien, son visage s'assombrissait et ses yeux devenaient durs quand le hasard l'amenait vers ces points de la ville où se rassemblaient les enfants, et c'est avec une impatience non dissimulée qu'il se détournait quand, dans ses jambes, venait étourdiment se jeter une fillette toute rose et souriante, lui lançant, comme une sorte de défi, son rire argentin.

Et cependant Harry Welley n'avait pas toujours été, même depuis la mort de sa femme, le misanthrope qu'il était maintenant. Son humeur sombre avait pour cause un chagrin, et ce chagrin remontait au jour où la gouvernante chargée de la petite Arabelle lui avait appris qu'au jardin public l'enfant avait disparu. Elle jouait avec d'autres fillettes de son âge, et elle, cette indigne gardienne, causait avec d'autres domestiques, et, lorsqu'elle avait appelé Arabelle, celle-ci n'avait pas répondu.

Affolée, elle l'avait cherchée, tout le monde l'avait



La femme de chambre lui avait appris que l'enfant avait disparu.

aidée, mais inutilement, et on ne pouvait concevoir par quel mystère l'enfant, d'ordinaire si docile au

premier appel, n'avait pas répondu. On ne pouvait penser à un accident, puisque rien, dans ce jardin, ne pouvait le faire craindre. Les recherches de la police, les avis par la voie des journaux, les promesses de récompenses, rien n'avait pu mettre sur les traces de l'enfant, et, l'impossibilité d'un accident démontrée, le malheureux père dut se convaincre qu'Arabelle avait été volée.

. . . .

Le 9 mars 1900, la foule se pressait, inquiète, passionnée, houleuse, aux abords de la Cour de justice d'Indianopolis. Dès que les portes furent ouvertes, elle se précipita. Quand les juges eurent pris place, que les jurés eurent prêté serment, que le juge-chef de justice ou président, déclarant l'audience ouverte, eut ordonné de faire paraître l'accusé, on vit arriver à la barre Harry Welley. Il était transfiguré ; son visage si doux paraissait inquiet, mais résolu. Quand les gardes qui l'avaient amené lui indiquèrent le banc ordinaire des prévenus, il rougit, hésita, recula, comme honteux, et un léger murmure s'éleva parmi les assistants, murmure de pitié plutôt que de colère.

Le juge-chef, en comprenant la cause, dit au prévenu :

— Harry, si vous avez quelque répugnance à vous placer au banc des prévenus, asseyez-vous auprès de votre défenseur ; la cour vous le permet, et le ministère public, ainsi que messieurs les jurés, ne s'opposeront sans doute pas à cette dérogation aux usages, qui n'a, du reste, rien d'illégal.

Une nouvelle rumeur, cette fois de sympathie, accueillit les paroles du président.

L'interrogatoire commença. Harry, après avoir décliné ses noms, âge, lieu de domicile et profession, déclara, après invitation du président, qu'il plaiderait non coupable, ce qui voulait dire qu'accusé de meurtre il soutiendrait non pas l'existence de faits pouvant atténuer son crime, l'excuser, mais sa non-culpabilité. Il aurait alors dit qu'il plaidait coupable avec excuse. Plaidant non coupable, il entendait soutenir que s'il avait tué, il avait agi en cas légitime, dans la plénitude de son droit. Et, quand il eut fait sa déclaration, Harry ajouta qu'il s'en remettait au cœur et à la justice de messieurs les jurés, ses pairs, et, en tout cas, à la miséricorde de Dieu.

L'acte d'accusation avait établi que l'acrobate John Fly avait été pris à partie par Harry Welley au moment où il maltraitait, sans cause apparente, une fillette faisant partie de la troupe à laquelle il appartenait. L'accusé avouant et se déclarant non coupable, le président l'invita à exposer les faits qui l'avaient conduit au meurtre.

« Mylord et messieurs, dit alors Harry d'une voix émue, mais qui ne tarda pas à se raffermir, je ne ferai que vous rappeler une triste histoire que chacun ici connaît. Vous savez que je perdis ma femme toute jeune et en pleine fleur de beauté, qu'elle me laissa une enfant qui faisait toute ma joie, que cette enfant disparut sans que jamais on pût retrouver sa trace.

« Et cependant, pour la retrouver, tout fut mis en œuvre par moi. Les moyens ordinaires de la police et de la presse reconnus impuissants, je quittai ma situation ; je parcourus les environs, puis

les divers États de l'Union. Pendant deux années, je voyageai dans l'Amérique du nord au sud, poussé par je ne sais quel instinct que ma fille m'avait été enlevée, qu'elle vivait et que je devais la retrouver. Je ne regardais à rien, ne reculais devant aucun sacrifice, aucune fatigue, pour découvrir la trace de l'enfant qui me rappelait tant sa mère, que j'aimais pour elle et aussi pour ma pauvre Annah. Enfin, à bout de forces, surtout d'espérances, je revins ici, reprendre, dans la maison dont j'avais ambitionné d'être le maître, une place qu'on eut l'humanité de m'accorder.

« J'ai vécu six ans seul, triste, désespéré.

« Le mois dernier, pendant une station dans un de nos faubourgs de la troupe de Barnum, où des amis avaient réussi à m'emmener, croyant faire trêve à mon chagrin... — oh! messieurs! combien je bénis la Providence de la bonne pensée qu'elle leur a inspirée! — je passais devant l'estrade où un homme, habillé en magicien, promettait à la foule de lui faire découvrir le passé et l'avenir de chacun par une jeune magicienne; et il venait d'appeler celle-ci pour la présenter. Elle ne répondit pas tout d'abord. Soudain, un cri de douleur se fit entendre, et une fillette apparut sur l'estrade, les yeux rouges. Un homme la poussait, la rudoyait, et, tremblante de peur, l'enfant frissonnait au geste menaçant. Elle trébucha, son pied pris dans une rainure de planche, et l'homme la releva si brutalement que la douleur fit jeter à la pauvre petite victime un nouveau cri.

« La foule était émue, presque révoltée; mais moi, messieurs, je ressentis tout d'un coup, dans tout mon être, un effroyable soubresaut; j'eus un

éblouissement... Était-ce illusion, était-ce réalité? Non, messieurs, non. Je crois, je suis certain qu'en



Une fillette apparut sur l'estrade.

ce moment un rayon de l'âme de sa mère a illuminé mon âme et m'a fait voir, m'a fait reconnaître

mon enfant, ma fille... Elle, sa mère, si elle eût été là... — mais non, à la nouvelle de la perte de son enfant, elle n'eût pas survécu. — Moi, je ne vis que l'homme qui venait de la maltraiter, de la blesser, et qui la menaçait encore... Je m'élançai sur l'estrade, je le saisis à la gorge, je le poussai, l'acculai contre un poteau, et, ma colère, ma rage décuplant mes forces, je lui frappai la tête au point de la fracasser. On n'avait pu le secourir, si brusque avait été mon attaque et si violent mon mouvement.

« Le reste, vous le savez, messieurs : les autres acrobates ont voulu venger sur moi la mort de leur compagnon ; la foule, sans doute avertie par son instinct, a pris parti pour moi ; elle m'a arraché des mains des vengeurs de ma victime, et, arrivant à leur tour, les agents de l'autorité m'ont arrêté et emprisonné.

« Mais ce que vous ne savez pas, messieurs, c'est que dans ma prison comme devant le juge d'instruction, quand on m'a amené l'enfant, ma fille, elle ne m'a pas reconnu. J'ai démontré, par des signes retrouvés sur le bras qui s'était meurtri pendant la chute sur l'estrade, par le portrait pris d'elle peu de temps avant sa disparition, par les témoignages des anciens amis des beaux jours d'autrefois, par celui de l'imprudente gouvernante, la seule personne dont la vue avait paru un instant, mais un instant bien court, l'émouvoir, j'ai prouvé, dis-je, que cette enfant est celle qui m'a été volée, que cette enfant est à moi, et le magistrat instructeur m'a paru convaincu, lui aussi.

« Mais la femme qui l'avait amenée la réclamait comme sienne ; elle jurait qu'elle était sa mère, et la

véhémence de ses déclarations, ses larmes, frappèrent d'autant plus le juge et le rendirent d'autant plus perplexe que l'enfant, interrogée, se déclara elle-même en faveur de cette femme, et, sur mon insistance, — oh ! messieurs les jurés, comprenez ma douleur ! — cette enfant, que je reconnaissais malgré ses traits fatigués par la misère, presque flétrie, alors que jadis elle était si jolie et si fraîche... m'a repoussé en termes brutaux, orduriers même, effroyables... Son moral comme son physique avait été abâtardi et corrompu... Elle ne m'a pas reconnu, elle m'a repoussé, parce que le misérable qui me l'avait prise dans un but de lucre avait pollué son âme comme il avait brisé ses membres. Il m'avait volé le sourire de mon enfant, son corps et son âme, ce misérable... Il m'avait tué deux fois, et moi, je ne l'ai tué qu'une fois... Maintenant, j'ai tout dit et je me soumets à votre jugement. »

Soudain, de la foule des assistants à l'audience, un homme se leva, demandant au président l'autorisation de dire quelques mots. Celui-ci y consentit avec réserve de l'approbation préalable de l'avocat du prévenu, qui donna également son consentement.

L'interrupteur s'avança jusqu'à la barre du tribunal, et on reconnut alors la figure grave, énergique et quelque peu singulière du docteur Norton, hautement estimé dans la ville des habitants riches, qui connaissaient sa haute science, et chéri des pauvres, que volontiers il soignait en même temps qu'il les secourait de sa bourse.

Invité par le président à présenter les observations qui lui paraîtraient de nature à éclairer le

tribunal, il ne répondit que par une simple inclination de tête, et, tout de suite, se tournant vers la femme se disant mère de l'enfant en litige et qui figurait dans la cause comme plaignante en sa qualité de femme de l'acrobate tué par Harry, il la regarda un instant fixement.

— Vous affirmez, dit-il d'une voix lente et autoritaire, que cette fillette est bien la vôtre, que vous êtes sa mère de par la vie que vous lui auriez donnée?

— Je l'affirme, répondit la femme d'une voix assurée.

— Cessez de regarder l'enfant, ordonna le docteur.

— Et pourquoi? fit la voix demeurée brève, quoique un peu tremblante, de la femme, dont le regard ne quittait pas les yeux de son interlocuteur.

— Parce que je le veux.

La femme obéit.

Se tournant alors vers l'enfant, le médecin adressa la question complémentaire :

— Et vous, ma pauvre enfant, vous affirmez que madame, qui vous a amenée ici, est bien votre mère, que vous la connaissez depuis votre enfance; que c'est elle qui vous a élevée, a pris soin de vous?

La jeune fille ne répondit pas tout d'abord, sans doute par timidité, et, ses yeux rivés dans la direction de celle qui se disait sa mère :

— Oui, c'est elle, bien elle, répondit-elle lentement, d'une voix éteinte comme celle d'une femme endormie ; c'est elle qui est ma mère... je n'en ai jamais connu d'autres...

— Et vous l'aimez? poursuivit le docteur.

Il y eut un moment d'hésitation.

— Oui... je... l'aime... répondit-elle, toujours de la même voix.

— Monsieur le président, demanda alors le docteur, pourriez-vous commander à cette femme de tourner le dos à l'enfant et de s'asseoir ?

Ce vœu satisfait, le docteur regarda fixement la femme, étendit la main dans sa direction. Elle se raidit comme si elle eût voulu résister à quelque puissance invisible la maîtrisant... à quelque influence domptant sa volonté...

— Dormez, dit le docteur à demi-voix.

Elle refusa d'un signe de tête, s'emporta, voulut se lever, résista aux agents qui cherchait à la maintenir ; puis, peu à peu, elle se calma, s'immobilisa et parut inconsciente de tout ce qui se passait autour d'elle.

Devant cette manifestation indéniable de la puissance du regard magnétique, il y eut dans la foule des assistants un murmure de surprise et d'admiration.

Alors, la main étendue au-dessus de la tête du « sujet hypnotisé », le docteur lui commanda de dire ce qu'il savait, tout ce qu'il savait, rien de plus, touchant les faits affirmés par le prévenu Harry ; et il reprit l'interrogatoire :

— Vous avouez être la mère de cette enfant? Vous l'avez eue de votre union avec le sieur John Fly, votre mari, la victime du prévenu actuellement devant le tribunal ?

L'hypnotisée ne répondit pas tout de suite ; mais, à une répétition faite d'une voix impérative, quelques mots s'échappèrent que l'on entendit à peine :

— ... Je ne suis pas sa mère...

— Vous n'êtes pas sa mère ?

— Non.

— Vous l'affirmez ?

La réponse se fit attendre :

— Je l'affirme, articula le sujet.

— Comment est-elle avec vous?

— Mon mari l'a volée et me l'a amenée...

— Alors, commandez à cette enfant de nous dire ce qu'elle sait.

— Elle ne sait rien.

— Commandez, vous dis-je.

— Parle, dit la voix, cette fois à demi éteinte.

La fillette, toujours immobile et comme paralysée de terreur, ne voulait ou ne pouvait rien dire... et, devant son silence, le docteur dit à la femme :

— Ordonnez-lui de répondre en toute sincérité, sans crainte aucune.

— Je ne veux pas...

— Il le faut.

— Réponds, dit alors la voix irritée, mais soumise, de l'hypnotisée à l'enfant...

Et comme celle-ci hésitait encore, qu'aux questions du docteur elle répondit évasivement, péniblement, plus par manque de mémoire que par résistance, il essaya, sur elle aussi, son pouvoir magnétique..., et après, la fixant de son regard dominateur, mais non sans douceur cependant, il lui commanda de se souvenir.

— Souvenez-vous, mon enfant, dit-il, souvenez-vous !

Alors ce fut comme un rideau se déchirant. Au récit naïf et coloré de l'enfant, apparut toute la

scène de l'enlèvement, scène vulgaire, scène cruelle, trop souvent renouvelée, surtout en Angleterre ; la scène de la pauvre Mignon volée par des chemi-



— Commandez, vous dis-je!

neaux, la cachant au fond de leur roulotte pour la façonner et la former à leurs exercices d'acrobates. Confusément, elle put rappeler et dire ce qu'avait été sa première enfance, et dans ces vagues souvenirs commencèrent à apparaître les points

d'union entre son récit et celui du malheureux Harris. Haletant, hors de lui et sans que nul parmi la cour ou les jurés songeât à s'y opposer, il se fit interrogateur à son tour, et de sa voix tendre et pressante réveillant, dans ce tout jeune cerveau, l'heureux passé endormi, il fournit à l'enfant les jalons nécessaires pour compléter son récit et lui donner l'ensemble qui, par son ordonnance, sa netteté, sa suite, devait lui imprimer le caractère de la vérité.

Cette vérité, elle éclatait enfin du fait des réponses de la femme de Johnl Fy et de celles de la fillette, et désormais la conviction se fit dans l'esprit des jurés.

Ils en prévinrent le président.

Celui-ci, respectueux des formes, sans leur répondre tout de suite, remercia le docteur de son obligeance, le prévint que sa déposition ne pouvait être prise en considération légale, puisqu'il n'était que témoin officieux, non légal, n'ayant pas été convoqué légalement, soumis aux formalités judiciaires lui imposant la faculté légale de témoigner en lui assurant les privilèges comme les inconvénients de cette qualité.

Il y eut un mouvement dans la foule.

Le président imposa silence, rappela que des débats engagés dépendait la vie d'un homme accusé de meurtre et reconnaissant le fait; dans cette situation, le devoir du tribunal était de suivre correctement les formes judiciaires déterminées par la loi, les seules pouvant assurer bonne et sûre justice. Puis il invita les jurés à prêter la plus grande attention à ce qui allait suivre, adjura l'auditoire de garder, de son côté, le plus profond silence, répri-

mant toute manifestation de sentiments favorables ou hostiles, et cela dans l'intérêt de l'humanité, surtout dans l'intérêt de l'accusé.

Ayant prié le docteur de réveiller les deux hypnotisées, il déclara l'audience suspendue un moment et, à sa reprise, poursuivit, comme si rien ne l'avait interrompu, l'interrogatoire du témoin principal, la femme de John Fly.

— Alors, vous convenez, madame, que ce qui a été déclaré ici est l'exacte vérité; que cette enfant n'est pas à vous; que vous n'êtes ni sa mère, ni sa tante, ni sa parente à quelque degré que ce soit?

La femme demeura stupéfaite; puis, se reprenant, elle réitéra son affirmation première que l'enfant était bien à elle, qu'elle seule l'avait nourrie, l'avait élevée; et, de nouveau, sa voix parut s'attendrir pendant que ses yeux semblaient vouloir verser des larmes.

— Cependant, reprit le président, des témoins disent le contraire.

— Ils mentent.

— Peut-être votre mémoire vous trahit-elle, reprit placidement le président; on va donc vous lire ce que nous avons entendu, et vous pourrez mieux réfuter les faits qui vous sont opposés. Nous vous indiquerons ensuite les noms des témoins pour vous permettre de discuter leurs allégations.

Et, sur un signe du président, le greffier lut l'interrogatoire du premier témoin, indiqua-t-il, puis celui du second témoin.

La femme avait coupé d'interruptions fréquentes la première déposition, et on l'entendit murmurer rageusement : « Qui donc m'a trahie? » A la lecture

du second, elle s'emporta, jurant, lançant les plus effroyables blasphèmes, et finalement elle s'abattit comme vaincue... Elle ne pouvait concevoir comment un secret connu d'elle seule, puisque son mari était mort, avait pu se dévoiler d'une manière aussi complète, aussi détaillée, aussi précise.

Le président eut pitié d'elle.

— Qu'avez-vous à opposer, demanda-t-il, aux dires du premier témoin?

— Il a menti, dit la femme...

— Pourtant, ce premier témoin, c'est vous-même, et le second, c'est l'enfant que vous avez enlevée et qui est ici, devant le tribunal. On a agi sur vous comme vous aviez agi sur elle : vous la teniez sous cette puissance secrète que l'on appelle, faute de mieux, le magnétisme, et il s'est trouvé ici un homme qui, vous soumettant à une puissance semblable, dont il dispose et qui est plus forte que la vôtre, vous a forcée à dévoiler ce qui était votre secret à vous et à feu John Fly. Votre trouble, votre colère, sont déjà pour nous des aveux légaux que vous avez été coupable. Ne restez pas à mi-chemin et, par une dernière déclaration sincère, rachetez en partie votre complicité dans le crime de John Fly pour que Dieu et les hommes vous pardonnent.

Déclarez que tout ce que vous avez dit dans votre sommeil hypnotique est vrai, que vous n'êtes pas la mère de cette enfant, que, de complicité avec l'homme qui était votre mari, vous l'avez enlevée.

Et la femme consentit enfin à avouer, et comme les déclarations de l'enfant coïncidaient avec celles du prévenu, le droit de celui-ci à sa possession lui fut reconnu.

Mais le meurtre n'en subsistait pas moins, et, comme le président se tournait vers le jury, le chef



Le président le déclara absous et rendu à la liberté.

des jurés, se levant, déclara de nouveau que sa conviction et celle de ses collègues étaient formées.

— Il faut quand même procéder légalement, répondit le juge. Vous allez d'abord entendre le résumé dans

lequel je relate les incidents de la cause et développe le moyen peu ordinaire qui nous a amenés à compléter l'interrogatoire du principal témoin et nous a conduits à la découverte de la vérité, puis vous vous retirerez dans votre chambre pour délibérer.

Il fut ainsi procédé, et à peine s'était-il retiré que le jury reparaissait, déclarant non coupable le prévenu Harry Welley. Le président le déclara donc absous et rendu à la liberté.

Peu s'en fallut, quand le malheureux père, prenant dans ses bras son enfant étonnée, presque effrayée, et qu'il allait chercher à reconquérir, que la foule qui l'entourait ne le portât en triomphe jusqu'à sa demeure.

P. L.

TROISIÈME ENTR'ACTE

Entre cabotins de province, sur le boulevard :

— Comment! te voilà de retour? Je te croyais content là-bas.

— Ah! un succès, mon cher! Mais c'est cette affaire de l'Opéra-Comique!



— Il fait assez chaud déjà pour faire aimer la bière.

— Quel rapport?

— Eh oui! je jouais avec tant de feu que le maire m'a déclaré dangereux pour le théâtre.

*
* *

A la brasserie :

— Il fait assez chaud déjà pour faire aimer la bière.

— Avez-vous remarqué, après un bock, qu'on a encore plus soif?

— Et après deux bocks, donc!

*
* *

Les enfants terribles.

M. Tomy est agacé par un vieil ami de sa famille, chauve comme un œuf d'autruche, qui l'accable continuellement de ses conseils : « Tomy, fais donc ceci; Tomy, fais donc cela. »

Alors, l'enfant, se passant la main dans les cheveux et les ébouriffant :

— Eh bien! gros malin, fais donc ça, toi?

*
* *

A la neuvième chambre correctionnelle, entre deux dames... de la Halle :

— Oui, monsieur le président, cette femme, qui est ma voisine, m'a battue...

— Fortement, madame?

— Elle m'a arraché des cheveux.

Et, d'une voix émue, la plaignante ajoute :

— Si encore ils étaient à moi!

*
* *

Un chasseur se présente à la gare Saint-Lazare :

— Lui faut son ticket, vous savez, monsieur, à votre chien.

— Demi-place, alors?

— A cause?

— Il n'a pas sept ans!

*
* *

Entre jeunes filles :

— Ernest, ton fiancé, dit à tout le monde que tu vaux ton pesant d'or.



— Et à qui dit-il cela ?

— Oh ! le grand fou ! Et à qui dit-il cela ?...

— A ses créanciers.

LE VIN

Le vin, la boisson nationale française, après avoir été très injustement décrié, revient en faveur parmi les hygiénistes. Son utilité contre l'anémie, contre la neurasthénie, contre la tuberculose, paraissait incontestable. Dans son récent *Précis populaire d'hygiène pratique*[1], ouvrage aujourd'hui classique dans la plupart des familles et des écoles, le Dr Plicque a consacré au vin et à sa défense un chapitre intéressant dont voici les passages principaux.

Composition chimique. — Malgré tous les efforts des chimistes, malgré leurs nombreux travaux (le grand Pasteur, entre autres, consacra à cette étude des années entières de sa vie), le vin reste la boisson mystérieuse. L'*eau-de-vie* qu'il renferme en forte quantité (80 et jusqu'à 100 grammes par litre) lui donne surtout ses propriétés stimulantes et son pouvoir calorique incontestable. Un litre de vin fournit presque la moitié de la chaleur nécessaire en un jour à l'économie. Mais cette proportion considérable d'alcool (le dixième et plus du volume total) explique la modération nécessaire dans l'usage du vin. Un litre par jour est déjà pour un homme adulte et vigoureux, travaillant à des travaux pénibles en plein air, une quantité suffisante. Sans doute l'eau-de-vie de vin est moins toxique que les alcools impurs de mélasse, de pommes de terre, de betteraves. Elle paraît exister en partie dans le vin à l'état de combinaisons spéciales. Elle paraît mieux

[1] Un volume avec un tableau en couleurs et 38 figures. — Plon-Nourrit et Cie, éditeurs, 8, rue Garancière. Prix, *franco*, 2 francs.

utilisée et plus complètement brûlée dans l'organisme que l'alcool ordinaire. L'action du vin sur l'organisme est par suite moins brutale et moins nuisible que celle d'un mélange de cognac et d'eau au même degré alcoolique. Malgré tout, on ne doit jamais oublier cette grande teneur en alcool. Comme toutes les boissons alcooliques, le vin convient très mal aux jeunes enfants ; le vin pur peut être pour eux un véritable poison.

Le *tannin* du vin (jusqu'à 2 grammes par litre dans les vins rouges de Bordeaux), l'acide tartrique, contribuent au pouvoir tonique du vin. Mais ils lui donnent de plus un pouvoir antiseptique réel. Ce pouvoir n'est pas la qualité la moins curieuse du vin. Les expériences de Pich ont démontré l'action stérilisante du vin, même étendu d'eau, sur le microbe du choléra et sur celui de la fièvre typhoïde. Pendant les guerres du premier Empire, le vin fut très employé pour les blessures. Son emploi donnait des résultats supérieurs à tous les autres pansements, presque égaux à ceux de nos solutions antiseptiques actuelles. Le tannin du vin, l'œnotannin, est moins excitant pour l'estomac que les tannins d'autre origine. Pourtant les vins rouges trop âpres irritent certains estomacs.

Le vin contient aussi des *phosphates* : près d'un gramme par litre. Ces phosphates, surtout dans les vins vieux, semblent unis à la *glycérine* (5 à 7 grammes par litre), c'est-à-dire dans l'état même des glycérophosphates spéciaux du système nerveux. Le vin contient aussi du *fer* en proportion notable et un autre métal qui, bien qu'en quantités très minimes, paraît fort utile pour le sang, du *manganèse*.

Les diverses sortes de vin. — Les vins blancs renferment autant d'alcool, mais beaucoup moins de tannin, de phosphates et de fer que les vins rouges. Ils sont donc beaucoup moins toniques. Ils renferment de plus des essences spéciales ayant une action nuisible — un peu analogue à celle de l'absinthe — sur le système nerveux. Le vin blanc pris à jeun offre un danger réel. Il détermine très vite des maux de tête, du tremblement, de la fatigue dans les jambes et bientôt des accidents plus graves vers le cerveau et vers le foie.

Le vin blanc ainsi que la goutte du matin sont pour les ouvriers très nuisibles. Dans un récent rapport à la Société des industriels de France, M. Mamy signalait un fait pratique intéressant. Dans plusieurs usines, afin d'offrir à leur personnel un repas du matin plus hygiénique, les directeurs créèrent des cantines vendant à bas prix des soupes et du café chaud. On constata bientôt une amélioration sanitaire remarquable et en particulier une diminution incontestable de la tuberculose.

Pris aux repas en quantité modérée et coupé d'eau, le vin blanc devient inoffensif par sa dilution avec les autres aliments. Beaucoup d'estomacs délicats le supportent mieux que le vin rouge, trop irritant pour eux par sa richesse en tannin.

Les *vins trop acides*, blancs ou rouges, sont mal tolérés par l'estomac. La saveur piquante, la sensation de chaleur désagréable et presque de brûlure dans l'estomac, mettront en garde contre cette acidité. Un vin piqué, à goût de vinaigre, est toujours mauvais. Les piquettes trop souvent consommées dans les campagnes sont plutôt nuisibles et

débilitantes que salutaires. Elles abîment les dents, elles détériorent l'estomac et donnent fréquemment de la diarrhée.

Le *plâtrage* du vin est aujourd'hui employé d'une façon moins fréquente et moins abusive qu'autrefois. La loi si utile du 11 juillet 1891 a beaucoup diminué les exagérations du plâtrage ainsi que les autres fraudes sur le vin. Ces vins plâtrés perdaient près de la moitié d'un de leurs meilleurs éléments toniques : les phosphates. Ils donnaient de la sécheresse de la gorge, des brûlures d'estomac, des coliques, souvent de la diarrhée. Quand un vin produisant ces accidents n'est pas trop acide, il est presque toujours plâtré.

Les *vins vieux*, les vins de grands crus doivent leur puissant pouvoir réconfortant à des combinaisons faites peu à peu entre leurs acides qui disparaissent et l'alcool, entre leur glycérine et leurs phosphates. Le vin subit donc une série de transformations continuelles. C'est presque une boisson vivante.

Les *vins de Champagne* doivent à leur acide carbonique mousseux, à leurs éthers une action stimulante incomparable. Dans les fièvres avec prostration profonde, dans le choléra, dans les péritonites, après les opérations graves, dans les grandes brûlures, le bon champagne coupé d'eau est le meilleur des médicaments. Il a de plus cette propriété précieuse d'être souvent toléré par des estomacs qui rejettent toute autre espèce d'aliments et de boisson.

LE COSTUME EN TUNISIE

En Tunisie comme dans tous les pays du monde, qu'ils soient musulmans, chrétiens ou bouddhistes, la position sociale de chacun s'établit visiblement par le costume ; mais dans le monde oriental auquel se rattache la Tunisie, ce n'est pas seulement par la valeur plus ou moins élevée des tissus ou la coupe plus ou moins banale des vêtements que se distinguent les diverses classes et professions, mais par la spécialisation de ces costumes, la disposition de leurs éléments et de leur ornementation.

Les Maures riches de race pure, c'est-à-dire descendants des anciens Mauritaniens de l'époque romaine; les Maures arabisés, provenant des unions entre Maures purs et Arabes descendants des conquérants du pays; les Arabes de race pure que leur situation officielle ou leur fortune — car il y a parmi eux de grosses fortunes — mettent en contact avec les étrangers, les caïds, les cadis, les fonctionnaires de tous ordres tendent de plus en plus à adopter la tenue européenne, mais sans abandonner la calotte rouge, ou chechia nationale. Cette coiffure semble, que l'on nous passe cette expression familière, rivée sur la tête de tout Tunisien, puisqu'elle ne joue aucun rôle dans les saluts de politesse, non plus que dans les exercices religieux. Hors des grandes villes cependant, les indigènes ont, en majorité, conservé le costume arabe.

Extérieurement, le costume national des indigènes riches est celui que de temps immémorial ont adopté les Maures. Il se compose tantôt d'une sorte de grande dalmatique verte, recouvrant les vête-

ments de dessous; tantôt le corps se drape dans le grand manteau ou burnous en laine d'une finesse extrême, d'un blanc immaculé ou blanc crème, parfois aussi de nuances claires, lilas, rosées, mauves; la jambe s'enferme dans des bas de coton blanc bien tirés; le pied est chaussé non plus de ces sortes de savates appelées babouches comme chez les petits bourgeois ou les gens du peuple, mais de souliers en cuir verni dans lesquels le pied paraît à peine entré. Comme coiffure, le turban blanc ou jaune, qui peut être vert quand le porteur se prétend allié à la famille des descendants de Mahomet, ou s'il a fait un pèlerinage à la Mecque.

Ce costume est également celui des classes de moyenne fortune, des familles dont la situation sociale répond à peu près à celle de notre bourgeoisie aisée.

Pour les hommes du peuple, pour les pauvres, le costume n'est pas aussi correct dans sa composition, et il est souvent d'une saleté repoussante. A Tunis et dans les pays environnants, à Bizerte ou dans les villes du Sahel ou zone bordant la mer, le costume des hommes du peuple varie d'autant moins que ces hommes sont des nomades ou des demi-nomades, tantôt se fixant sur un territoire, tantôt s'y arrêtant pour un certain temps, suivant leur fantaisie ou s'ils rencontrent quelques travaux d'agriculture ou d'industrie. Bien entendu qu'il ne s'agit pas ici de l'artisan sédentaire, lequel, soit à domicile, soit dans un atelier, exerce un métier. Ce dernier porte un vêtement se rapprochant de celui des Maures, mais en tissu de moindre valeur.

En réalité, l'ouvrier d'état est, en Tunisie, d'une

condition autre que notre ouvrier des fabriques européennes; c'est plutôt un petit bourgeois.

En dehors de l'ouvrier d'état, l'homme du peuple, en Tunisie, est cultivateur ou journalier.

Le costume de cet homme se compose alors d'une culotte d'ampleur variable, d'une sorte de jupon plus ou moins long rappelant quelque peu celui de nos brasseurs de bière ou d'une blouse étroite en laine. Sur cette blouse se jette un petit manteau analogue à notre pèlerine, moins ample, à capuchon et à manches de même couleur et de même dessein que la blouse. Comme coiffure, la chechia avec ou sans turban d'étoffe blanche ou rayée de couleur. Ce turban, pour les Sfaxiens, est d'étoffe verte. Les babouches en cuir jaune constituent la chaussure à peu près universelle des hommes du peuple, de Bizerte à Gabès.

Ce costume est, dans ses lignes principales, celui de tous les indigènes tunisiens des classes populaires, mais il se différencie entre les groupes de population par les dimensions de ces différentes pièces, leur couleur et leur ornementation. A Tunis, où se rencontrent et se pressent des hommes venus de toutes les parties de la Régence, on reconnaîtra le vrai Tunisien, né à Tunis, à sa blouse bleu foncé; l'homme de Sousse, à sa blouse jaune clair; l'habitant de la presqu'île du cap Bon montrera sa blouse en étoffe à rayures alternantes rouges et noires; celui des environs d'Hammamet portera la blouse brun clair; celui de plusieurs autres localités, la blouse entière non blanche; celui des îles septentrionales, une blouse noire, ample et sans manches, ornée de broderies compliquées en laine blanche et



Danseuse arabe.

rouge avec petits glands de laine et boules ou pompons. Dans l'île de Djerba, la blouse est en toile brune avec passementeries vertes, jaunes ou bleues. Chaque tribu, chaque agglomération se distingue donc ainsi par un costume pour ainsi dire uniforme et particulier chez elle, constituant pour ses membres une sorte de signe de reconnaissance et de ralliement. Quelques groupes du sud se séparent de cette règle presque générale de forme et de couleur de la blouse, ce vêtement extérieur, pour s'envelopper dans une grande pièce d'étoffe brune dont ils ramènent un pan sur la tête.

L'Arabe de la plaine, l'Arabe proprement dit, à demi cultivateur, à demi pasteur, revêt comme vêtement une longue chemise de coton et jette pardessus un burnous. Il met cette chemise neuve et ne la quitte qu'au jour où elle tombe en lambeaux, usée par l'usage et rongée par la pourriture. C'est alors seulement qu'il la jette pour en acheter une nouvelle. La coiffure est toujours la même, la chechia avec ou sans turban, soit d'étoffe de coton, soit en tissu de poil de chameau. Les pieds se chaussent de babouches, jaunes quand elles sont neuves, et portées jusqu'au jour où elles abandonnent le pied, quelle que soit l'adresse vraiment extraordinaire avec laquelle l'Arabe sait l'y maintenir. Parfois cette chaussure est un simple chausson de laine avec semelle de cuir.

En résumé, le Tunisien, riche ou pauvre, est obligé, de par le climat tunisien, de préserver sa tête des coups de soleil plus que ses jambes du refroidissement. De là cette nécessité de ces vêtements couvrant toujours plus le haut du corps que ses parties inférieures. Pour nous, Européens, cette pra-

tique est toujours un sujet d'étonnement, du moins à première vue, étonnement qui n'a d'égal que celui des Arabes quand ils nous voient laisser la tête presque découverte, alors que nous enfermons soigneusement jambes et pieds.

En Tunisie, surtout dans les villes, les femmes arabes riches ou de classe moyenne ne se rencontrent guère dans les rues, d'où, pour un étranger, difficulté de bien connaître leur costume à la fois luxueux et original. La race, chez elles, se distingue moins facilement que chez les hommes, ce qui tient surtout à la dissimulation de leur visage, presque toujours voilé, et à l'allure, qui, pour toute femme, est plus personnelle à chacune d'elles, et peut très souvent s'éloigner des caractères communs aux indis vidus d'une même origine ethnique. Toutefois, les Tunisiennes des classes élevées, surtout celles qui descendent d'indigènes comptant parmi leurs ancêtres quelques Européennes, ont dans leur démarche plus de légèreté, plus de noblesse que les autres femmes, que les Juives notamment. Jeunes, elles sont, en général, grandes, minces, bien faites, mais se déforment, s'avachissent de bonne heure. Leurs traits sont réguliers, la figure est mate, bien éclairée par des yeux grands, noirs, veloutés, de magnifique éclat, que, non sans raison, les poètes arabes ont comparés aux yeux superbes de la gazelle.

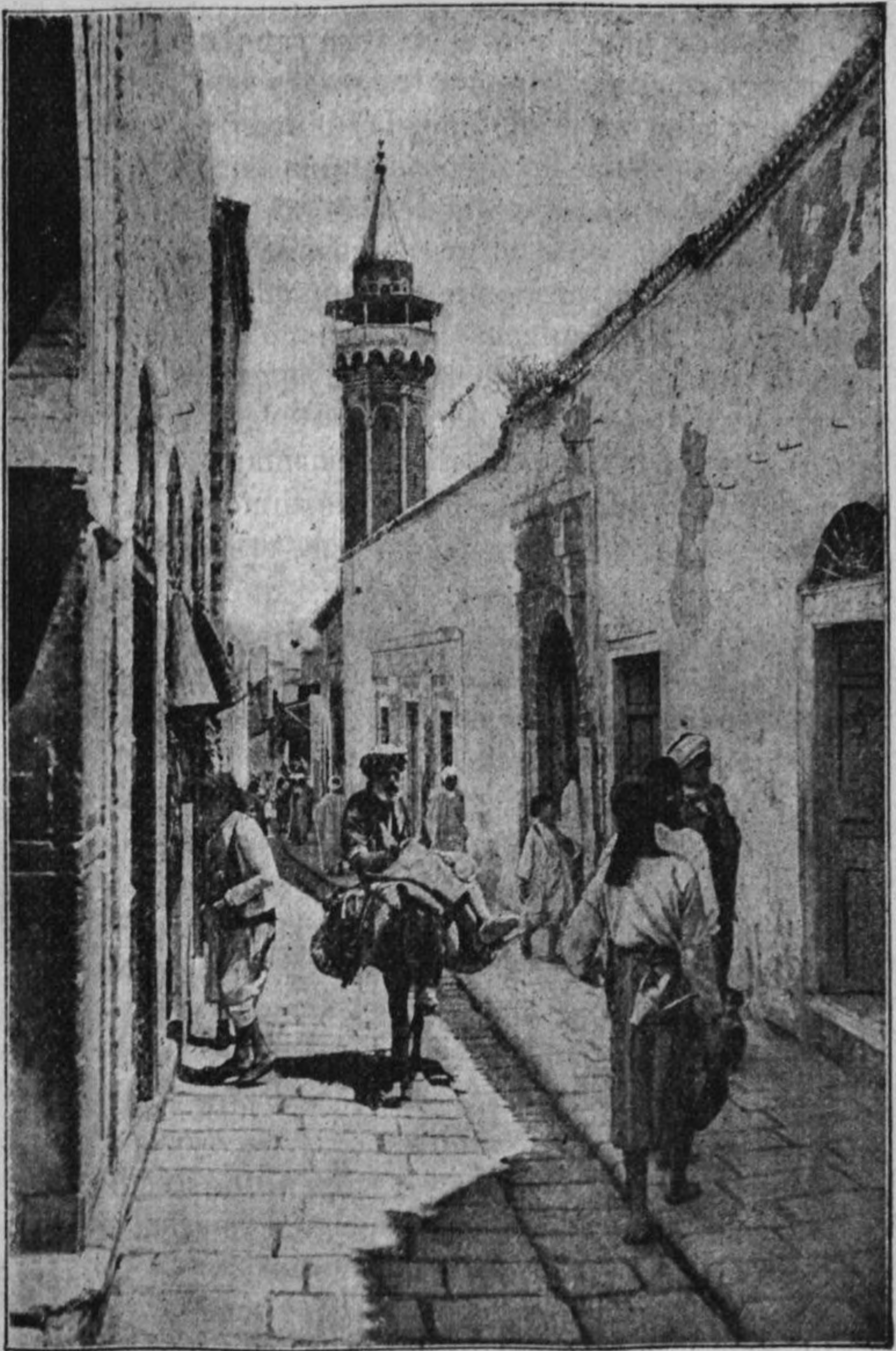
Pour costume, les femmes indigènes riches ou de condition moyenne portent la culotte ou plutôt le large pantalon bouffant analogue à celui des hommes, mais naturellement plus ample, d'étoffe d'une grande richesse, soie brochée ou velours brodé de soie et d'or; un corsage couvert de passementerie, serrant

et maintenant la taille pour tenir lieu de ceinture ou de corset. Celui-ci, comme d'ailleurs le costume européen plus ou moins complet, commence à pénétrer dans les milieux féminins arabes, même les mieux gardés contre les innovations étrangères. Par-dessus ce premier corsage de dessous, un autre laisse à découvert le cou, orné de colliers d'or ou d'argent, de perles, de sequins, de corail, de verroterie. Des manches en gaze de soie ou de mousseline couvrent à demi les bras, presque toujours d'un beau dessin, et dont le poignet est cerclé de bracelets souvent d'une grande valeur. La coiffure est un bonnet conique d'où descendent des voiles d'étoffes légères que l'on compare assez justement au hennin porté au moyen âge par les femmes européennes.

Lorsqu'elle sort à pied, la femme musulmane s'enveloppe d'un haïck, ample voile de soie légère, et son visage disparaît aux trois quarts sous un bandeau de tulle noir ou blanc, ne laissant à découvert qu'un seul de ses yeux.

Les femmes de personnages riches ou occupant de hautes situations ne sortent qu'en voiture ou bien totalement enveloppées, non plus d'un haïck, mais d'un voile de plus grande ampleur, très long, en mousseline de soie, parfois lamé de fils soit d'or, soit d'argent, ou bien brodé de soie tantôt rouge, tantôt noire, qu'elle soutient de ses mains et éloigne d'elle pour ne pas embarrasser sa marche, d'ailleurs très lente.

L'aspect de cette femme, dont on n'entrevoit rien de la personnalité, qui paraît une sorte de fantôme ambulant, est quelque peu fantastique ; et quelle gêne pour ses propres mouvements comme aussi pour les



Une rue de Tunis.

allants et venants, qui doivent se ranger pour livrer passage à cette encombrante promeneuse !

Chez elle, en déshabillé, la Mauresque, riche ou bourgeoise, porte le pantalon et une sorte de veste ou camisole ample en étoffe de soie ou de coton. Cette veste s'arrête un peu au-dessus de la taille, alors que le pantalon ne monte pas plus haut que la ceinture ; si bien qu'entre les deux pièces de vêtement reste un intervalle laissant apercevoir, à travers les larges mailles d'un tricot tenant lieu de chemise, la peau du ventre. Ce tableau manque de grâce. Il va de soi que la richesse de ce costume est en raison directe de la situation de fortune, et que la femme indigène de condition moyenne, si elle porte des vêtements de la forme qui vient d'être indiquée, les a en soie moins ornée, en laine plus ou moins fine et agrémentée de passementeries.

Quant à la femme du peuple, elle porte à Tunis un costume à peu près semblable à celui des femmes des classes supérieures, mais moins ample, en étoffe plus commune de laine ou de coton, suivant la saison, et dont la propreté et le bon état d'entretien laissent généralement à désirer. Toutefois, on ne rencontre à Tunis, non plus que dans les autres stations, que peu de femmes en haillons. Le visage est également caché, sauf un œil, par le voile de tulle noir.

Les femmes de la campagne se couvrent de deux pièces d'étoffe de très larges dimensions, sans couture, en laine bleue. L'une, jetée sur le haut du corps, cache le cou, les épaules et à demi les bras ; la seconde, la partie inférieure du corps jusqu'à mi-jambes. Les deux pièces se rattachent l'une à l'autre à l'aide d'épingles à boucles dites fibules, en argent

ou en cuivre. La tête se coiffe d'une sorte de calotte légère avec voile rouge couvrant la nuque et les tempes. Comme ornement, la paysanne tunisienne se pare d'abord de lourds anneaux d'argent passés dans les oreilles, qu'ils déchireraient par leur poids s'ils n'étaient rattachés à la coiffure par des cordonnets ; autour du cou, des colliers dont le nombre et la valeur varient suivant les ressources et la générosité du mari. Ces colliers se composent de boules, de brins de corail ou d'ambre, de sequins d'or, de boutons d'argent ou de cuivre, de morceaux de métal recueillis çà et là. Cette femme marche pieds nus ou chaussés de sandales en tresse d'alfa. Elle porte, quand elle va à la ville, le bandeau de tulle noir, mais elle s'en débarrasse à la campagne quand il lui faut vaquer à ses travaux des champs ou aux occupations dans sa maison.

Ce costume de femme est, sauf quelques détails et la couleur, le même pour toutes les femmes de la campagne tunisienne, et, sous ce rapport, il en est, dans ce pays du soleil, comme dans nos campagnes européennes : la nécessité de le simplifier pour le rendre un costume de travail suffisamment commode l'a uniformisé, et, plus que tout autre, il s'est maintenu dans les traditions anciennes et se rapproche de l'idée que nous pouvons nous faire des costumes de l'antiquité biblique. P. L.

QUERELLE DE LANGUE

Il a été décidé, paraît-il, par l'Académie française, que le mot automobile serait féminin. Cette solution n'a pas paru logique au *Masque de Fer*. Il réplique :

Doit-on dire *un* automobile ?
Doit-on dire *une* automobile ?
L'opinion est très mobile.
Sans me faire autrement de bile,
J'ai pris le parti plus habile
De consulter une sibylle.
J'ai mis vingt francs dans sa sébile,
Alors, se tenant immobile,
Elle a rendu d'un ton débile
Cet oracle dont je jubile :
— S'il s'agit d'*un* sapin, d'*un* break, et cætera,
On doit dire *un* automobile ;
Si c'est *une* calèche, *une* victoria,
On doit dire *une* automobile ;
Ce n'est pas plus malin que ça !

Oui, mais encore fallait-il le trouver.

LE SULTAN ET SES BATEAUX

Le sultan Abdul-Hamid, souverain de l'empire ottoman, le Grand Seigneur, le Grand Turc, etc., est un être d'une bizarrerie remarquable.

« Ce singulier potentat appartient bien plus à la pathologie qu'à la psychologie, à la légende qu'à l'histoire, lisons-nous dans *l'Echo de Paris*. Il sera plus tard la ressource des inventeurs de contes fantastiques. Les Croquemitaines, les Ogres, les Barbe-Bleue de nos vieux récits, que jusqu'à ce jour on croyait sortis de l'imagination des poètes, ont dû être, à l'origine, des souverains ou des seigneurs dans le genre du sultan Abdul-Hamid, grandis et transformés par l'amplification populaire. Il a le trait caractéristique de tous les tyrans classiques : la cruauté dans la peur. Cet homme, en effet, ne serait pas plus méchant que vous et moi, s'il était né simple marchand de pastilles sur les quais de Constantinople. Par malheur pour lui, et surtout pour les autres, il est né dans le sérail. Et comme il est arrêté dans toutes ses décisions par une immuable timidité, et que la conséquence de ce premier défaut est une effroyable terreur, il s'ensuit que cet Oriental timoré ne peut vivre une minute tranquille, et, voyant partout des menaces contre sa vie, répand devant lui la mort. Or, par un enchaînement terrible, plus il tremble et plus il tue, plus il tue et plus il tremble. Sa vie privée est une lugubre comédie. Dans cet immense amas de palais et de dépendances il rôde aussi lamentable qu'un spectre affolé de la lumière. Où couchera-t-il ce soir? Personne n'en sait rien, surtout lui-même... »

Chez lui, paraît-il, si le drame apparaît de temps en temps, le vaudeville est la note permanente de son administration.

« Lorsque l'empereur d'Allemagne convia les États européens à assister à l'inauguration du canal maritime, le vieil ami Abdul-Hamid fut invité comme les autres. Ce dernier fit venir son ministre de la marine et lui donna l'ordre d'expédier à Kiel quelques cuirassés, ces mêmes cuirassés que le sultan, rassuré par leur présence, voyait évoluer du haut des tours de ses divers palais. Il n'y avait qu'un inconvénient à cela. Les cuirassés étaient bien sur l'eau, mais on avait vendu les chaudières et toutes les machines qui pouvaient les mouvoir. Ils n'étaient plus bons qu'à décorer la rade. Le ministre de la marine s'inclina donc devant les ordres du sultan.

« Mais, peu après, il fit observer que, si l'on envoyait les cuirassés, on révélerait au monde la puissance d'armement de l'empire turc et que cela pourrait amener des complications.

« — Si l'on envoyait simplement un croiseur ? hasarda le ministre.

« Il n'y avait, en effet, d'intact qu'un croiseur inoffensif. Abdul-Hamid, ennemi des complications, opina pour le croiseur, lequel s'en alla loin du Bosphore. Seulement, comme ses matelots ignoraient la route, ils allèrent à Kiel en suivant les bateaux qu'ils rencontraient sur leur chemin. Le croiseur turc arriva huit jours après la fête. »



Le sultan Abdul-Hamid.

SOUVENIRS D'AUTREFOIS

SHAKESPEARE CATHOLIQUE

A quelle religion appartenait Shakespeare? C'est le *Gaubois* qui a posé la question et en a donné la solution.

« Malgré le témoignage de Guizot, qui avait affirmé que Shakespeare appartenait à la religion catholique, des doutes avaient été émis à nouveau sur ce point délicat.

« Or, l'opinion de Guizot vient de recevoir une confirmation éclatante par la découverte du testament authentique du grand dramaturge, découverte que l'on doit aux patientes recherches de Mgr Rougemont.

« Le *Diario* de Barcelone, qui annonce la mise au jour de ce testament, dit que le document débute ainsi :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit,
« moi, Guillaume Shakespeare, membre indigne de
« la sainte religion apostolique et romaine, etc. »

« C'est donc maintenant un fait acquis pour l'histoire : Shakespeare était catholique. »

SECRET PROFESSIONNEL

Dans un casino de bains de mer, un commissaire des jeux avait été préposé à la table de baccara. Il devait observer les joueurs et guetter les tricheurs, mais en référer à la direction avant de faire la moindre observation en public. Le directeur chassait sans pitié le petit ponte indélicat, mais trouvait plus

utile à la prospérité de sa cagnotte de garder le silence s'il s'agissait d'un gros banquier.

Or, un aigrefin d'allure, paré d'un titre d'emprunt, décava complètement, à l'aide de « fausses portées », un clubman célèbre autour des tapis verts.



— Et dire qu'il m'a gagné cent mille francs !

Un jour, pourtant, le grec fut maladroit et le scandale éclata.

— Et dire qu'il m'a gagné cent mille francs! se désola le joueur panné devant le surveillant.

— Consolez-vous, monsieur le baron, répondit le brave employé, voilà plus d'un mois que je le surveille.

— Et vous ne m'avez pas prévenu!

— Impossible, objecta l'autre avec dignité; le secret professionnel!...

Et le gentilhomme, furieux, traîna devant les tribunaux le trop fidèle commissaire auquel la justice,

respectueuse du fameux secret professionnel, accorda gain de cause. Ce digne baron trouva le jugement saumâtre.

AUTEUR OU LAITIER

Lortzing, né à Berlin, le 23 octobre 1801, fut un personnage marquant comme compositeur de musique, chef d'orchestre, comédien et chanteur. A



— Je ne peux pas le nier.

propos du centenaire de sa naissance, on a raconté qu'en 1846, chef d'orchestre d'un théâtre de Vienne, il venait de donner un opéra qui lui avait peu rapporté.

Par mesure d'économie, Lortzing avait loué une vieille ferme où sa femme, une brave ménagère,

tenait deux vaches qui fournissaient le lait quotidien. De temps à autre, Mme Lortzing vendait quelques litres de lait qu'elle avait en trop; le produit de cette vente l'aidait à joindre les deux bouts.

Mais voilà qu'un jour Lortzing fut mandé chez le receveur des contributions.

— Quelle est votre profession? demanda le fonctionnaire.

— Compositeur, fut la réponse.

— Qu'est-ce qu'un compositeur? Ce métier rapporte-t-il?

— Peu, déclara Lortzing — et il ne mentait pas...

— Mais on m'a appris que vous avez des vaches et qu'on vend du lait chez vous.

— Je ne peux pas le nier.

— C'est bien, vous pouvez vous retirer.

Deux jours après, Lortzing reçut une feuille de contributions, dont l'adresse était ainsi libellée :

Monsieur Gustave-Albert Lortzing, marchand de lait.

UN ROI DE LA MODE

On a joué à Londres, au théâtre de Sa Majesté, une pièce dont le héros est le comte d'Orsay.

Qui se souvient encore du Brummel d'outre-Manche, qui, de 1830 à 1848, donna le ton à tous les dandys londoniens? Il était le fils du général d'Orsay, un des soldats de Napoléon Ier, et parent du duc de Grammont, ambassadeur de France en Angleterre. Il conquit du premier coup la haute société britannique et devint bientôt la coqueluche des femmes et le modèle des hommes qui imitaient ses manières et copiaient ses cravates.

Il fut l'ami de Byron, qui l'appelait un « Cupidon déchaîné », de Bulwer Lytton, de Disraeli, de Charles Dickens. Marié à vingt-cinq ans à lady Harriet Gardner, la fille de lord Blessington, il se séparait d'elle au bout de quelques années, et contractait avec la seconde lady Blessington (la belle-mère de sa femme), la fameuse liaison qui ne prit fin qu'avec la mort de celle-ci.

Célèbre par sa beauté, sa grâce et son esprit, lady Blessington vit son salon fréquenté par tout ce que Londres comptait d'illustrations mondaines, littéraires et artistiques; mais les femmes n'y venaient point.

Louis-Napoléon était un de ses familiers. Aussi, quand en 1851 le comte d'Orsay vint à Paris pour se soustraire à ses trop nombreux créanciers, son premier soin fut-il de s'adresser au Prince-président et de solliciter un poste. Mais celui-ci se fit quelque peu tirer l'oreille, et ce ne fut qu'à contre-cœur qu'il fit de cet ancien roi de la mode un inspecteur des beaux-arts.

SOUVENIR D'AUBER

Maurice Cabs a rappelé une jolie anecdote sur les rapports de l'élève Capoul avec maître Auber, le moins wagnérien de nos grands musiciens.



Auber.

Le fameux Cherubini demeura à la tête du Conservatoire vingt et un ans, donna un nombre égal de démissions toujours retirées et fut remplacé par Auber, qui sut se faire adorer de ses élèves.

La consigne de l'établissement était fort sévère à ce moment. Les élèves étaient internes et ne sortaient que pour aller à l'Opéra trois fois par semaine. Ils devaient être rentrés à minuit. Un jour, une absence est constatée. C'est Capoul, qui revient avec douze heures de retard, dans un état lamentable, les traits tirés, les cheveux hérissés. Coût : trente jours de consigne. Capoul monte au cabinet du directeur : « Monsieur Auber, je ne survivrais pas à trente jours d'emprisonnement ; veuillez accepter ma démission... » Auber sourit indulgemment : « Ah ! brigand !... Allons ! je lève la consigne, mais... donne-moi des détails ! »

A la mort d'Auber, après l'année terrible, le sceptre directorial tomba entre les mains de M. Ambroise Thomas, qui le tint si vaillamment. Comme son devancier, auquel il ressemblait sous plusieurs rapports, il était adoré de ses élèves ; et l'on pouvait dire de lui ce qu'Adrien Marx disait d'Auber :

« Quelle verve ! quelle humour ! quelle gaieté ! C'est un jeune homme de quatre-vingt-sept ans ! »

FINAL

Victor Hugo se promenait dans son jardin avec cette attitude olympienne qui ne l'abandonnait jamais, lorsque survint l'impeccable ciseleur des *Poèmes antiques*.

— Vous ne devinerez jamais à quoi je pensais, lui jette à brûle-pourpoint l'auteur de la *Légende des siècles*.

— A quelque œuvre nouvelle, maître...

— Non, je songe à ce que je pourrai dire à Dieu quand je me trouverai en sa présence.

Et Leconte de Lisle, sans hésiter :

— Vous lui direz : « Mon cher confrère... »

*
* *

Le docteur Montécourt, qui ne se contente pas de tuer les gens avec ses ordonnances, mais qui, de plus, est très redoutable au pistolet, s'est battu autrefois, en Algérie, avec un Africain du plus beau noir.

Comme, le soir de la rencontre, un de ses amis, en l'abordant, lui demandait :

— Comment ça s'est-il passé?

Montécourt répondit flegmatiquement :

— Eh bien ! j'ai mis dans le noir !

*
* *

Un soir qu'au foyer de la Comédie on parlait du nombre incalculable des décorations qui constellaient

le plastron de l'éminent vice-doyen, le père Thiron, de sa voix flûtée, remarqua :

— Je ne connais qu'un être au monde pour avoir plus de croix que cet animal-là...

— Et c'est?

— Le Père-Lachaise?



Voyage de noce.

— Oh ! on va bien vite reconnaître à notre air



— On va bien vite reconnaître que nous sommes de nouveaux mariés.

joyeux que nous sommes de nouveaux mariés.

— Rassure-toi, mon ami ; c'est l'affaire d'un jour ou deux, mais cela ne durera pas.

*
* *

Promotion prochaine.

On parle de X..., candidat perpétuel au ruban rouge, et qui, depuis quinze ans, fait, sans résultats, le siège des antichambres ministérielles.

— Eh bien, cette fois, sera-t-il décoré?

— Pas tout à fait...

— C'est-à-dire?

— Qu'il reste... *quémandeur* de la Légion d'honneur !

*
* *

Un malade se désolait :
— Ah ! docteur, je suis dyspeptique !
Lors, le médecin libellait
Cette ordonnance très pratique :
« Régime lacté sans délai. »
Le malade se mit au lait...
Maintenant il est hydropique !

BREVETS D'INVENTION

Les *Débats* ont fait, sur les découvertes brevetées en Allemagne en 1901, d'amusants commentaires :

« Il s'est trouvé un homme pour faire breveter un couteau à tuer les bœufs. Quelle peut être cette arme formidable, et quel boucher herculéen fendra en deux la tête renversée ? Un autre inventeur a imaginé un bâillon démontable en deux parties. Il rencontrera une jolie clientèle parmi les rôdeurs, brigands, cambrioleurs, qui, avides de progrès, ne voudront plus se servir que d'un bâillon S. G. D. G. Un autre est d'esprit plus humain, si l'on peut dire, et plus sentimental : il a inventé un biberon pour les jeunes porcs, qui gonfle le cœur d'attendrissement. Un appareil à manger plus ou moins d'argent sera d'un excellent usage pour les avares, à qui leurs conseils judiciaires, récemment institués, ne manqueront pas d'en faire don. Nous goûtons moins l'utilité de l'appareil à verser 3,000 verres de bière à l'heure. Eh ! grand Dieu, dans quelle pantagruélique taverne fait-on de pareilles orgies ? Nous goûtons encore bien moins la chaise à siège spontanément renversable (*Selbstthætig wechseelnder*). Ce siège qui se retourne de lui-même a paru à la presse d'outre-Rhin une facétie inquiétante. »

TABLE DES MATIÈRES

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE PARIS A

Genève........... 1re cl. **105f** 2e cl. **75f 60** 3e cl. **49f 30**
délivrés du 15 mai au 30 septembre, valables 40 jours (1).
Évian-les-Bains.. 1re cl. **112f 40** 2e cl. **80f 90** 3e cl. **52f 75**
délivrés du 1er juin au 30 septembre, valables 40 jours (1).
Chamonix (Mt-Blanc). 1re cl. **122f 55** 2e cl. **88f 30** 3e cl. **57f 60**
délivrés du 1er juin au 30 septembre, valables 15 jours (1).
Berne............ 1re cl. **98f** » 2e cl. **73f** » 3e cl. **49f** »
délivrés du 15 avril au 15 octobre, valables 60 jours (2).
Interlaken....... 1re cl. **110f** » 2e cl. **82f** » 3e cl. **55f** »
délivrés du 15 avril au 15 octobre, valables 60 jours (2).
Zermatt (Mont-Rose).. 1re cl. **140f** » 2e cl. **108f** » 3e cl. **71f** »
délivrés du 15 mai au 30 septembre, valables 60 jours.

Arrêts facultatifs. — Franchise de 30 kilos de bagages sur le parcours français.

(1) Faculté de deux prolongations moyennant un supplément de 10 0/0 pour chacune.

(2) Sans changement de voiture en 1re et 2e classe.

BILLETS DIRECTS DE PARIS A ROYAT ET A VICHY

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de *Paris* à *Royat* est la voie **Nevers-Clermont-Ferrand**.

De *Paris* à *Royat*, 1re cl., **47f 70**. — 2e cl., **32f 20**. — 3e cl., **21f**

De *Paris* à *Vichy*, 1re cl., **40f 90**. — 2e cl., **27f 60**. — 3e cl., **18f**

RELATIONS DIRECTES ENTRE PARIS ET L'ITALIE
(vià Mont-Cenis)

Billets d'aller et retour de Paris à Turin, Milan, Gênes et Venise

PRIX DES BILLETS :

	1re classe	2e classe
Turin..............	**148 fr. 10**	**106 fr. 45**
Milan..............	**166 fr. 55**	**121 fr. 70**
Gênes..............	**168 fr. 40**	**120 fr. 05**
Venise............	**218 fr. 95**	**155 fr. 80**

Validité : 30 jours

Ces billets sont délivrés toute l'année à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les bureaux-succursales. La validité des billets d'aller et retour **Paris-Turin** est portée gratuitement à 60 jours lorsque les voyageurs justifient avoir pris à Turin un billet de voyage circulaire intérieur italien. D'autre part, la durée de validité des billets d'aller et retour **Paris-Turin** peut être prolongée d'une période unique de 15 jours moyennant le payement d'un supplément de 14 fr. 80 en 1re classe et de 10 fr. 65 en 2e classe.

Arrêts facultatifs à toutes les gares du parcours. — Franchise de 30 kilos de bagages sur le parcours P.-L.-M.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

Afin de faciliter les voyages sur son réseau, la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest met à la disposition du public les billets à **Prix réduits** dont la nomenclature suit, comportant jusqu'à 50 °/₀ de réduction sur les prix du tarif ordinaire.

1° **BILLETS DITS DE BAINS DE MER** (*Avril à Octobre*). — 1. Billets délivrés au départ de Paris, valables, selon la distance, 4, 10 et 33 jours; — 2. Billets délivrés au départ de la Province, valables, selon la distance, 3, 4, 10 et 33 jours; — 3. Billets délivrés au départ des gares des réseaux du Nord, de l'Est, d'Orléans et de l'Etat, pour les stations balnéaires du réseau de l'Ouest, valables 33 jours; — 4. Billets de famille pour 4 personnes au moins, délivrés au départ des gares du réseau de P.-L.-M. pour les stations balnéaires et thermales du réseau de l'Ouest, valables 33 jours.

2° **BILLETS DITS DE VOYAGES CIRCULAIRES** (*Mai à Octobre*). — Billets délivrés au départ de Paris et de la Province, valables un mois (11 itinéraires différents).

3° **EXCURSION AU MONT-SAINT-MICHEL** (*Avril à Octobre*). — Billets délivrés par toutes les gares du réseau, valables, selon la distance, de 3 à 8 jours.

4° **EXCURSION AU HAVRE** (*Juin à Septembre*). — Billets délivrés au départ de Paris et de Rouen (R. D.), donnant droit au trajet en bateau dans un sens entre Rouen et le Havre.

5° **EXCURSION A L'ILE DE JERSEY** : *Toute l'année*, par Granville et Saint-Malo. — *Mai à Octobre*, par Carteret. — Billets délivrés au départ de Paris et de certaines gares de la Province, valables un mois.

6° **VOYAGE CIRCULAIRE EN BRETAGNE.** — Billets circulaires délivrés toute l'année avec billets d'aller et retour complémentaires à prix réduits, permettant de rejoindre l'itinéraire.

ITINÉRAIRE. — Rennes, Saint-Malo, Dinard, Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Pont-Château, Redon, Rennes.

7° **EXCURSION SUR LA COTE NORD DE BRETAGNE** (*Avril à Octobre.*) — 1. Abonnements individuels. 1re classe, 100 fr.; 2e classe, 75 fr. Cartes d'abonnement valables 33 jours délivrées de toutes les gares du réseau, donnant droit de se rendre du point de départ à une gare quelconque de la ligne de Granville à Brest, de circuler librement sur cette ligne et ses embranchements vers la mer et de revenir à son point de départ.— 2. Abonnements de famille. Toute personne qui souscrit, en même temps que l'abonnement qui lui est propre, un ou plusieurs autres abonnements de même nature en faveur des membres de sa famille ou domestiques habitant avec elle, bénéficie pour ces cartes supplémentaires de réductions variant entre 10 et 50 0/0, suivant le nombre de cartes délivrées.

8° PARIS A LONDRES, Viâ Rouen, Dieppe et Newhaven, par la gare Saint-Lazare. Deux départs tous les jours et toute l'année (dimanches et fêtes compris).

Billets simples valables pendant 7 jours			Billets d'aller et retour valables 1 mois		
1re Classe	2e Classe	3e Classe	1re Classe	2e Classe	3e Classe
43 FR. 25	32 FR. »	23 FR. 25	72 FR. 75	52 FR. 75	41 FR. 50

NOTA. — Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice versa comportent des voitures de 1re et de 2e classes à couloir avec W. C. et Toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W. C. et Toilette.

La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 francs par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

La somme de 6 francs doit être versée en retenant la couchette. Elle n'est pas remboursée dans le cas où la couchette n'est pas utilisée par le voyageur au jour et au train pour lesquels elle a été retenue. Le nombre des places de couchettes offertes dans chaque train est limité. Dans le cas où, pour une cause quelconque, on ne pourrait faire mettre une voiture de 1re classe à couchettes dans la composition des trains désignés ci-dessus, la Compagnie n'est tenue qu'au remboursement de la somme de 6 francs versée par le voyageur en retenant la couchette.

CHEMINS DE FER DU MIDI

BILLETS D'ALLER ET RETOUR INDIVIDUELS

POUR LES STATIONS HIVERNALES ET BALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et 20 °/₀ en 2e et 3e classes dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans, et dans les gares du réseau du Midi situées à 50 kilomètres au moins de la destination. — Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 °/₀

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance à la gare de départ.

Un arrêt facultatif est autorisé à l'aller et au retour pour tout parcours de plus de 400 kilomètres, et deux arrêts pour les parcours d'au moins 700 kilomètres.

BILLETS DE FAMILLE

POUR LES STATIONS HIVERNALES ET BALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

Billets délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'État, d'Orléans, du Midi et de Paris-Lyon-Méditerranée, suivant l'itinéraire choisi par le voyageur, et avec les réductions suivantes sur les prix du tarif général pour un parcours (aller et retour compris) d'au moins 300 kilomètres. — Pour une famille de 2 personnes, 20 °/₀ ; de 3, 25 °/₀ ; de 4, 30 °/₀ ; de 5, 35 °/₀ ; de 6, ou plus, 40 °/₀.

Exceptionnellement pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, les billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins 4 personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de 6 billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Arrêts facultatifs sur tous es points du parcours désignés sur la demande.

Durée : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 °/₀

Ces billets doivent être demandés au moins 4 jours à l'avance à la gare de départ.

AVIS. — *Un livret indiquant en détail les conditions dans lesquelles peuvent être effectués les divers voyages d'excursions, de famille, etc., sera envoyé gratuitement à toute personne qui fera parvenir au Service commercial de la Compagnie, 54, boulevard Haussmann, à Paris (IXe arrt), le montant de l'affranchissement dudit livret, soit 0 fr. 25.*



ÉPILEPSIE GUÉRISON SOUVENT
AMÉLIORATION TOUJOURS
par les **DRAGÉES GÉLINEAU**
Dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : 26, rue Houdan, Sceaux (Seine)

38ᵉ ANNÉE

GAZETTE DES CAMPAGNES

ORGANE POLITIQUE ET AGRICOLE DE LA FRANCE RURALE

Paraît le Samedi

Rue Piccini, 10 bis. — Paris

52 NUMÉROS PAR AN. — ABONNEMENT D'UN AN : **6 FRANCS.**

La **Gazette des Campagnes**, fondée avec le concours d'un grand nombre de députés et présidents de comices, est dirigée par notre collaborateur M. Crépeaux, Professeur à l'Institut agricole de Beauvais. C'est le plus varié, le plus estimé, le plus indépendant et le MEILLEUR MARCHÉ des journaux dévoués aux intérêts de l'agriculture. Envoi gratuit de spécimens.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

DIRECTION : 42, rue de Châteaudun ; EXPLOITATION : 136, boulevard Raspail.

BILLETS DE BAINS DE MER

Délivrés du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre.

Pour **Royan, La Tremblade** (Ronce-les-Bains), **Le Chapus, Le Château-Quai** (Ile d'Oléron), **Marennes, Fouras, Châtelaillon, Angoulins-sur-Mer, La Pallice-Rochelle** (Ile de Ré), **La Rochelle, L'Aiguillon-Port** (*vià* Luçon ou *vià* Chantonnay), **La Tranche** (*vià* Luçon ou *vià* Chantonnay), **Les Sables-d'Olonne, St-Gilles-Croix-de-Vie, Challans** (Ile de Noirmoutier, Ile d'Yeu, St-Jean-de-Monts), **Bourgneuf-en-Retz, Les Moutiers, La Bernerie, Pornic** (Ile de Noirmoutier), **Saint-Père-en-Retz** (St-Brévin-l'Océan) et **Paimbœuf** (St-Brévin-l'Océan).

Valables 33 jours avec prolongation facultative de deux fois 30 jours, moyennant le payement d'une surtaxe de 10 °/₀ pour chaque prolongation.

Billets de Bains de Mer à validité réduite, sans faculté de prolongation : — 1° *Billets de toutes classes*, valables pendant 5 jours, du vendredi de chaque semaine au mardi suivant ou de l'avant-veille au surlendemain d'un jour férié ; — 2° *Billets de 2e et 3e classes*, délivrés seulement par les gares du réseau d'Etat situées au sud de la Loire, valables un jour : le dimanche ou un jour férié.

Cartes d'abonnement de Bains de Mer, valables un mois, trois mois ou six mois, et comportant une réduction de 40 °/₀ sur les prix des cartes ordinaires d'abonnement de même durée. Ces cartes ne sont délivrées qu'aux personnes qui prennent en même temps au moins trois billets ordinaires ou de bains de mer.

BILLETS D'EXCURSION AU LITTORAL DE L'OCÉAN

Valables 33 jours, avec prolongation facultative moyennant le payement d'une surtaxe et faculté d'arrêt aux gares situées sur l'itinéraire, délivrés, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre.

Itinéraire : **Bordeaux, Blaye, Royan, La Grève, Le Chapus, Fouras, La Rochelle, La Pallice-Rochelle, Les Sables-d'Olonne, St-Gilles-Croix-de-Vie, Pornic, Paimbœuf, Nantes, Clisson, Cholet, Bressuire, Niort, Bordeaux** ou inversement.

1re Cl., **60 fr.**; 2e Cl., **45 fr.**; 3e Cl., **30 fr.**

Billets spéciaux de parcours complémentaires pour rejoindre ou quitter l'itinéraire du voyage d'excursion.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE POUR LES VACANCES

valables 33 jours, non compris le jour du départ, délivrés du samedi, veille des Rameaux, au lundi de Pâques inclus (sans prolongation), et du 1er juillet au 1er octobre, avec prolongation facultative, moyennant surtaxe.

a) Au départ de PARIS, pour les gares, stations et haltes du réseau d'Etat situées à 125 kilomètres au moins de Paris, ou réciproquement ;

b) Au départ de toutes les gares, stations et haltes du réseau d'Etat (Paris excepté) pour les gares, stations et haltes situées à 100 kilomètres au moins du point de départ.

Il peut être délivré à un ou plusieurs des voyageurs compris dans un billet collectif et en même temps que ce billet une carte d'identité sur la présentation de laquelle le titulaire sera admis à voyager isolément à moitié prix du tarif ordinaire des billets simples, pendant la durée de la villégiature de la famille, entre la gare de délivrance du billet collectif et le point de destination mentionné sur ce billet.

CARTES D'ABONNEMENT DE TOUTES CLASSES

Valables pendant un mois, trois mois, six mois, neuf mois ou un an, soit sur certains parcours désignés, soit sur l'ensemble du réseau d'Etat.



CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

Viâ Calais ou Boulogne

CINQ SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS DANS CHAQUE SENS

Voie la plus rapide

Importantes modifications et création d'un nouveau service, l'après-midi, entre PARIS et LONDRES et vice versa, **trajet en 6 h. 45.**

Paris-Nord à Londres

	1e 2e 3e cl.	1e 2e cl.	1e 2e cl.	1e 2e 3e cl. (Jusqu'au 6 Oct.)	1e 2e cl.	1e 2e 3e cl.
		(*) (WR)	(*) (WR)		(*) (WR)	
Paris-Nord. dép.	8 15 m	9 45 m.	11 35 m.	3 » s.	4 » s.	9 » s.
	viâ Boul.	viâ Calais	viâ Calais	viâ Boulogne	viâ Boul.	viâ Calais
Londres. . arr.	3 45 s.	4 50 s.	7 » s.	10 45 s.	10 45 s.	5 30 m.

Londres à Paris-Nord

	1e 2e cl.	1e 2e 3e cl.	1e 2e cl.	1e 2e 3e cl.	1e 2e 3e cl. (Jusqu'au 6 Oct.)	1e 2e 3e cl.
	(*) (WR)		(*)	(*) (WR)		
Londres. . dép.	9 » m.	10 » m.	11 » m.	2 02 s.	2 20 s.	9 » s.
	viâ Calais	viâ Boul.	viâ Calais	viâ Boulogne	viâ Boul.	viâ Calais
Paris-Nord. arr.	4 45 s.	6 5 s.	6 55 s.	9 15 s.	10 50 s.	5 50 m.

(*) Trains composés avec les nouvelles voitures à couloirs sur bogies de la Compagnie du Nord comportant water-closet et lavabo.

(WR). Wagon-Restaurant.

SERVICES OFFICIELS DE LA POSTE (Viâ Calais)

La gare de PARIS-NORD, située au centre des affaires, est le point de départ de tous les Grands Express Européens pour l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, la Belgique, la Hollande, l'Italie, la Côte d'Azur, les Indes, l'Egypte, etc., etc.

NOTA. — En prévision de modifications dans les horaires, consulter les affiches de service.

SAISON DES BAINS DE MER

De la veille de la fête des Rameaux au 31 octobre. Prix au départ de Paris.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR VALABLES DU VENDREDI AU MARDI

ou de l'avant-veille au surlendemain des Fêtes légales.	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Eu fr.	25 40	20 10	13 70
Le Tréport-Mers	25 75	20 35	13 90
Woincourt	26 45	20 85	14 35
Noyelles	26 45	20 85	14 35
Saint-Valery-sur-Somme	27 15	21 35	14 75
Cayeux	29 30	23 05	15 95
Le Crotoy	27 90	21 95	15 15
Quend (Fort-Mahon)	28 30	22 15	15 45
Conchil-le-Temple (Fort-Mahon)	28 80	22 50	15 75
Berck	31 »	24 15	17 »
Etaples (Paris-Plage)	30 90	23 95	17 »

Paris-Plage	32 10	24 95	18 »
Dannes-Camiers	31 70	24 40	17 50
Boulogne	34 »	25 70	18 90
Wimille-Wimereux (Ambleteuse, Audresselles).	34 55	26 10	19 30
Marquise-Rinxent (Wissant)	35 60	26 80	20 05
Calais (Ville)	37 90	29 »	21 85
Gravelines (Petit-Fort-Philippe)	38 85	29 95	22 60
Loon-Plage	38 75	29 90	22 50
Dunkerque (Malo-les-Bains et Rosendaël)..	38 85	29 95	22 60
Leffrinkouke (Malo-Terminus)	39 40	30 55	23 05
Zuydcoote (Nord-Plage)	39 80	30 95	23 25
Ghyvelde (Bray-Dunes)	39 95	31 15	23 40

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 3242.